

Canadien à une seule victoire de la coupe Stanley

(Lire en page onze)

Ensemble de la semaine
dans l'après-midi
Min. 40 — Max. 60.

Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: André LAURENDEAU

VOL. L — NO. 89

MONTREAL, VENDREDI, 17 AVRIL 1959

10 cents l'exemplaire

LE BUDGET MUNICIPAL A \$156,020,815

La réduction imposée par le Conseil serait illégale!

P. DesMarais: plein accord avec J. Drapeau pour refuser toute alliance avec d'autres partis

Par Paul DOYON

Durant près de deux heures, hier midi, les étudiants de l'Université de Montréal ont soumis M. Pierre DesMarais, membre du comité exécutif de Montréal et président de la Ligue d'action, à la torture de la question. Tout y passa: union démocratique et rumeurs de dissensions au sein de la Ligue, l'attitude de monsieur Jacques Hébert, le budget municipal et le vote de la Ligue mercredi soir sur le budget Croteau. L'attitude personnelle de M. DesMarais à l'égard des syndicats ou plutôt, ainsi qu'il le rectifia lui-même, à l'égard des chefs ouvriers.

L'Union démocratique au feu nourri des questions. M. DesMarais n'avait pas préparé de texte et dès le début de l'assemblée il fit face

les servit maintes fois de cible: "Etes-vous personnellement d'accord avec l'attitude de M. Jean Drapeau au sujet de l'Union démocratique et qu'en est-il des rumeurs de dissensions au sein de la Ligue à ce sujet?"

UNE SINISTRE COMEDIE

L'U. N. force les membres du clergé à s'humilier pour des octrois

VALLEYFIELD. — Me Jean Drapeau s'est élevé avec vigueur au cours de sa conférence de mercredi soir contre la manie qu'a l'Union nationale d'obliger les administrateurs municipaux et scolaires "et même des membres du clergé portant ceinturon violet" à se prêter à la comédie de la remise officielle des subventions accordées par le gouvernement.

Brandissant une photographie publiée dans un journal de Valleyfield, M. Drapeau a dénoncé cette façon indigne d'humilier les membres du clergé et de mêler la politique aux subventions du gouvernement pour l'éducation.

Sur cette photo, dit-il, on voit le député de l'Union nationale, on voit l'organisateur de l'Union nationale (qu'est-ce qu'il faisait là celui-là?) et on voit plusieurs ceinturons violets recevant un chèque de \$400,000.

Quand donc, dit-il, aurons-nous les subventions statutaires? Quand donc finira cette comédie tragique qui brouille inutilement les cartes, qui force trop d'électeurs à se demander avec angoisse où ils iront chercher les directives?

M. Drapeau a soulevé un tonnerre d'applaudissements dans la salle par cette déclaration. Il a dit que les subventions statutaires auraient été faites de remplacer la situation. Mais l'Union nationale, dit-il, ne veut pas y recourir, car toutes ses subventions ont un caractère politique.

On aurait tenté d'écarter MM. DesMarais et Lambert

Par Benoit-C. HEBERT

On dit que ça ne s'est jamais vu, mais il y aura élection, cet été, au comité exécutif de la Chambre de commerce de Montréal. Le comité de mise en nomination de la Chambre ayant, dit-on, passé outre à des traditions jalousement respectées dans le passé, deux membres de la Chambre ont jugé à propos de poser leur candidature à des postes importants de l'exécutif. Ces candidats sont MM. Pierre DesMarais et le lieutenant-colonel Paul Lambert, dont le nom et l'activité sont étroitement liés depuis nombre d'années à la vie de la Chambre de commerce.

M. Pierre DesMarais est candidat au poste de secrétaire honoraire, pour lequel le nom de M. Rosaire Courtois avait été mis de l'avant par le comité des nominations. Quant au lieutenant-colonel Lambert, dont le nom, selon la tradition, aurait dû être mis de l'avant par le comité des nominations, il a décidé que la décision de l'ignorer ne valait pas contre le dossier de son dévouement à la Chambre et son désir de la servir encore. Il sera donc candi-

(Suite à la page 6)

Jacques Hébert

Répondant plus loin à une question sur le geste de M. Jacques Hébert, directeur de Vrai, journal de la Ligue, qui signait le manifeste lancé récemment en faveur d'une union de tous les démocrates, M. DesMarais a d'ailleurs déclaré qu'il considère ce problème comme accessoire.

Tout en louant la grande valeur de Jacques Hébert, M. DesMarais a déclaré qu'à son avis il "a oublié le principal pour l'accessoire, chose qui arrive souvent chez les intellectuels", dit-il.

"Il fait le jeu de nos adversaires en montrant les dissensions sur une question accessoire à mon sens. Selon une expression courante actuellement, il s'est 'enfilé' dans les fleurs du tapis".

M. DesMarais a d'autre part déclaré qu'advenant, demain, une élection provinciale, il se retirerait pour la Ligue de s'absentier.

Le budget municipal

Augmenté par le problème du budget municipal, M. DesMarais a déclaré que la proposition de M. Croteau a été "adoptée de façon absolument illégale".

Ce budget Croteau, pire que le budget original, il ne se passera beaucoup de temps avant qu'on

(Suite à la page 6)

Par Jean-Marc LALIBERTE

Alors que le président du comité exécutif J.-M. Savignac affirme que le budget de \$156,020,815 voté par le Conseil mercredi soir sur le coup de minuit, est nettement insuffisant quant à sa portée pour fins municipales seulement, on s'interroge dans les milieux municipaux sur la légalité de cette réduction du budget. Hier, au comité exécutif, une résolution a été adoptée à l'unanimité demandant au Contentieux municipal d'étudier, avec l'aide de Me Honoré Parent, c.r., le texte de la loi spéciale qui permettait, cette année, au comité exécutif de déposer son budget le 15 mars au lieu du 15 février.

Ce texte de loi, à première vue, porte certains à croire que le Conseil n'avait pas le privilège de modifier le budget de l'administration cette année. Il se lit comme suit:

"1. Nonobstant toute disposition législative, inconstitutionnelle, le budget de la ville de Montréal pour l'exercice financier 1959-60 pourra être valablement déposé au bureau du greffier de la cité le ou avant le 15 mars 1959.

"Si le Conseil n'a pas adopté ce budget avant le 16 avril 1959, ce budget tel qu'adopté par le comité exécutif deviendra automatiquement en vigueur à partir de cette date, de même que les règlements et les résolutions nécessaires pour l'imposition des taxes, permis et licences compris dans le revenu probable de l'exercice suivant. Tout ce qui doit être fait en relation avec ce budget devra être fait en tenant compte de ces changements de date.

"2. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction."

Ce bill a été effectivement sanctionné le 11 février 1959. Ce texte diffère de celui de la charte et des autres amendements, adoptés subseqüemment, pour permettre à l'exécutif de retarder le dépôt de son budget, en ce sens qu'il ne fait aucune mention des amendements ou des modifications qui pourraient être apportées au budget original par le Conseil.

Le texte de la charte et des amendements spéciaux, dit: "A défaut par le Conseil d'adopter le budget, ainsi que les règlements et résolutions imposant les taxes, dans le délai déterminé par la présente loi, le budget et lesdits règlements et résolutions tels que remaniés, le cas échéant, par le comité exécutif ou le Conseil, deviendront en vigueur automatiquement par le seul fait de l'expiration de ce délai, (...).

On s'interroge

Apparemment le texte de la loi adoptée cette année a passé inaperçu. Mercredi soir, le conseiller Lionel Leroux a tenté de soulever cette question au Conseil mais il fut vite détourné de son but par le conseiller W.-E. Lauriault qui présidait alors les débats à la place du maire Fournier. M. Leroux a consulté l'avocat-chef de la Cité et il n'est pas revenu à la charge.

Aujourd'hui que ce texte est sorti au grand jour, on s'interroge sur sa portée exacte et sur les raisons qui ont incité la Législature à modifier le texte ordinairement adopté en pareilles circonstances. Car, en effet, ce n'est pas la première fois que par des amendements au bill de Montréal, le comité exécutif est autorisé à retarder le dépôt de son budget.

Ceux qui ont suivi de près l'étude du bill de Montréal se rappelleront que la première partie du bill, celle contenant les amendements à la charte, a été étudiée dans la semaine du 4 février. Il fut alors question d'une clause pour permettre à

(Suite à la page 6)

LA TENSION SE MAINTIENT A UN HAUT NIVEAU

Un duel aux poings a failli éclater hier au Conseil...

La tension se maintient à un niveau élevé au Conseil municipal. Chaque année l'adoption du budget entraîne généralement un relâchement chez nos représentants municipaux, mais l'adoption du budget surprise de Lucien Croteau a eu un effet contraire.

Hier après-midi, à 3 h., le Conseil a repris l'étude de l'ordre du jour de sa séance qui comporte 110 rapports de l'exécutif et 49 motions de conseillers.

Dès le début on a soumis l'adoption du procès-verbal de la séance précédente qui avait été retardée à la demande de M. Pierre DesMarais.

Il s'agit du procès-verbal de la séance où ont été nommés les représentants de Montréal à la Corporation de Montréal Métropolitain.

M. DesMarais a soumis qu'à la lecture du procès-verbal il y a des choses qui lui paraissent tellement invraisemblables qu'il se demande si des erreurs ne se sont pas glissées dans la rédaction.

Le conseiller Lucien Croteau a interrompu M. DesMarais à

— "Viens donc dehors, je vais arranger ça... viens..."

M. Croteau est sorti, mais M. Meunier ne l'a pas suivi.

M. DesMarais a alors continué son exposé. Il a fait remarquer que le conseiller J.-R. Bonnier avait secondé la mise en candidature du conseiller Klier et qu'il n'a pas voté pour lui; que le conseiller Croteau a proposé le conseiller Dubrovsky et secondé la mise en candidature de M. Anggrignon et qu'il n'a voté ni pour l'un ni pour l'autre; le conseiller David a secondé la mise en nomination de M. Kolber et n'a pas voté pour lui.

Il en a été de même du conseiller Dupuis qui n'a pas voté pour M. Hanson et Mme Saul Hayes dont il avait secondé la mise en candidature.

A ce moment, les conseillers Lauriault et Lafaille ont inter-

(Suite à la page 6)



LA VOIX D'HENRI BOURASSA SUR DISQUES — M. François-Albert Angers, président de la Ligue d'action nationale, a annoncé hier la mise sur le marché de disques reproduisant quelques extraits de certains discours d'Henri Bourassa, fondateur du DEVOIR. Une conférence de presse réunissait hier les directeurs de la Ligue. Ce sont, de gauche à droite: M. Pierre Laporte, directeur de la revue de l'Action nationale; Me Jean Drapeau; le chanoine Lionel Groulx; M. Angers; et M. André Laurendeau, rédacteur en chef du DEVOIR. On trouvera un compte rendu en page 14. (Photo Le Devoir)

NASSER ATTAQUE DE NOUVEAU LE COMMUNISME

Moscou voudrait réaliser à son avantage le fameux projet d'un "Croissant fertile", au M.-Orient

DAMAS. — Les journaux de Damas prétendaient hier que de nouveaux combats ont éclaté en Irak et que ce pays se dirige rapidement vers la guerre civile. Selon ces journaux, 32 soldats irakiens et neuf civils "nationalistes" (le qualificatif signifiant en République arabe unie, partisans du "panarabisme") auraient été tués au cours de divers engagements survenus ces temps derniers en diverses régions de l'Irak.

"L'Irak traverse actuellement une phase décisive, écrit 'Al-Ayyam' et tous les signes indiquent que ce pays va bientôt entrer dans une guerre civile analogue à celle qu'a connue l'Espagne vingt ans et au terme de laquelle le général Franco a réussi à vaincre les communistes". Par ailleurs, la haute Cour a commencé à instruire le procès de sept Syriens accusés d'avoir appartenu à une "organisation secrète de caractère international", ce qui signifie sans doute qu'ils sont membres du parti communiste, qui a été interdit dans toute l'étendue de la République arabe unie, l'an dernier.

Ces déclarations de Nasser ne sont que la conclusion d'une série d'attaques qu'il a menées contre le gouvernement irakien du premier ministre Abdul Karim Kassam, selon lui, à la solde de Moscou.

En décembre dernier, la conspiration fut mise à jour et "j'ai personnellement prendre des mesures pour empêcher un coup d'Etat communiste en Syrie".

Le projet de Nasser est de faire passer le pays à la République arabe unie, l'an dernier.

Nasser: l'amitié URSS-RAU est morte

BOMBAY, Inde. — Le président Nasser, de la République arabe unie, a accusé les communistes arabes, de vouloir avec le concours de l'URSS mettre la main sur l'Irak, séparer la Syrie de l'Egypte et créer un "croissant fertile" rouge, au Moyen-Orient. (Né entre les deux guerres, le projet de "croissant fertile" prévoyait l'union de l'Irak, de la Syrie, du Liban et de la Jordanie, en un seul Etat).

Dans une interview publiée hier à Bombay, le président Nasser a affirmé que les services de contre-espionnage égyptiens ont découvert un complot communiste prévoyant une confédération des Etats arabes de l'Irak, de la Syrie, de la Jordanie, du Liban et du territoire de Koweït, dans le but de donner à la Russie l'accès, non seulement au golfe Persique mais également au golfe d'Aden et de l'Océan Indien.

"L'apparente bonne volonté soviétique, fruit de trois années d'amitié avec la RAU, s'est effondrée en moins de trois semaines" après la révolte qui a eu lieu dans les environs de Mossoul, en Irak, le mois dernier, a déclaré Nasser.

Les communistes avaient projeté de faire un coup d'Etat en Syrie avant l'union de ce pays à l'Egypte sous le nom de République arabe unie, a-t-il dit.

Origine du "complot"

Après la révolution de juillet dernier qui renversa la monarchie pro-occidentale en Irak, "les conspirateurs eurent l'occasion de porter un nouveau coup".

"Ils exploitèrent les divisions qui régnaient dans l'armée et chez les politiciens irakiens pour créer l'anarchie et la discorde, liquider les nationalistes arabes et faire une sorte de front politique sous leur domination. Après avoir dressé un rideau de fer entre l'Irak et l'Egypte, ils ont organisé un maquis communiste arabe pour saboter les pays arabes voisins".

Nasser prétend que la création du "front irakien" a été conçue par les Arabes communistes lors du 2ème congrès du parti communiste soviétique à Moscou, en janvier dernier.

"C'est là que fut mis au point le complot et crée le maquis communiste arabe en vue de morceler la République arabe unie et de jeter les bases d'un 'croissant fertile rouge', avec

UN PRECEDENT

MILITAIRE

Des missiles français pour le Canada

OTTAWA. — Le ministre de la production de défense a annoncé hier qu'il avait commandé un certain nombre de projectiles français antichars, de type SS-10, dans le but d'en munir l'Armée. On ne connaît pas les dispositions du contrat conclu entre le ministère et la société parisienne Nord-Aviation, mais on croit savoir que la commande inaugurale ne prévoit la livraison que de quelques projectiles, à des fins d'évaluation.

On sait que les Etats-Unis ont également résolu d'acheter quelques SS-10, le seul projectile capable, semble-t-il, de transpercer le blindage des chars d'assaut les plus lourds.

L'arsenal de missiles de nos forces armées comprendra donc désormais quatre types d'armes, mais aucune de fabrication canadienne: les trois autres, le Sidewinder, le Lacrosse et le Bomarc, sont de fabrication américaine.

Le projectile français est avant tout une arme d'infanterie, bien qu'il puisse aussi bien être lancé d'un avion ou d'un hélicoptère que d'un véhicule terrestre ou d'un dispositif fixe. Il peut être transporté et mis en action par un seul fantassin. Le contrôle à distance s'effectue par le moyen d'un câble qui se déroule à mesure que le missile file vers sa cible.

Son rayon d'action et sa vitesse sont secrets. On le dit capable toutefois de frapper, même lancé à grande distance, le blindage de 9 pouces d'épaisseur des chars soviétiques les plus lourds.

La seule arme antichar que possède actuellement notre Armée est de conception et de fabrication canadienne: c'est la Heller, dont la portée est restreinte mais dont la puissance est élevée.

Dagueau, représentant l'Association professionnelle des industriels, qui ne voit pas la nécessité pour les syndicats d'intervenir dans l'action politique. Les réformes nécessaires, selon lui, peuvent découler de l'éducation populaire et des bonnes relations qui s'établissent entre patrons et ouvriers.

Telle n'est pas l'opinion, cependant, de M. Georges-Henri

Dagueau, représentant l'Association professionnelle des industriels, qui ne voit pas la nécessité pour les syndicats d'intervenir dans l'action politique. Les réformes nécessaires, selon lui, peuvent découler de l'éducation populaire et des bonnes relations qui s'établissent entre patrons et ouvriers.

Telle n'est pas l'opinion, cependant, de M. Georges-Henri

575.000 POUR LE DEVOIR

On l'appelle le "tremendous paper"

Plusieurs compatriotes de langue anglaise lisent LE DEVOIR. Fréquemment ils nous suggèrent de publier en anglais et en français les principaux éditoriaux, les nouvelles les plus importantes que LE DEVOIR offre à ses lecteurs.

Au moment où le nombre de Canadiens de langue anglaise qui envoient les Canadiens français d'avoir à leur disposition un journal comme LE DEVOIR.

Voici un témoignage dans ce sens.

Un étudiant de l'Université McGill nous envoie sa souscription et, en même temps, les hommages de quelques confrères au "tremendous paper" (au journal formidable).

Généralisant ce sont les autres que nous envions. Pour une fois que le contraire se produit, nous sommes heureux d'assurer la vie de l'oeuvre. Nombreux sont ceux qui l'ont déjà compris. Ils ont envoyé leur souscription aux Amis du DEVOIR, 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal.

EST-OUEST: APRES LE DISCOURS DE GROTEWOHL

Dur coup aux espoirs d'accord

BERLIN. — Dans un violent discours qu'il a prononcé devant le parlement de l'Allemagne de l'Est, le premier ministre Otto Grotewohl a porté un dur coup aux espoirs que l'Ouest pouvait entretenir au sujet d'un accord avec l'URSS lors de la prochaine rencontre des ministres des affaires étrangères des quatre "Grands", le mois prochain.

Un autre incident survenu dans le corridor aérien de Berlin, entre un avion américain et deux chasseurs soviétiques, a également assombri les perspectives d'une entente à Genève.

Dans son discours, M. Grotewohl a déclaré notamment: "La question de la réunification est une affaire allemande et elle ne pourra être discutée à Genève".

Il a également rejeté les projets occidentaux visant à placer l'ensemble de Berlin sous contrôle international.

"Nous n'avons pas l'intention de permettre une telle chose", a-t-il dit.

Il s'est fait ensuite la défense de la proposition soviétique de réunification de l'Allemagne, visant à faire de Berlin-ouest une ville libre démilitarisée au sein d'une confédération des deux Allemagnes.

Il a révélé que la délégation de l'Allemagne de l'Est à Genève suivrait les directives suivantes:

1. La signature d'un traité de paix entre les anciens belligérants est un préalable à la réunification allemande;

2. l'occupation militaire de

3. la diminution progressive des effectifs de l'Est et de l'Ouest en Europe centrale est nécessaire pour réduire la tension.

Grotewohl a commencé sa déclaration politique en accusant l'Ouest de poursuivre une politique agressive et d'équiper l'armée allemande de l'Ouest avec des armes nucléaires.

Politique de Pankow

1. La signature d'un traité de paix entre les anciens belligérants est un préalable à la réunification allemande;

2. l'occupation militaire de

3. la diminution progressive des effectifs de l'Est et de l'Ouest en Europe centrale est nécessaire pour réduire la tension.

Grotewohl a commencé sa déclaration politique en accusant l'Ouest de poursuivre une politique agressive et d'équiper l'armée allemande de l'Ouest avec des armes nucléaires.

Politique de Pankow

1. La signature d'un traité de paix entre les anciens belligérants est un préalable à la réunification allemande;

2. l'occupation militaire de

3. la diminution progressive des effectifs de l'Est et de l'Ouest en Europe centrale est nécessaire pour réduire la tension.

Grotewohl a commencé sa déclaration politique en accusant l'Ouest de poursuivre une politique agressive et d'équiper l'armée allemande de l'Ouest avec des armes nucléaires.

Le conseiller Lucien Croteau a interrompu M. DesMarais à

— "Viens donc dehors, je vais arranger ça... viens..."

M. Croteau est sorti, mais M. Meunier ne l'a pas suivi.

M. DesMarais a alors continué son exposé. Il a fait remarquer que le conseiller J.-R. Bonnier avait secondé la mise en candidature du conseiller Klier et qu'il n'a pas voté pour lui; que le conseiller Croteau a proposé le conseiller Dubrovsky et secondé la mise en candidature de M. Anggrignon et qu'il n'a voté ni pour l'un ni pour l'autre; le conseiller David a secondé la mise en nomination de M. Kolber et n'a pas voté pour lui.

Il en a été de même du conseiller Dupuis qui n'a pas voté pour M. Hanson et Mme Saul Hayes dont il avait secondé la mise en candidature.

A ce moment, les conseillers Lauriault et Lafaille ont inter-

(Suite à la page 6)

(Suite à la page 6)

(Suite à la page 6)

(Suite à la page 6)

(Suite à la page 6)

(Suite à la page 6)

(Suite à la page 6)

(Suite à la page 6)

LA SESSION...

Ottawa attend encore un rapport de Terre-Neuve

OTTAWA. — Le ministre fédéral de la santé attend encore le rapport qu'il a invité les autorités terre-neuviennes du bien-être social à lui communiquer, voici deux semaines, sur les allégations selon lesquelles on avait refusé des prestations de sécurité sociale aux travailleurs forestiers de la province qui avaient refusé de retirer leur adhésion au Syndicat international des travailleurs forestiers. Répondant au député PSD Erhart Regier, qui l'avait interpellé à ce sujet, le ministre de la santé, M. Monteith, a révélé la chose aux Communes hier, et a ajouté que le Congrès du travail du Canada lui avait fourni de nombreux affidavits signés par des Terre-Neuviens et confirmant qu'on avait retenu les prestations dans certains cas.

Feu la Commission Ilsey...

OTTAWA. — Tout laisse croire que la Commission royale d'enquête sur les brevets, les droits d'auteur, les marques de commerce et les dessins industriels ne présentera aucun rapport sur les marques de fabrique. En réponse à une interpellation du député PSD Hazen Argue, le secrétaire d'Etat, M. Courtemanche, a en effet déclaré hier aux Communes qu'on ignorait quand le rapport en question serait déposé, "s'il l'est jamais", a-t-il ajouté sans vouloir en dire davantage.

Fondée en 1954, sous l'ancien régime libéral, et présidée par le juge en chef J. L. Ilsey, de la Nouvelle-Ecosse, la Commission avait jusqu'ici présenté deux rapports, l'un sur les droits d'auteur et l'autre sur les dessins industriels.

Enfin un conciliateur

OTTAWA. — Le conciliateur dont le ministère du travail avait offert les services à l'endroit du différend qui persiste depuis le 18 mars entre la société gouvernementale Polymer et les employés de ses usines de Sarnia, Ontario, sera tout probablement nommé dès le début de la semaine prochaine, a annoncé hier le titulaire du ministère, M. Starr, aux Communes.

Les psychopathes

OTTAWA. — Interpellé en Chambre par le député PSD Harold Winch qui voulait savoir quand ce document serait déposé, le ministre de la justice, M. Fulton, a promis hier qu'il inviterait la Commission royale d'enquête sur les psychopathes criminels à accélérer la marche de ses travaux et à déposer son rapport dans les plus brefs délais. On sait que cette commission est dirigée par le juge en chef J. C. McRuer, de la Cour suprême d'Ontario.

Déclaration imminente

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a annoncé aux Communes hier qu'il se proposait de faire incessamment une déclaration concernant le poste vacant de la Cour suprême.

France: M. Debré promet d'accroître les subventions aux îles St-Pierre et Miquelon

PARIS. — Le premier ministre Michel Debré a examiné hier la situation économique et financière des îles St-Pierre et Miquelon avec M. Claude Guy, candidat de l'Union pour la nouvelle république à l'élection législative qui se tiendra dans les petites îles le 11 mai. On sait que la population (environ 5,000) des îles sises au large de Terre-Neuve a décidé lors du référendum du 28 septembre dernier, de garder son statut de "territoire d'outre-mer" et a conséquemment droit à un représentant à l'Assemblée nationale française. La dévaluation du franc décidée fin décembre dernier a créé des difficultés aux insulaires dont les relations commerciales se font principalement avec la France et le Canada. C'est en raison de ces difficultés que M. Debré a donné à M. Guy l'assurance que les îles pourront compter sur une prochaine augmentation des subventions et sur diverses mesures pour améliorer l'économie des îles.

L'extraction du pétrole albertain exigerait 10,000,000 de bombes-A

OTTAWA. — Il n'est pas encore avéré que l'énergie et la chaleur dégagées par les explosions nucléaires atomiques permettent d'extraire le pétrole des sables bitumineux de l'Alberta. Mais si le moyen se révèle convenable, il faudra vraisemblablement faire appel à 10 millions d'explosions de cette nature pour accomplir l'extraction de l'or noir des 17,000 milles carrés de superficie des sables nord-albertains.

Hausse de prix "inexcusables"

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier qu'il avait été informé que certains fabricants et détaillants avaient soumis les prix de leurs marchandises à des majorations "inexcusables" excédant l'envie de hausses de taxes annoncées dans le budget, voici une semaine.

Mais il n'existe pas de législation, a-t-il ajouté, en réponse à une interpellation du député PSD Harold Winch, sous l'empire de laquelle le gouvernement fédéral puisse empêcher les fabricants de mettre semblables majorations en vigueur. Une loi du genre, du reste, a-t-il ajouté, ne ressortirait sans doute pas à la puissance législative du parlement fédéral.

Le premier ministre a fait savoir que son gouvernement n'avait pas l'intention de régler le jeu des prix quand l'urgence de la situation ne l'exigeait pas. Mais il a invité M. Winch à saisir sans délai la Commission pour la suppression des pratiques nuisibles au commerce de toute hausse de prix qui lui paraîtrait suspecte.

Réseau DEW : incendie de \$5,000,000

Un incendie a rasé un vaste entrepôt d'équipement ménager et d'appareils électriques divers, et a entraîné des pertes estimées à plus de \$5 millions, non loin de Hall Lake, à la hauteur du 68e parallèle, sur la péninsule Fox, à environ 500 milles au nord-ouest de Frobisher, a-t-on appris hier de source digne de foi.

L'entrepôt, qui servait de magasin à divers postes du réseau de radar DEW, contenait entre autres pièces d'équipement des lessiveuses et des appareils de chauffage. On croit également savoir que s'y trouvent emmagasinées des pièces délicates et coûteuses d'équipement de radar.

Entièrement fait de tôle, l'entrepôt était muni d'extincteurs chimiques dont l'action n'a pu enrayer la propagation des flammes. Il convient de signaler que l'incendie s'est produit voici environ trois semaines.

C'est l'affirmation qu'a faite hier le professeur John Convey, directeur de la division des mines gouvernementales du ministère des mines et des relevés techniques, hier, cependant qu'il exposait au comité de l'exploitation minière des Communes les détails du projet de la société américaine Richfield Oil.

Depuis 40 ans qu'on essaie d'extraire le pétrole des sables de l'Alta, celui-ci s'est débrouillé opiniâtrement à toutes les techniques rentables. La société Richfield propose, à son tour, de mettre à l'épreuve la puissance atomique. L'enjeu vaut la chandelle : le potentiel pétrolier des sables bitumineux se chiffre en effet, estime-t-on, par 300 milliards de barils, soit presque le double des réserves mondiales connues.

Le professeur Convey a de plus révélé que le genre d'engin atomique que l'on convoitait aurait un coût de fabrication d'environ \$1 million.

Aux journalistes qui l'ont interrogé peu après sa déposition, toutefois, il a donné à comprendre que les chiffres fournis restaient hypothétiques, puisqu'on ne pouvait prévoir avec exactitude l'efficacité de cette technique d'extraction pour le moins radicale.

Le Canada proteste avec vigueur auprès des E.-U.

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a révélé aux Communes hier que le gouvernement avait logé auprès des Etats-Unis une protestation vigoureuse contre le projet de détournement d'une quantité additionnelle d'eau des Grands Lacs dans les égouts de Chicago. "... L'inquiétude engendrée par ces propositions répétées de détournement qui causent des soucis inévitables à la population et à l'industrie canadiennes, déclare notamment la note émise le 9 avril, est à l'égard des rapports entre nos deux pays une source d'irritation profonde que nous ne saurions guère tolérer". Le Canada a exigé qu'on lui donnât la certitude que les autorités américaines ne prendraient pas de décision unilatérale sous ce rapport.

M. RIVARD :

Les universités du gouvernement seraient neutres

QUEBEC. — L'Union nationale ne reculera jamais d'un pouce sur le terrain de l'éducation, a dit jeudi soir M. Antoine Rivard, ministre des transports et solliciteur-général de la province.

La gratuité scolaire, en définitive, est une chose qui n'existe pas, a-t-il dit au dîner annuel de la jeunesse universitaire de l'Union nationale. "Il y a toujours, forcément, quelqu'un qui paie".

"Le jour où l'Université appartiendra au gouvernement nous aurons des universités

neutres. Et nous n'en voulons pas".

Dans la province, a dit M. Rivard, on reproche souvent au clergé d'avoir la main haute sur l'éducation. Pourtant, le clergé est à l'origine de l'enseignement chez nous.

Le clergé a permis l'extension de l'enseignement dans la province et nous a permis de résister à "la force matérialiste, anglophone et protestante qui nous entoure", a dit le conférencier.

Le rôle de l'Etat est un rôle supportif et ce rôle, de dire M. Rivard, l'Union nationale l'a tenu. Il n'appartient aucunement au gouvernement fédéral de se mettre le nez dans les problèmes éducationnels de la province de Québec. La Confédération reconnaît aux provinces le droit exclusif de s'occuper de l'éducation, a-t-il dit.

Le Canada ploie sous le joug des frais de défense

OTTAWA. — La population canadienne souffre de payer sous le fardeau écrasant des dépenses de défense à un moment où aucun des deux grands blocs mondiaux ne possède de moyen efficace de défense contre les armes présentement disponibles, a déclaré hier à la Chambre haute le sénateur conservateur G. S. Thorvaldson, cependant que la Chambre adoptait une motion confiant à son comité des affaires extérieures la tâche d'étudier le rôle du Canada au sein de l'OTAN.

Le sénateur s'est empressé de recommander qu'on invitât un comité sénatorial à réviser "de façon systématique et complète" les dépenses faites sous la rubrique défense.

Le cancer du sein atteint les Québécoises en plus grand nombre qu'ailleurs

L'incidence du cancer du sein parmi la population féminine de la ville de Québec est deux fois plus forte qu'elle ne l'est chez les femmes de la Saskatchewan. Par contre, les gens de cette dernière province sont deux fois plus susceptibles au cancer cutané que ne le sont les Québécois.

C'est ce que vient de révéler M. Andrew Armstrong, président conjoint de la campagne annuelle de souscriptions de la Société canadienne contre le cancer. Les chiffres statistiques ont été puisés dans les dossiers de la Société.

De 1944 à 1958, un total de \$112,000,000 fut cédé aux universités de la province, a dit M. Rivard. Le montant consacré par le gouvernement de la province pour l'aide aux étudiants serait supérieur à celui consacré par les neuf autres provinces réunies.

... FÉDÉRALE

de Terre-Neuve que le fédéral est appelé à combler et qui s'est révélée l'une des causes de frottement, ces temps derniers, entre le régime Smallwood et le sien. Le député terre-neuvien, J. W. Pickersgill lui ayant fait observer que le siège n'avait pas de titulaire depuis quatre mois et qu'il convenait de lui en trouver un au plus tôt, M. Diefenbaker lui a rétorqué que le régime conservateur, contrairement au gouvernement qui l'avait précédé, ne tolérerait pas de plus long délai à cet égard.

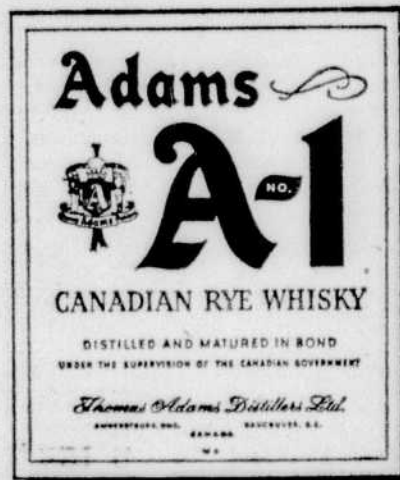
Fabrication canadienne

OTTAWA. — Les deux bateaux que le Canada se propose de donner à la Fédération des Antilles occidentales, a affirmé M. Churchill, le ministre du commerce, aux Communes hier, seront fabriqués dans des chantiers maritimes canadiens et seront probablement achevés en 1961. Les plans de construction seront probablement prêts dès le 15 mai, a-t-il déclaré au député libéral Paul Martin qui l'interrogeait à ce sujet, et l'appel aux soumissionnaires sera fait aussitôt que le gouvernement de la Fédération aura approuvé les plans. Ces bateaux, qui feront du cabotage sur les côtes des Antilles, pourront accueillir chacun 254 voyageurs et prendre dans leurs soutes 80,000 pieds cubes de marchandises.

Des chômeurs peu empressés

OTTAWA. — Certains des employés congédiés par la société A. V. Roe par suite de l'abandon du CF-105, selon les représentants du Service national de placement, manifestent peu d'empressement à accepter les nouveaux emplois qu'on leur offre, a révélé le ministre du travail, M. Starr, au député PSD, Hazen Argue, qui l'avait interrogé en Chambre, à ce propos, hier. Plusieurs d'entre eux, a-t-il ajouté, gardent manifestement l'espoir d'être rappelés par les deux compagnies qui les employaient, Avro et Orenda Engines.

Le Whisky du "BUDGET"



La meilleure valeur de rye au Québec

EATON - COUVRE-LITS A BRODER Bucilla FACILES À EXÉCUTER ET SI JOLIS!

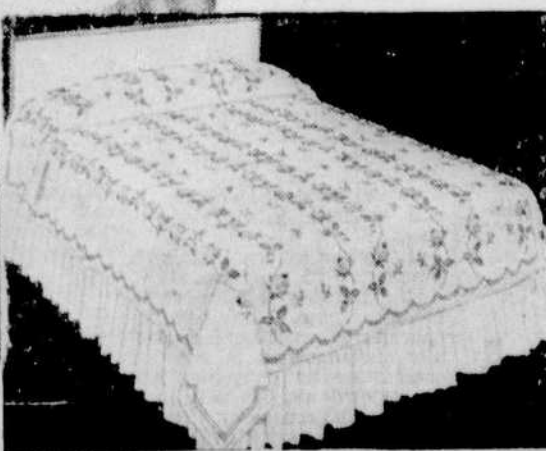
Pour la brodeuse apprentie aussi bien que pour la spécialiste la confection et la broderie de ces courtepoinces seront une véritable source de satisfaction et d'agrément. Les motifs au point de croix, faciles d'exécution, sont estampés sur une fine percale de coton blanche de belle qualité. Les couleurs sont laissées à votre choix. Instructions précises fournies pour broder, matelasser et piquer dans chaque cas. Ces courtepoinces existent pour lits simple et double... 72" x 103" et 90" x 103".

Soie Bucilla .05 l'écheveau

Motif	Dimensions	Echeveaux requis	Echeveaux requis	Prix EATON
MONTICELLO	72" X 103"	52		10.98
	90" X 103"	56		12.98
RAMBLER ROSE	72" X 103"	7	2	10.98
	90" X 103"	10	3	11.98
WILLIAMSTOWN	72" X 103"	89		5.95
	90" X 103"	107		7.95
COLONIAL ACORN	72" X 103"	2	2	7.50
	90" X 103"	2	1	9.50



MOTIF WILLIAMSTOWN



MOTIF RAMBLER ROSE



MOTIF MONTICELLO



MOTIF COLONIAL ACORN

COMPOSEZ VI-2-9211 DEMANDEZ LE SERVICE DES COMMANDES

OUVRAGES FANTAISIE (RAYON 224), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

EATON - OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 hres

Ouvert samedi de 9 h. à 5 h. 30

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

* Le motif Colonial Acorn se compose de broderie et d'appliqués.

Les auvents en toile ont toujours la confiance du public qui aime confort et beauté

CHÉTEZ-LES DE

LE DEVOIR

LE DE MONTREAL, VENDREDI, 17 AVRIL 1959

Cie d'Auvents des MARCHANDS

Articles en toile, tentes, drapeaux, parasols de jardin

UN. 6-6855 — 24 est, rue St-Paul

Montréal néglige l'industrie du tourisme au lieu de l'organiser

Un comité spécial de la Chambre de commerce du district de Montréal a fait parvenir hier, aux autorités municipales, un long mémoire dans lequel il dresse un inventaire de la situation touristique dans la métropole et fait une série de recommandations. Il se dégage de l'ensemble du mémoire que la Chambre proteste auprès des autorités contre la situation faite à l'industrie du tourisme par suite du manque de coordination et du désintérêt que semble éprouver depuis longtemps la Cité à l'égard de cette industrie, la troisième plus importante au pays, mais seulement la sixième à Montréal.

La Chambre déclare avoir acquis la conviction que la Cité de Montréal n'a pas confié assez de responsabilités à l'organisme qui dirige les destinées de l'industrie touristique dans la métropole, soit l'Office d'initiative économique et touristique de Montréal.

Elle recommande en conséquence que cet Office soit reorganisé et comprenne desor-

mais trois sections: une section économique, une section touristique et une section publique et relations extérieures; chaque section de l'Office aurait à sa tête des titulaires responsables et compétents. De plus, la Chambre est d'avis que l'industrie touristique de Montréal se développe sans coordination et que la Cité de Montréal ne participe pas suffisamment au travail d'expansion touristique. Elle croit sincèrement que le moment est venu pour la Cité de porter un plus grand intérêt à ce secteur de notre économie et de consacrer plus d'efforts et plus d'argent à notre industrie touristique.

La Chambre fait remarquer: «Le budget de l'organisme municipal à qui incombe la fonction touristique, soit l'Office d'initiative économique et touristique, est nettement insuffisant (\$89,000, en 1958-59, dont \$48,787 à l'item traitements et gages), et cet Office remplit surtout et avant tout un rôle de prospection industrielle».

Et la Chambre d'ajouter: «L'activité touristique de Montréal se déploie présentement sans aucune collaboration entre les autorités publiques, les organismes privés, les entreprises privées. Il est inconcevable que l'exploitation de cette industrie ne soit pas coordonnée par la Cité de Montréal, car c'est elle qui appartient d'effectuer une telle coordination.

La Chambre signale qu'un programme rationnel d'expansion touristique doit être conçu pour

au moins cinq années à l'avance et que «l'un programme d'expansion doit afficher notre capital historique, spirituel, atmosphère française et anglosaxonne, notre hospitalité, nos beautés naturelles, nos arts, notre artisanat et nos traditions.

La Voie maritime

Le mémoire déclare encore: «Relativement à une question de brûlante actualité, la Chambre s'inquiète du fait que la Cité de Montréal ne semble pas avoir mis de l'avant un programme d'envoie en vue de la célébration de l'inauguration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Elle est pourtant convaincue que cet événement historique, rehaussé par la visite royale et la venue du président des États-Unis, devrait amener à Montréal des centaines de milliers de visiteurs. La Chambre déplore le fait qu'aucune publicité n'ait encore été faite par la Cité sur cet événement grandiose.

«C'est pourquoi elle recommande: 1) la nomination immédiate d'un coordonnateur compétent parmi les employés de la Cité qui devra élaborer et réaliser le programme des fêtes qui marqueront l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent; 2) l'élaboration immédiate d'un programme de publicité correspondant à l'importance de cet événement qui attirera l'attention du monde entier sur notre ville.

La Chambre recommande également à la Cité de Montréal: 1) d'intensifier considérablement sa publicité touristique; 2) de s'équiper de façon à pouvoir fournir une documentation appropriée aux personnes qui désirent visiter la métropole; 3) d'exercer un rôle de surveillance plus conforme au véritable visage de la ville; 4) d'élaborer un programme de conservation de nos reliques (vieilles maisons, vieux sanctuaires, sites historiques, etc.); 5) de réaliser la partie du plan Gidder qui concerne le «Vieux Montréal»; 6) de réaliser complètement le plan d'ensemble établi par la Cité pour l'aménagement du Mont-Royal; 7) de créer de nouvelles attractions dans les grands parcs de la Cité; 8) d'entreprendre des pourparlers avec les autorités compétentes en vue de la construction d'une gare maritime de Montréal et de l'amélioration de la réception des voyageurs et du système de dédouanement.

Me VADEBONCOEUR:

Il faut cesser d'empêcher sur le Mont-Royal

Le candidat du quartier sud pour les prochaines élections municipales d'Outremont, Me Jacques Vadeboncoeur, R.C., déclare, jeudi soir, qu'il est «catégoriquement opposé à la construction de maisons d'appartements dans la partie du boulevard Mont-Royal actuellement occupée par le cimetière protestant».

«Je suis d'opinion, dit-il, qu'on doit cesser d'empêcher la montagne et qu'on doit en conserver le cachet et la physionomie, qui sont uniques à Montréal».

Me Vadeboncoeur a ajouté ailleurs qu'il favoriserait plutôt l'établissement d'un plus grand nombre de terrains de jeux, parcs d'amusement et patinoires, de même que la construction d'un centre de loisirs appropriés aux besoins de la jeunesse, si les propriétaires le désirent après référendum.

A OUTREMONT:

Démenti formel apporté par le maire Bourque

Jamais, depuis 47 ans, des élections n'ont suscité tant d'émotion dans la cité d'Outremont. Les accusations, les répliques, les contre-répliques se succèdent de jour en jour, parfois même plus rapidement encore. Hier soir, le maire Romuald Bourque a apporté, au cours d'une conférence de presse, «un démenti honnête et immédiat» à certaines accusations et certains allégés lancés récemment par les adversaires des trois candidats qui appuient son administration.

On sait que lundi prochain, un peu plus de 3.800 Outremontais iront aux urnes pour choisir trois échevins dans les quartiers nord, sud et ouest de la cité. Deux partis sont en lice: les candidats de l'Association des citoyens d'Outremont et les candidats qui soutiennent le maire actuel, M. Romuald Bourque.

M. Bourque a tout d'abord voulu rectifier les faits apportés par l'Association des citoyens d'Outremont dans une lettre qu'elle a fait parvenir aux électeurs en fin de semaine dernière. L'Association affirme, dans cette lettre, que «la cité d'Outremont dépense \$1.500.000 à ou une autre municipalité d'envoyer à peu près semblable ne consacre que \$450.000 pour des services identiques».

«Voici les faits, a déclaré hier soir le maire Bourque: la cité d'Outremont paie chaque année à ses employés une somme globale de \$781.536 en salaire. Il faut ajouter à cette somme \$50.789 pour la contribution de la ville au fonds de pension, pour les congés payés, les uniformes et les autres avantages qu'elle accorde à ses employés. Il faut encore ajouter une somme de \$112.900 pour l'entretien des vidanges, l'entretien des arbres, le curage des bassins collecteurs d'égouts et l'élimination de la terre, le tout donné à contrat. Ceci forme une somme

totale de près d'un million de dollars», a précisé M. Bourque. Il a aussitôt ajouté: «Ce total ne tient pas compte de l'argent consacré à l'entretien et à la réparation des rues ainsi qu'à l'entretien de la neige. Même selon l'échelle actuelle de salaires qui, dans le cas des policiers, des pompiers et des travailleurs, a été établie en vertu d'une convention collective de travail, il serait impossible d'administrer une ville comme Outremont avec la somme ridiculement minime (de \$450.000) que mentionne l'Association des citoyens d'Outremont».

«La campagne politique des trois candidats, qui sollicitent des postes de commandement au nom de l'Association des citoyens est faite de faussetés, d'exagérations et de prophéties ridicules», a poursuivi le maire Bourque. Les électeurs d'Outremont ne se laisseront pas leurrer par les assertions de ces personnes inexpérimentées et ambitieuses.

Parlant ensuite de l'accusation lancée par l'Association, suivant laquelle la Cité aurait envoyé un faux rapport en ce qui a trait à la défense civile, M. Bourque a dit que c'était ridicule. «La loi ne nous oblige pas à faire un tel rapport, a-t-il déclaré. Si on veut le faire, on le fait de bon gré. Et si c'est tout ce qu'ils ont à nous reprocher c'est que nous avons une administration extrêmement honnête».

«En ce qui concerne la vente de 4 camions de trois tonnes chacun, au prix de \$106 pièce, le maire a signalé le fait que 2 de ces camions dataient de 1947, un de 1946 et l'autre de 1945. L'acheteur, a-t-il précisé, a dû en vendre deux à la fin de la semaine dernière, après avoir mis pour \$2.000 de réparations sur les deux autres. L'un n'a pu être utilisé que pendant cinq semaines. Résultat: un seul camion en service, mais avec un moteur neuf. Le maire a montré aux journalistes présents, des



Le président du Comité du tourisme de la Chambre de commerce de Montréal, M. Marcel Caron (à gauche), examine en compagnie de M. Maurice Chartrand, le directeur général adjoint de la Chambre de commerce de Montréal, une copie du mémoire que la Chambre a fait parvenir hier aux autorités municipales et qui porte sur la situation du tourisme dans la métropole. (Photo Le Devoir)

Lettre d'Ottawa

Me Maurice Allard attache publiquement le grelot au cou du gouvernement

Par Clément BROWN

correspondant parlementaire du DEVOIR

OTTAWA. — Le débat sur le budget se poursuit à Ottawa. De chaque côté, on invoque force arguments — et pas toujours mauvais — pour soutenir ou attaquer la politique du gouvernement. Nous donnerons, au cours de la semaine prochaine, nos impressions d'ensemble sur la discussion du problème fiscal canadien.

Pour le moment, nous voudrions signaler un discours en particulier, celui de M. Maurice Allard, de Sherbrooke, sur la question du financement de l'éducation par le pouvoir central. L'importance de ce discours ne vient pas tant de ce qu'il contient — et certaines parties en sont excellentes — mais de ce qu'il laisse pressentir sur le plan politique.

C'est un secret de polichinelle qu'une partie de la députation conservatrice du Québec a fait connaître son opposition à la loi d'aide aux universités. Plusieurs caucus généraux ou particuliers ont été tenus où le problème a été abordé. Le premier ministre sait à quel point il se fonde sur les opinions d'un assez puissant groupe de ministériels du Québec.

M. Allard a cependant été le premier à attacher publiquement le grelot au cou du gouvernement en cette matière. Si nos informations sont bonnes, il ne sera pas le dernier.

Nous ne savons pas si des pressions sont exercées pour amener ces députés à se taire sur un aussi épineux sujet. Les intéressés nous assurent que non. Les événements nous le démontreront s'ils nous disent la vérité.

Les Québécois — et nous devons préciser ici, surtout les Canadiens français — de la députation conservatrice ont fait campagne contre l'intrusion du fédéral dans le financement de l'éducation. Ils ne s'en cachent pas. Qu'ils aient tort, à ce moment-là, dans l'Union nationale ou dans le parti conservateur ne change rien aux faits.

On croit même que certains députés de ce camp ont été tentés de se retirer de la tribune publique, ils ont couru le risque d'être qualifiés de «duplessistes» auprès des gens chez qui cette épithète soulève une hostilité hargneuse et qui ne se recrutent pas seulement chez les libéraux. Ils prennent aussi le risque de diviser publiquement la députation ministérielle sur une question de principe.

Il n'est pas sûr que tout iront jusqu'à voter contre les crédits affectés à l'aide aux universités et aux écoles secondaires. Ici, entrent de subtiles considérations de parti dont quelques-unes sont recevables. Mais c'est le résultat de la politique publique de hostilité à une politique acceptée par le parti dont il se réclame est déjà un phénomène inusité chez nous.

A mesure que le Parlement actuel approchera de son terme, les conservateurs du Québec

seront hostiles à la loi d'aide aux universités. Ils voudront accroître les pressions sur le cabinet afin de l'amener à trouver, à tout le moins pour Québec, une solution donnant satisfaction aux objections constitutionnelles du gouvernement de cette province.

Certains parlent déjà d'une abstention symbolique, pour cette année, afin d'attirer l'attention du gouvernement fédéral sur le caractère sérieux que pose sa conduite, à la fois sur le plan constitutionnel et sur le plan politique.

D'autres parlent d'aller jusqu'au vote d'approbation de la loi, dans un délai raisonnable, la question n'a pas été réglée à leur satisfaction.

Peut-être y a-t-il beaucoup de redondances dans ces affirmations. Les événements nous instruiront sur leur sincérité. Personne ne peut cependant se faire d'illusion, et les conservateurs du Québec encore moins que les autres, sur l'importance de ces derniers, de tenir au Parlement une conduite conforme aux principes qu'ils ont exposés aux dernières élections.

Qu'ils tiendront parole aux électeurs ou ils iront rejoindre, dans le mépris public, ceux de leurs prédécesseurs qui se sont fait une spécialité de proclamer une chose et d'en pratiquer une autre.

Il est douteux que les conservateurs du Québec réussissent à atteindre leur complet objectif, la substitution d'une autre formule à la loi d'aide aux universités soit par l'abandon de certains revenus fédéraux aux provinces soit le retrait définitif d'Ottawa de ce champ d'action.

L'opinion anglo-canadienne n'est pas encore mûre pour une telle crise et, dans le Québec, les besoins pressants des universités en amènent plusieurs à marcher sur leurs scrupules, quand ils en ont.

Les ministériels québécois n'en demandent pas tant, pour le moment. Ils laissent aux provinces la responsabilité d'accepter l'aide fédérale à leurs universités, si le cœur leur en dit. Mais ce qu'ils souhaitent et ce qu'ils exigent (pour quelques-uns d'entre eux au moins), c'est qu'Ottawa s'emploie à trouver une solution à laquelle ces députés ont attaché leur prestige politique et moral.

Du succès ou de l'insuccès de leurs efforts dépend, en bonne partie, le résultat de la prochaine consultation populaire. Or, tout naturellement, personne n'est prêt à s'offrir à la vindicte populaire en prétextant que rien n'a été accompli de ce qui a été promis.

CNR: une grève nationale des chauffeurs de locomotive n'affectera pas le réseau

La direction des Chemins de fer Nationaux du Canada a annoncé hier qu'elle continuera d'exploiter normalement son réseau si le syndicat des chauffeurs de locomotive déclenche une grève nationale. Mais le syndicat n'a pas tardé à répondre que, dans l'éventualité d'un arrêt de travail, le réseau ne fonctionnera pas normalement.

Le différend intervenu entre le syndicat et la société porte, on le sait, sur l'emploi des chauffeurs à bord des locomotives à traction diesel dans les gares de triage et dans les convois de marchandises. Conformément aux conclusions d'une commission d'arbitrage, la compagnie entend éliminer graduellement les chauffeurs dans ces deux secteurs de l'exploitation. Mais le syndicat, n'acceptant pas ces conclusions, se déclare prêt à déclarer la grève pour garantir la présence des chauffeurs à bord des locomotives à traction diesel circulant dans les gares de triage ou remorquant des convois de marchandises.

La date de l'arrêt de travail serait fixée dès que le résultat du scrutin syndical dans l'Ouest du pays sera connu. Les chauffeurs des provinces atlantiques, de l'Est et du Centre ont déjà autorisé leurs chefs syndicaux à déclencher la grève. Au total, 3.500 chauffeurs sont à l'emploi des Chemins de fer nationaux.

Invité à commenter la déclaration de la société, selon laquelle une grève ne saurait gêner l'exploitation normale du réseau, le vice-président du syndicat, M. Gamble, a déclaré: «Nous entendons prendre des dispositions telles que le réseau ne sera pas exploité normalement si la grève est déclenchée. Nous faisons des maintiens les préparatifs qui s'imposent afin de parer à l'éventualité d'une grève, si celle-ci est déclenchée».

Si le syndicat ordonnait la grève, il chercherait à obtenir au préalable l'appui des autres cheminots. Mais on se souvient que le syndicat n'avait pas obtenu cet appui lorsqu'il déclara la grève contre le Pacifique-Canadien, il y a un an, les autres cheminots s'étant presque tous présentés au travail.

C'est que, estimé-on dans les milieux informés, la cause des chauffeurs de locomotive est perdue. Face à l'automatisation, ils sont contraints de s'adapter aux circonstances nouvelles: l'expérience démontre que la présence des chauffeurs dans une locomotive à traction diesel n'est plus nécessaire.

Le déclin des trains de voyageurs est superflu. Les Chemins de fer nationaux ont donné l'assurance que l'ancienneté et les autres avantages qui s'y rattachent

seront maintenus.

M. André Larivée, président de la région d'Asbestos, présidera le dîner d'Asbestos dimanche.

C'est M. André Larivée qui présidera le dîner des Amis du Devoir à Asbestos dimanche. M. Larivée invite tous les lecteurs et amis du Devoir de la région à retenir leurs billets pour cette réunion, la première du genre. On peut atteindre M. Larivée au téléphone au numéro 90, à Asbestos.

Le dîner aura lieu à l'hôtel Québec. La réunion est mixte et les billets coûtent \$2,00 chacun.

Le rendez-vous est pour 5 heures. Le dîner lui-même commencera à 6 heures.

provinces la responsabilité d'accepter l'aide fédérale à leurs universités, si le cœur leur en dit. Mais ce qu'ils souhaitent et ce qu'ils exigent (pour quelques-uns d'entre eux au moins), c'est qu'Ottawa s'emploie à trouver une solution à laquelle ces députés ont attaché leur prestige politique et moral.

Du succès ou de l'insuccès de leurs efforts dépend, en bonne partie, le résultat de la prochaine consultation populaire. Or, tout naturellement, personne n'est prêt à s'offrir à la vindicte populaire en prétextant que rien n'a été accompli de ce qui a été promis.

MM. QUILLICOT, THERIAULT, DAVALUY ET MME SMITH

Conseil des arts: bourses de voyage à 4 artistes canadiens

OTTAWA. — Le Conseil des arts du Canada a annoncé hier qu'il subventionnera les voyages à l'étranger et au Canada de quatre artistes canadiens. Ce sont M. Louis Quilicot, Yves Thériault et Raymond Daveluy, ainsi que Mme Lois Smith de Toronto.

Baryton bien connu, M. Quilicot a été choisi pour créer le rôle-titre de l'opéra «Le Duc d'Alba», œuvre inédite de Donizetti, qui sera créée au festival de Spoleto, en Italie, sous la direction de M. Thomas Schippers. Le manuscrit a récemment été découvert. Les frais de voyage de M. Quilicot seront à la charge du Conseil des arts.

Le romancier Yves Thériault obtient une subvention pour parcourir le Canada en vue de recueillir les données d'un ouvrage romanesque qui s'intitulera «Les Hommes du Canada». Il s'agit d'une étude de romances sur les divers groupes ethniques du pays.

Organiste de grand prestige et professeur au Conservatoire de Montréal, M. Raymond Daveluy obtient une subvention pour aller étudier l'art chorégraphique en Angleterre durant une période de trois mois. Elle aura l'occasion de travailler avec le corps de ballet du Royal Ballet.

Enfin, Mme Lois Smith, prima ballerina du Ballet National du Canada, obtient une subvention pour aller étudier l'art chorégraphique en Angleterre durant une période de trois mois. Elle aura l'occasion de travailler avec le corps de ballet du Royal Ballet.

Longivex - plus

solution de additionné de vitamines B

GELÉE ROYALE D'ABEILLES



CONTRIBUE

- au maintien de l'appétit
- à la résistance normale à l'infection
- à la croissance chez les jeunes

EST UTILE

- dans les cas de métabolisme anormal
- pendant la fièvre, la grossesse et les maladies infectieuses

LONGIVEX-PLUS est recommandable en cas d'anémie simple ou fatiguée, surtout chez les vieillards et les convalescents.

Préparé sous le contrôle du Dr FERNAND CORMINBOEUR, professeur à l'Institut Agricole d'Oka, docteur en sciences, chimiste professionnel.

LONGIVEX-PLUS est présenté dans des ampoules de verre buvable.

DOYON & DOYON Eng. 450 est, rue St-Paul, Montréal V1 3-8907

Banque Provinciale et Caisses populaires

Félicitations aux directeurs de La Banque Provinciale et des Caisses Populaires HEUREUSE NOUVELLE

COLLABORATION ET COEXISTENCE

A compter du 4 mai prochain, La Banque Provinciale du Canada sera la seule à servir de Banque de compensation pour toutes les CAISSES POPULAIRES de la province.

Belle preuve concrète de la possibilité d'entente et de coexistence entre personnes intelligentes, compréhensives et animées d'un esprit de «collaboration» plutôt que de «domination».

Esprons que d'autres pas se feront dans ce sens entre les Sociétés reconnues comme capitalistes, et les Sociétés reconnues comme Coopératives.

Meilleurs vœux de succès aux Associés des Caisses Populaires et aux Dépositants des Succursales de Banques.

Nous croyons que ces deux Organismes accomplissent un service «complet» dans la vie économique des Canadiens et doivent coexister dans une sage collaboration.

Félicitations et Meilleurs Vœux. H. Georges Grenier

PHOTOS DE 1ère COMMUNION



Faites photographier votre enfant à l'occasion de sa 1ère communion par un expert de grande réputation

studio D. Léonard

63 est, rue Mont-Royal (près St-Laurent) V1 4-2911

Les Souliers Slater

proouvent leur QUALITE. Nul ne surpasse leur confort luxueux, leur long usage et leur splendide apparence. Le meilleur achat de chaussures que vous puissiez faire

\$21.95

STATIONNEMENT GRATUIT

1 heure gratuite au terrain de stationnement 1500, 1501, au sud de St-Catherine.

J.R. LÉONARD LTD

301 est, Ste-Catherine • 1595 est, Mt-Royal

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No 454, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Filion. Le "Devoir" est membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés. Abonnements par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et banlieue, \$25.00; CANADA hors Montréal et banlieue, \$35.00; États-Unis et Empire Britannique, \$30.00; Union postale, \$20.00. — ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$5.00. — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal. Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTREAL, VENDREDI, 17 AVRIL 1959

BUDGET MUNICIPAL

Sur un divertissement de \$155 millions

Le budget Savignac a donc été réduit de \$11 millions, ce qui laisse tout de même une augmentation de l'ordre de \$14 millions. Les contribuables vont trouver la pilule amère, surtout dans les quartiers neufs où l'évaluation des terrains a été énergiquement rajustée dans le nouveau rôle. Le budget Savignac intégral aurait été encore plus dur, et ces coupures de \$11 millions sont autant de gagné.

Comme il était impossible au Conseil de refaire convenablement le travail gâché par l'Exécutif, dans les délais volontairement abrégés par M. Savignac, la seule alternative au budget Savignac, que tout le Conseil réprouvait, était ce qu'on a appelé le budget Croteau. Une coupure arbitraire de 8% des crédits de tous les services n'est pas une chose recommandable, mais l'administration pourra redistribuer un peu, selon l'urgence relative des besoins, les crédits votés, et ces coupures devraient au moins plafonner le gaspillage.

Le R.G.M. s'est brisé avec éclat, mais la répartition des votes a été telle que c'est le conseiller Robert qui a permis aux révoltés du R.G.M. de couler le budget Savignac. La position de la Ligue d'action civique était délicate et difficile. Elle n'avait pas à assumer des coupures horizontales et empiriques dans les crédits de tous les services, mais il fallait opter entre deux maux, et si M. Robert a voté avec M. Croteau, tous les autres conseillers de la L.A.C. ont voté avec l'administration. Sans le vote de M. Robert, n'aurait-on pas pu reprocher à la L.A.C. d'avoir fait passer le budget Savignac s'il avait été adopté par défaut? Appui négatif et accompagné de dénégations vigoureuses, mais appui qui eût quand même été lamentablement efficace.

Maintenant que le budget est adopté, d'une façon qui peut compromettre l'efficacité des services municipaux, cette situation devrait favoriser l'enquête promise par M. Hayes, enquête qui doit être impartiale et indépendante, parce qu'on ne peut pas laisser à l'administration le soin d'une étude dont le but est de révéler son incompetence et son gaspillage.

Cette enquête devient d'autant plus nécessaire que le budget adopté menace de fausser l'équilibre entre les dépenses déjà engagées, et peu compressibles à moins de réformes, et celles qu'on pourrait ajourner mais qui répondent à des besoins urgents, comme certaines dépenses capitales mentionnées dans les discussions au Conseil. Certaines critiques visent le chapitre des salaires; l'enquête doit montrer s'il est vrai ou non que quelques services ont un personnel trop nombreux et s'il est nécessaire de redistribuer les fonctions. Si on laisse monter les salaires en plafonnant les revenus, cela ne peut que paralyser les services par une trop forte limitation des dépenses capitales et de l'outillage.

Toutefois ce serait une grave erreur de limiter une pareille enquête au cadre actuel du budget municipal. Même s'il y avait quelque chose à faire du côté du personnel, la grande lacune c'est assurément une mauvaise répartition des revenus. S'ils veulent servir l'intérêt légitime des Montréalais, comme c'est leur devoir, les conseillers doivent mettre en lumière les abus du gouvernement provincial à l'égard de la métropole.

La preuve est facile à faire. Le rapport Tremblay préconise une répartition nouvelle des dépenses, pour que la province assume notamment le coût des grandes voies urbaines assimilables aux routes de caractère provincial. A défaut d'une telle solution, il faudrait des subsides provinciaux, comme la chose se fait à divers degrés dans toutes les provinces canadiennes, sauf dans Québec. C'est un abus flagrant et auquel les dépenses du boulevard métropolitain, qui sont imposées à Montréal dans la proportion de 70%, donnent une coûteuse actualité.

Ce budget, et les circonstances étonnantes de sa préparation, de sa discussion, de son adoption, apportent une nouvelle preuve de l'absurdité de notre régime de gouvernement municipal. Il se traduit difficilement de rendre plus cocasse, ou plus (tragiquement) amusante la coûteuse caricature de démocratie qui vient de se dérouler à l'hôtel de ville.

On a comparé le Conseil à un cirque. Ça manque évidemment de drapeaux ou de lions, mais pour la fantaisie... Avec ses trois classes ce serait même le cirque à trois tentes (three ring circus, comme on dit aux États-Unis). La comparaison a tenu jusqu'à la fin; on sait que la complexité du cirque exige une rigoureuse ponctualité. Or la charte décrétait que le spectacle annuel du budget devait finir à minuit juste, et la synchronisation a été parfaite. Pour arriver à l'heure, on a même dû expulser un clown qui s'obstinait à prolonger son numéro; le spectacle d'un conseiller que trois policiers doivent sortir de force et qui se débat en faisant voler les papiers et documents sur son passage, n'est pas banal; le public qui paie assez cher pour se divertir, et cet incident haut en couleur était prévu dans le scénario d'un divertissement de \$155 millions.

Donc une triple enquête s'impose. D'abord sur le budget lui-même, notamment quant à la part des salaires dans le total; ensuite sur la carence du gouvernement provincial à faire sa part dans les dépenses urbaines, spécialement dans la région de Montréal; et enfin sur notre régime municipal qui décuple toutes les faiblesses et les difficultés que peut comporter l'administration d'une grande ville.

Paul SAURIOL

Lettres au "Devoir"

Radio-Canada et le français

Cher monsieur,

C'est avec étonnement que nous avons lu, dans LE DEVOIR de samedi dernier (4 avril), un article critiquant la façon dont les responsables des Services d'information, à Ottawa, procèdent les communiqués de Radio-Canada destinés à la presse. Dans cet article de première page, vous affirmez qu'il y a eu erreur de traduction, de notre part, concernant le télégramme signé par l'Union des artistes et la Société des auteurs dramatiques, de Montréal, et reçu la semaine dernière par M. E.L. Bushnell, président intérimaire de notre Société.

Selon vous, le télégramme, en langue anglaise, disait: "... Nous tenons à conserver et à faire prospérer nos arts et nos industries au Canada". Or je dois vous faire remarquer tout de suite que ni M. Bushnell ni aucun autre représentant de Radio-Canada n'a reçu une version française de ce télégramme. Le télégramme, que nous pourrions vous faire tenir si vous le désirez, comportait bel et bien le mot HEARTS, et non, comme vous le dites, le mot ARTS. Vous conviendrez, avec nous, qu'il n'appartenait pas à M. Bushnell de changer quoi que ce soit au télégramme; on se contenta donc de citer intégralement la phrase précitée, telle qu'elle pouvait être lue.

Une erreur semblable n'était certainement pas d'une importance majeure. Nous comprenons mal que votre journal ait porté une attention démesurée, et ait profité de cet incident pour taxer d'incompétence ceux qui, à Ottawa, veillent à ce que toute documentation émanant de Radio-Canada respecte le caractère bilingue de notre popu-

lation. S'il existe au pays un service public qui veille scrupuleusement à l'aspect bilingue de notre nation, c'est bien la Société Radio-Canada.

En ce qui concerne votre affirmation touchant la qualité de nos communiqués, nous ne prétendons pas atteindre à la perfection. Nous croyons, toutefois, que nos communiqués peuvent se comparer à ceux des autres organismes français ou bilingues de notre pays, et nous sommes bien persuadés que les efforts que nous faisons pour présenter dans le meilleur français possible.

J'espère que vous aurez l'obligeance de publier cette lettre dans vos pages et que vous daignerez accepter, monsieur Laurendeau, l'expression de ma considération distinguée. Bien à vous, R.C. FRASER, Directeur des relations extérieures.

comptes bien poursuivre les efforts que nous faisons pour présenter dans le meilleur français possible.

J'espère que vous aurez l'obligeance de publier cette lettre dans vos pages et que vous daignerez accepter, monsieur Laurendeau, l'expression de ma considération distinguée. Bien à vous, R.C. FRASER, Directeur des relations extérieures.

comptes bien poursuivre les efforts que nous faisons pour présenter dans le meilleur français possible. J'espère que vous aurez l'obligeance de publier cette lettre dans vos pages et que vous daignerez accepter, monsieur Laurendeau, l'expression de ma considération distinguée. Bien à vous, R.C. FRASER, Directeur des relations extérieures.



Les derniers coups de griffes

La monarchie et le peuple japonais ont conclu un nouveau bail sentimental

Par Robert GUILLAIN

TOKYO, avril. — Un monsieur japonais en complet veston et chapeau mou, qu'on prendrait volontiers pour un professeur ou un savant un peu timide: voilà l'image que l'empereur Hirohito présente aujourd'hui à son peuple.

A une époque encore proche je me rappelle avoir vu un tout autre personnage. Je le revois encore, sanglé dans son uniforme de chef des armées du Soleil Levant, immobile sur son cheval blanc, devant le rideau de pins qui enferme l'enceinte secrète du palais. C'était en 1938, au plus haut des victoires d'alors sur les Chinois, et les bonnes gens de Tokyo, par exception, avaient été admis à contempler leur souverain. Une brume d'automne noyait le décor, achevant de donner à la silhouette impériale, sur sa blanche monture, l'aspect d'une apparition. Et les Japonais, qui défilaient devant lui en contrebas, à plus de cent mètres de distance, s'arrêtaient en retenant leur souffle, et longuement restaient plies en deux: devant l'auguste présence il était de règle en ce temps-là de faire une expression consacrée, "la stupeur et le tremblement".

Le contraste saisissant entre le souverain en uniforme et le souverain en veston bourgeois est symbolique: il résume les vicissitudes et la transformation de tout un peuple. L'empereur sera désormais, dit la Constitution démocratique du nouveau Japon, "le symbole de la nation". Cela ne signifie pas, comme si vrai que de celui-ci, Les Japonais, peu portés aux explications abstraites, seraient assez embarrassés si on leur demandait ce que cela veut dire. En revanche ils le comprennent très bien par le coeur. L'attachement qu'ils gardent en matière de traditions, et l'institution impériale à probablement une source dans deux faits qui touchent fortement leurs sentiments: l'empereur est celui qui a partagé les erreurs et les souffrances de son peuple, puis son redressement et ses espoirs; et c'est aussi celui qui, dans sa personne même, a prouvé que la continuité et la tradition sont au Japon plus fortes que tous les cataclysmes.

La plus terrible catastrophe de l'histoire japonaise, celle de la bombe atomique et de la défaite de 1945, n'a pas réussi à faire mentir la formule traditionnelle inscrite dans la Constitution de Meiji, à la fin du siècle dernier, selon laquelle la famille impériale a le privilège d'être "une ligne sans interruption à travers les âges éternels". La dynastie japonaise se réclame d'une ancienneté qu'aucune autre famille royale ne prétend égaler: la fondation légendaire de l'empire remonte à plus de deux mille six cents ans. C'est un fait en tout cas que la lignée est restée la même à travers toute l'histoire tourmentée du vieux Japon et a survécu à l'ouverture du pays à l'influence occidentale. Les règles de la filiation impériale, en particulier la facilité de l'adoption et de la légitimation, expliquent en partie cette continuité. Mais elle tient certainement aussi à un instinct profond de permanence et de durée.

Le contraste est frappant avec la Chine voisine. Chez celle-ci, la courbe de l'histoire est toute zigzagante de la montée et de la chute des dynasties, toute brisée par la fréquence des changements dynastiques. Sur ce point-là comme sur d'autres, le Japon montre une originalité foncière par rapport à ses maîtres chinois, même si d'autre part il leur a beaucoup emprunté.

Que ce soit seulement le trône, mais que son occupation lui-même ait résisté à l'épreuve de 1945, c'est un des aspects les plus remarquables de l'histoire d'après-guerre. Il s'en est fallu de peu que l'un et l'autre fussent balayés. Hirohito fut sauvé une première fois au moment même de la capitulation. Dans les négociations secrètes qui ont suivi, les Japonais n'acceptèrent que de se rendre qu'à la condition que le trône serait sauvé: cela leur fut accordé, et ce fut pour le Japon un facteur capital de stabilité. L'empereur fut sauvé une deuxième fois quand Mac Arthur réussit à déjouer les efforts de certains représentants alliés à Tokyo, dont les Russes et les Chinois,

dèle dont le Japon pourrait en partie s'inspirer pour la "reconstruction" d'un empereur constitutionnel. Dans la mesure du possible le protocole et les usages de la cour de Tokyo se sont inspirés des exemples de la cour anglaise, observés avec soin.

Enfin la renaissance de la religion shintoïste, que l'occupation avait sinon opprimée du moins sévèrement contrôlée, a été réintroduite dans la vie publique des rites traditionnels qui restent étroitement associés avec l'institution impériale. L'empereur était naguère une sorte de grand-prêtre du shintoïsme; il n'a jamais vraiment perdu ce rôle. Aux fêtes des saisons, dans les sanctuaires du palais où le peuple n'a jamais accès, il célèbre des rites shintoïstes séculaires, aux sons étranges d'une des plus anciennes musiques du monde. Dans les grandes circonstances on a vu l'empereur ou ses ministres se rendre aux temples de la déesse du Soleil, à l'éc, pour "faire un compte rendu" aux mêmes impériaux et à la déesse, mère de la lignée.

Le modernisme contre la tradition. Les Japonais n'approuvent pas tous ces manifestations. Il existe un secteur de l'opinion où on les dénonce comme réactionnaires, ou s'exprime même parfois une hostilité déclarée envers le trône. Quelle que soit la part de la classe intellectuelle orientée à gauche et pour certains éléments de la classe ouvrière qui sont touchés par le marxisme l'empereur n'est plus grand-chose. Il est certain aussi qu'il n'est pas aussi fort que celui des ruraux. Ces tendances, pour le moment, ne sont que celles d'une étroite minorité, mais qu'en sera-t-il demain, dans l'avenir incertain de cette partie de la population?

On se remette en question le principe monarchique, beaucoup de Japonais pensent au moins que le processus de modernisation pourrait être poussé davantage. Trop de coutumes archaïques ou encombrantes sont encore pratiquées autour de l'empereur, disent-ils. Un air trop confiné règne à la cour. Un problème typique se pose, celui de la reconstruction prochaine du palais impérial. Vaut-il le rebâtir, comme le voudraient les traditionalistes, à l'emplacement même de l'ancien? N'est-ce pas plutôt l'occasion, répliquent les modernistes, d'installer l'empereur ailleurs et d'abolir enfin la sorte de cité interdite que constitue au coeur de Tokyo l'enceinte du palais, derrière ses douves vertes et ses hauts murs gris? Ce vaste espace fermé est pour la circulation et l'aménagement de Tokyo une terrible gêne. Les édiles voudraient y ouvrir des avenues, y faire passer le métro, y créer enfin un parc ouvert au public, car cette capitale n'a presque aucun espace vert.

La jeunesse conquise par son prince. Dans cette querelle des anciens et des modernes, ce sont les modernes qui sont en train de gagner la partie. Le mariage du prince héritier Akihito avec une jeune fille qui n'appartient pas à la noblesse, Mlle Michiko Shoda, en est une preuve éclatante. Le trône s'en trouvera-t-il consolidé? Ne fait-on pas un peu trop honneur au mariage des traditions anciennes, qui demandent une fiancée choisie parmi l'une des cinq familles d'une ancienne noblesse? A force de démocratiser la famille impériale, ne met-on pas en danger l'avenir de la monarchie? Ce sont des questions qu'on se pose à Tokyo. Ici encore la thèse qui l'emporte est la thèse des modernes, des optimistes. Le vrai danger pour la monarchie, disent-ils, n'est pas la jeunesse, mais la décadence de la jeunesse. L'école d'après-guerre, pendant près de dix ans, n'a parlé aux enfants ni de patriotisme, ni de drapeau, ni de l'empereur. Pour les jeunes, Hirohito appartient au passé. Que penseront-ils d'Akihito? Eh bien! le plébiscite est fait: il suffit pour s'en convaincre de voir monter à Tokyo, ces

La remonte du prestige impérial. Une fois sorti du purgatoire des trois premières années de l'occupation américaine, le Japon a vu se produire une lente remonte du prestige impérial. La démocratisation du souverain n'a pas toujours nui, au contraire. Vu de près au lieu de rester invisible, Hirohito s'est révélé non père d'une famille de six enfants, non mari d'une impératrice affable et bonne. Ses frères, le prince Takamatu et le prince Mikasa, sont montés fréquemment en public, le premier plutôt observateur, le second franchement libéral. On a vu une des filles aînées de l'empereur épouser un simple fonctionnaire de l'administration des chemins de fer. Le prince Akihito, héritier du trône, est allé en classe, et son éducation n'a pas été très différente de celle des jeunes Japonais d'après-guerre.

Ainsi le foyer impérial devenait quelque chose comme le modèle des foyers bourgeois, un peu comme cela se passa dans la famille royale d'Angleterre. Les chambellans et les bureaux de la cour, encore puissants, ont d'ailleurs vu dans la monarchie britannique un mo-

Blocs-Notes

Au conseil municipal de Moncton

Les Acadiens de Moncton se réjouissent de la représentation accrue au conseil municipal de Moncton que leur a valu l'élection du samedi 11 avril dernier. Ils n'avaient qu'un seul représentant dans le dernier conseil, M. Laurie Williams, qui s'est fait réélire dans le quartier numéro 1; ils en ont maintenant deux: puisque M. Jean-Paul Leblanc a emporté l'un des deux sièges du quartier numéro 3.

"Après s'être montrée apathique pendant plusieurs semaines, écrit notre confrère Emery Leblanc dans l'Évangéline, la population française de Moncton s'est finalement mise à l'oeuvre et, pour la première fois en vingt-cinq ans, elle a élu deux échevins aux élections civiques de Moncton. Le fait d'avoir deux représentants acadiens à l'Hôtel de ville est une nouveauté pour les jeunes, mais les anciens se souviennent de la période allant de 1923 à 1934 alors que les Acadiens ont élu deux échevins à huit reprises."

Moncton, siège d'un archevêché, de l'Université Saint-Joseph, de l'Évangéline, de la Société L'Assomption, est en quelque sorte la petite capitale française du Nouveau-Brunswick. Il est donc éminemment désirable que les Acadiens qui constituent dans cette deuxième ville de la province une minorité dont l'importance va croissant s'affirment au conseil municipal comme dans toutes les autres sphères d'activité. Leur représentation n'est encore que de 2 sur 9 puisque le conseil municipal de Moncton compte, outre le maire et les six échevins représentant les trois quartiers, deux échevins généraux (aldermen at large).

Le projet est intéressant et mérite d'être encouragé. Ce poste de radio ne peut que favoriser la conservation des langues apportées par les divers groupes des Néo-Canadiens et ajouter à la richesse culturelle de Moncton. Nous souhaitons donc que ce poste polyglotte obtienne son permis et qu'il réussisse à répondre aux besoins et aux désirs des divers groupes ethniques que les Italiens de Moncton veulent associer à leur entreprise.

"Henri-Bourassa Blvd., Shopping Centre"

Le nom que vient de se donner cette compagnie immobilière qui veut établir un centre d'achat dans le nord de la ville en fera loucher plusieurs. C'est évidemment une vieille pratique que de faire entrer dans la désignation des sociétés commerciales des noms historiques, surtout lorsqu'ils sont devenus noms de lieux. Quand cependant le prénom et le nom sont associés, qu'ils sont aussi français qu'Henri Bourassa, et que que l'on y accole une longue expression anglaise, il y a quelque chose qui jure.

Les promoteurs de cette compagnie qui vient d'obtenir sa charte à Québec auraient dû s'aviser de cette incongruité. D'autant plus que le quartier où doit s'établir ce centre d'achat est à peu près exclusivement français. Les promoteurs en cause sont apparemment des juifs, mais nous devons avouer que nous devons des choses à peu près aussi cocasse à des Canadiens français anglomanes.

Les fonctionnaires qui reçoivent ces requêtes à Québec rendraient service aux fondateurs de sociétés commerciales en même temps qu'à la province tout entière en prévenant l'adoption de désignations du genre d'"Henri-Bourassa Blvd. Shopping Centre Inc." P.V.

Quatre diplomates soviétiques sont expulsés d'Argentine

Par Jean HUTEAU

BUENOS-AIRES — Le gouvernement argentin vient d'expulser quatre diplomates soviétiques et un roumain. L'ambassadeur soviétique à Buenos-Aires, M. Mikhaïl Kostylev, a été avisé de cette décision mardi, le 7 avril. A midi on lui faisait savoir que le conseiller de l'ambassade, M. Nikolai Belous, était déclaré persona non grata. Quelques heures plus tard le ministère des relations extérieures annonçait qu'il en était de même pour le premier secrétaire, M. Dimitri Diakonov, l'attaché commercial, M. Vassili Ivashov, tous de l'ambassade soviétique, et M. Alexef Marin, attaché culturel de l'ambassade de Roumanie.

Le gouvernement ne cache pas que les représentants visés de l'Union soviétique et de Roumanie ont des "activités incompatibles avec la fonction diplomatique", et qu'ils sont notamment impliqués dans les désordres qui se déroulent vendredi dernier à Buenos-Aires. Ce jour-là, à l'occasion d'une manifestation syndicale, interdite par la police, de petits groupes bien coordonnés se réunissent puis se dissolvent rapidement livrant à la police une véritable petite guerre à la police au coeur du district commercial et administratif de la capitale. Ils incendient vingt-cinq automobiles, fient des débris des tramways et coupèrent la lumière. Le lendemain, le ministre de l'Intérieur affirmait que "la tactique employée révélait des agitateurs communistes". Le gouvernement annonce la publication d'un rapport détaillé sur les relations entre les diplomates des pays de l'Est et le parti communiste local, mais les

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde)

ACCUEILLI AVEC SYMPATHIE A WASHINGTON

Castro veut dissiper les malentendus Cuba-E.-U.

Par ailleurs, des partisans de Batista forcent un avion cubain à se poser à Miami

WASHINGTON — Fidel Castro a commencé hier une tournée nord-américaine de deux semaines pour "faire de la réclame en faveur de Cuba", parmi les Américains et les Canadiens.

Le premier ministre cubain harbu a été accueilli aux cris de "Viva Castro", par une foule de Cubains brandissant des drapeaux, quand il est arrivé mercredi soir, par avion.

Quelques jeunes à l'aéroport, ont brandi les pancartes anti-Castro, mais ils ont été contents de l'autre côté des barrières. Ils se sont identifiés comme étant des étudiants de l'Université Georgetown.

Vêtu de la tenue de combat kaki, le leader révolutionnaire a dit à la foule à l'aéroport "l'espère que d'une certaine manière je pourrai contribuer à une meilleure compréhension de notre programme, de la part de la population des Etats-Unis et qu'elle comprendra mieux notre situation."

Puis, il s'est dirigé vers une clôture derrière laquelle la plupart des spectateurs se tenaient. Il a alors serré la main de plusieurs de ses admirateurs, et leur a donné des tapes amicales sur la tête.

Satisfaction de Castro

"Tout le monde est très gentil", a-t-il dit à son arrivée à l'ambassade cubaine. "Le peuple américain est très gentil. Les Cubains sont très gentils. Même les journalistes sont très gentils."

Castro se rendra en avion au Canada le 26 avril et retournera à Cuba après une visite à Houston, Texas, le 30 avril.

Le seul engagement officiel hier consistait en un déjeuner avec le secrétaire d'Etat intérimaire Christian Herter.

On ne sait pas de quoi Castro et Herter ont discuté. Des sources près du premier ministre, disent qu'il s'agit d'une rencontre tout à fait personnelle. On sait que le séjour de Castro n'a pas de caractère officiel.

Plusieurs experts en économie,

membre du gouvernement provisoire de Cuba, accompagnent le premier ministre dans son voyage. Il y a MM. Ruffo Lopez Freyre, ministre des finances; Regino Boti, ministre de l'économie et Felipe Pazos, président de la Banque Nationale de Cuba.

On prévoit que Castro lancera sa campagne en faveur de Cuba aujourd'hui, quand il adressera la parole devant l'Association américaine des éditeurs de journaux.

Dans ses plus récents discours, Castro a insisté fortement sur deux points qu'il pourrait soulever ici: une plus grande part du marché américain pour le sucre de Cuba et ce qu'il a qualifié "de campagne injustifiée de dénigrement" contre son gouvernement, dans la presse américaine.

Coup de main de partisans de Batista

MIAMI — Recourant à l'une des méthodes favorites du mouvement révolutionnaire de Fidel Castro (quand celui-ci luttait contre le régime Batista), quatre Cubains ennemis du gouvernement révolutionnaire et accusés de crimes de guerre ont pris hier le contrôle d'un avion cubain et ont obligé le pilote à atterrir à Miami où ils ont sollicité l'asile politique.

Les quatre hommes, armés de pistolets automatiques, ont déclenché leur attaque peu après que l'avion eut quitté la Havane en direction de l'île de Pines, à une centaine de miles au sud de la capitale cubaine. Après avoir enlevé son arme à un jeune soldat des forces de Castro, ils ont tenu les deux autres passagers en respect (il y avait parmi eux cinq Américains) et ont forcé le pilote et le steward à exécuter leurs ordres. Le pilote, le capitaine Delgado, devant la menace, n'a pu que s'incliner et a mis le cap sur Miami.

Le pilote a expliqué à son arrivée à Miami que les assaillants lui ont d'abord ordonné de se rendre dans la République Dominicaine (ou Batista et nombre de ses collaborateurs ont



Aux quatre coins du monde

Italie: le parti socialiste s'élève contre le décret du Vatican interdisant aux catholiques d'appuyer des partis "pro-communistes"

ROME — M. Pietro Nenni, secrétaire général du parti socialiste italien, a demandé mercredi soir, au gouvernement italien de protester contre le récent décret du Vatican interdisant aux catholiques de voter pour des candidats et des partis ayant des liens avec le parti communiste. On sait que pendant plusieurs années, le PSI a eu un pacte d'unité d'action avec le parti communiste et ce soutien pourrait peser sur les chances de progression des socialistes lors des prochaines élections générales. Nenni a affirmé à l'Assemblée nationale que la décision du Vatican est une violation du concordat entre le Saint-Siège et le gouvernement italien. Dans les milieux politiques, on doute que le cabinet démocrate-chrétien de M. Segni donne suite à la requête des socialistes même s'il autorise un débat sur la question.

Guinée: la jeune République ne s'est pas passée dans le camp communiste et se plaint d'un concours insuffisant de la France

PARIS — Le gouvernement de la jeune République de Guinée a déclaré hier que le fait qu'il ait accepté une cargaison d'armes offerte par la Tchecoslovaquie ne signifie aucunement qu'il ait décidé de hier son sort à celui des pays de l'Est. Au cours d'une conférence de presse, à Paris, l'ambassadeur de la Guinée, Naby Youla, a affirmé que son pays était actuellement la victime d'une campagne internationale de dénigrement: ce n'est pas notre faute, a-t-il dit, si ce sont des pays communistes qui nous ont les premiers offerts de l'assistance économique et militaire. Le diplomate a soutenu que Conakry entend garder une position de neutralité en politique étrangère et que le fait que le gouvernement mène à l'intérieur une politique résolument socialiste ne signifie pas que la Guinée veuille devenir une "démocratie populaire". M. Youla a d'autre part déploré la lenteur de Paris à donner suite aux accords de coopération économique et technique signés en janvier et a dit que l'assistance française à la Guinée était insuffisante.

trouvé asile) mais décidèrent d'aller à Miami quand il leur eut dit que la provision d'essence était insuffisante pour un voyage jusqu'à Ciudad Trujillo.

A leur arrivée à Miami, les passagers étaient attendus par la police d'Etat qui a mis les quatre hommes en état d'arrestation. Trois d'entre eux ont déclaré s'être échappés de la forteresse de LaCaba ou ils devaient être fusillés comme criminels de guerre. Le quatrième avait servi dans la police secrète de Batista mais n'avait pas été inquiété par le nouveau régime. L'office de l'immigration a annoncé que les quatre hommes recevraient temporairement l'asile jusqu'à ce qu'un tribunal décide s'ils pourront rester aux E.-U. L'avion a repris la route de LaHavane avec son équipage et les autres passagers.

On se rappelle que les rebelles de Castro avaient pris de la force la route de LaHavane avec son équipage et les autres passagers.

AVIS DE DECES

DOUCET — A Montréal, le 15 avril 1959 à l'âge de 84 ans, 5 mois, est décédé, Louis-Joseph Doucet, époux de Yvonne Yon. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 avril. Le convoi funéraire partira des salons Guindon, angle Adam et Viau, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Victoires, où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de Lanoie, comté de Berthier, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFROY — A Joliette, le 14 avril 1959 à l'âge de 68 ans, est décédée l'épouse du docteur Albert Geoffroy, m.d., née Donna Barrette. Elle demeurait à 97 St-Charles Borromée Nord. Elle était la mère de Mme Yves Dion de Joliette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Garceau, Perreault et Garceau, no 636 boul. Manseau à 9h45, pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 10h. Et de là au cimetière de Joliette, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGEVIN-DENIS — A Verdun, le 14 avril 1959 à l'âge de 54 ans, est décédée, Antonia Denis, épouse de Emilien Langevin, ingénieur-conseil, demeurant à 5657 boul. LaSalle, sœur d'Aline-Aimée Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons de la Société coopérative de frais funéraires, 302 Ste-Catherine est, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde-Verdun, où le service sera célébré à 10h15. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Union sud-africaine: étudiants et professeurs d'une université font la grève pour protester contre la ségrégation raciale

JOHANNESBOURG — Les cours ont été suspendus toute la journée hier à l'Université de Witwatersrand en signe de protestation contre le projet de loi actuellement étudié par le Parlement de l'Union, projet de loi qui sera apparemment adopté et qui aboutirait à instaurer la ségrégation raciale dans le domaine universitaire, avec la création d'universités réservées aux seuls Noirs, les institutions actuelles étant ouvertes exclusivement aux Blancs. Les professeurs, le personnel administratif et les étudiants ont participé à la manifestation. Le vice-recteur de l'institution a déclaré que l'université continuera à défendre le droit des institutions supérieures à recevoir des étudiants sans distinction de couleur et de religion et résistera aux tentatives d'imposer la ségrégation par la force.

France: le général de Gaulle a entrepris une tournée dans le centre du pays

PARIS — Le général Charles de Gaulle a commencé hier une nouvelle tournée qui cette fois le conduit dans le centre de la France, c'est-à-dire une région à économie équilibrée entre agriculture et industrie et à grands vignobles. Le général est parti en voiture pour cette visite de quatre jours qui le conduira notamment à Sens, Auxerre et Dijon. Dans chaque ville, il rencontrera les corps constitués, visitera des usines et des coopératives, des écoles et des universités et prononcera des allocutions. C'est la deuxième fois depuis son accession à la présidence le 8 janvier que le général fait une pareille tournée: la première a eu lieu dans le sud-ouest avec Toulouse comme principale étape. Le chef de l'Etat entend ainsi parcourir pendant les premières années de son septennat toutes les régions de France. Par la suite, il se rendra probablement, comme président de la Communauté, dans les jeunes Républiques africaines membres de cette communauté.

Nixon ira à Moscou en juillet

AUGUSTA — Six mois après la visite aux Etats-Unis du premier ministre de l'URSS, Anastas Mikoyan, le vice-président américain se rendra en Union soviétique. Le président Eisenhower a en effet annoncé hier que M. Richard Nixon se rendra à Moscou en juillet pour inaugurer une exposition de "la vie américaine".

Le président a rappelé dans une brève déclaration que le but de la manifestation était de contribuer à une meilleure compréhension entre les peuples américain et soviétique en présentant à ce dernier une image réelle du mode de vie des Américains. "C'est de la compréhension mutuelle que la paix dépend principalement", a dit Eisenhower. Une initiative comme celle-ci est importante pour promouvoir cette compréhension: voilà pourquoi nous y applaudissons de tout coeur.

M. Nixon sera la personnalité politique américaine la plus

importante à se rendre en Russie depuis que le président Roosevelt est allé à Yalta en 1945 pour une conférence internationale anglo-américano-soviétique. En principe, M. Nixon se rendra à Moscou par avion le 25 juillet, inaugurera l'exposition et passera trois à quatre jours dans la capitale de l'URSS.

Les observateurs politiques font observer que cette importante mission va accroître le prestige international de Nixon et contribuera à augmenter ses chances d'obtenir la candidature républicaine à la présidence des Etats-Unis. On croit généralement que Nixon s'entretiendra avec Mikoyan et d'autres leaders soviétiques et qu'il aura une ou deux conversations avec le premier ministre Khrouchtchev.

Décès de M. Atcher DesRuisseaux

A St-Antoine de Tilly, le 14 avril 1959, à l'âge de 63 ans, est décédé monsieur Atcher DesRuisseaux, époux de dame Germaine Chandonnet. Il était le frère de M. Antonio DesRuisseaux du service du tirage du "Devoir".

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures. Le convoi funéraire partira de sa résidence à 8 h 45 pour l'église de St-Antoine de Tilly et de là au cimetière paroissial.

Le "Devoir" offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

Tél.: CR. 5700

MAGNUS

POIRIER

Entrepreneur

Expert

Emballage

Pompes

Funébres

6803, rue

ST-LAURENT

Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Engr.

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

SALONS MORTUAIRES MODERNES

SERVICE D'AMBULANCE

Salons: 518 RACHEL EST Bureau: 528 RACHEL EST

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts



Le célèbre équilibriste CLAY BECKETTE sera l'une des attractions du cirque Hamid-Morton qui sera au Forum à compter du 21 mai.

"Les Mousquetaires au couvent" en mai

Louis Varney s'est distingué dans l'opérette où il a fait preuve d'une grande fécondité. Sa partition "Les mousquetaires au couvent" constitue une réussite complète. Toutes les qualités d'une opérette y sont réunies. On écoute sans se lasser cet ouvrage agréable et brillant. Sa musique est alerte, vive, variée et charmante. Elle fourmille d'airs délicats, ses mélodies restent toujours de bon aloi; bref elle est enjouée et pleine de vraies qualités scéniques.

C'est le troisième spectacle de lyrisme que la compagnie Gounod présente cette saison, aussi veut-elle la terminer en beauté avec une des plus belles opérettes françaises.

Les principaux rôles seront tenus par Maurice Côté, baryton, Olive Corbel Berubé, soprano, Bernard Pagé, ténor, Normand Millard, ténor, Gisèle Forest, soprano, Monique Blouin, soprano et Jeannette Desrochers, mezzo-soprano. Ces artistes seront entourés d'une nombreuse distribution et des chanteurs de la compagnie. Direction musicale: Felix St-Georges Fontaine. Mise en scène Maurice Côté.

C'est à la salle St-Stanislas qu'aura lieu ce spectacle les 2, 3 et 5 mai en soirée.

(Communiqué)

La famille Wilson au cirque bientôt

La famille Wilson comprend Dime et sa femme Connie et leurs trois filles Penny, 21 ans, Trudy, 18 ans, et Joann, 16 ans. Ils font tous partie du cirque, Dime et sa femme comme bouffons et ses filles Penny, Trudy et Joann comme acrobates et jongleuses. C'est un groupe heureux qui jouit du bonheur que seul connaît ceux qui adorent leur métier. Vous les verrez avec le cirque Hamid Morton à partir du 2 mai au Forum. "La famille est née et vit du cirque" expliqua Dime, le père de cette belle famille. "Mon père était entraîneur d'animaux, ma mère une artiste du trapeze, ma femme faisait partie d'un numéro aérien avant de me rencontrer, et moi-même j'étais trapéziste, acrobate et entraîneur de singe avant de devenir bouffon." Le lieu de naissance de mes filles, se lit comme un itinéraire de cirque: Virginia, Oregon et Tex. Les sœurs Wilson malgré leur jeune âge ont une expérience variée de la vie du cirque. Penny a déjà exécuté des tours d'acrobatie sur les chevaux, acrobate sur fil de fer suspendu, et trapéziste, elle restait suspendue par les dents. Trudy a travaillé avec les éléphants, les chiens et accompli du travail comme acrobate et trapéziste. La plus jeune Joann a fait du trapeze du tremplin et travaillé avec différentes sortes d'animaux.

2.30-CBQT-News
2.45-Nursery School Time
3.00-CBMT-A communiqué
3.05-CBMT-AI Three
3.15-Open House
4.00-P.M. Party
4.30-Hawley Doodie
5.00-Hidden Pages
5.30-Mighty House Playhouse
6.00-CBMT-Attracta
6.05-Movie Museum
6.15-CBMT-Colonial Place
6.30-Contact
6.45-News
6.50-CBMT-Sports Preview
7.00-Tabloid
7.30-CBMT-The Tapp Room
8.00-Téléjournal
8.30-The Plouffe Family
9.00-Oldsmobile Musical Theatre
9.30-Country Howdown
10.00-Cavalcade of Sports
10.45-Jim Coleman
11.00-CBC News
11.15-Viewpoint
11.30-Sports Final
11.35-Première Performance

L'émission "Joindre les deux bouts" quittera l'écran le 8 mai. Le 15, la remplaçante sera une série de trois émissions intitulées "Civilitations". Il s'agit d'une série filmée.

Télévision

Vendredi le 17 avril
CBMT MONTREAL - Canal 2
CBOT OTTAWA - Canal 7

2.30-Bonjour Madame
2.45-La boîte à surprises
3.00-Opération Mystère
3.15-Téléjournal
3.30-Cinéfeuilleton
3.45-Pour elle
4.00-Les idées en marche
4.30-Le théâtre des étoiles
4.45-Robin des bois
5.00-Joindre les deux bouts
5.15-Chansons canadiennes
5.30-Affaires de famille
5.45-Téléjournal
5.55-Nouvelles sportives
6.00-Ciné-vedette
6.15-CBMT-Long métrage
6.30-CBMT-Sign-on

En Grande Primeur Américaine

MOMENTS D'AMOUR
UN FLAGRANT EXPOSÉ DU PLUS GRAND SUJET A CONTROVERSE DE NOTRE TEMPS L'ENFANTEMENT SANS DOULEURS

MOMENTS D'ANGOISSE
LE PLUS BEAU MOMENT

VOUS SEREZ TÉMOIN DE CE PLUS BEAU MOMENT

2^e grand film EN COULEURS
Les voleuses, les malheureuses, les meurtrières, ont-elles des sentiments humains et une âme?
LES FILLES PERDUES
Conradien Le PLAZA

La "Messe de Bach, les 21 et 22, à Notre-Dame

La célèbre Messe en si mineur de Jean-Sébastien Bach sera chantée au grand complet à deux reprises, mardi et mercredi prochains, les 21 et 22 avril, à 8 h. 30, à l'église Notre-Dame, par le chœur des Jeunes-Musicales, préparé par Marcel Laurencelle, et l'Orchestre Symphonique de Montréal sous la direction d'Igor Markévitch. Ces deux concerts seront les deux derniers de la mémorable saison du 25^{ème} anniversaire de la fondation de l'Orchestre.

Bien que ce concert double soit le deuxième et dernier des séries d'abonnement, le grand public pourra se procurer des places pour les deux soirs. Quant aux abonnés du Plateau, ils ont reçu des billets correspondants à leurs fauteuils du Plateau, soit le mardi ou le mercredi.

Ces manifestations musicales seront le couronnement de la saison de gala qui se termine, sans contredit la plus imposante jamais présentée par l'Orchestre. Des solistes réputés se joindront aux chœurs et à l'Orchestre pour l'audition de ce chef-d'œuvre: Lois Marshall, le brillant soprano canadien qui vient de triompher en Russie soviétique; Nell Rankin, mezzo-soprano du Metropolitan Opera; Nicola Gedda, le grand ténor suédois, également du Metropolitan, ainsi que Norman Farrow, basse d'origine canadienne et membre du Bach Aria Group de New-York.

Le concert de mardi sera donné sous la présidence effective de Son Excellence le Gouverneur Général du Canada, le Très Honorable Vincent Massey. C'est pourquoi les auditeurs assistant à ce concert sont priés d'être à leur place avant 8 h. 20 p.m.

C'est pour Dresde que Bach écrivit en 1733 le Kyrie et la Gloria de la grande Messe en si mineur; en dédiant ces pièces à Frédéric-Auguste de Saxe et de Pologne, il désirait obtenir le titre de compositeur de la cour. Il recut son titre quelque temps après mais sa musique ne fut pas jouée. C'est une œuvre de dimensions colossales, prodigieuse de savoir musical et du plus-haut intérêt comme témoignage de la largeur et de la



ERIC HYRST et MILENKA NIDERLOVA, de la troupe des Grands Ballets canadiens, qui donneront des représentations ce soir et demain, à la Comédie canadienne.

CKVL-FM

7.00-Overtures
7.30-Concert du matin
9.00-Symphonie du matin
10.00-Extrait d'opéra
10.30-Résumé de chant
11.00-Compositeurs célèbres
12.00-Les heures mélodieuses
12.30-Le violon magique
1.00-Musique d'ambiance
1.30-Les voix célèbres
2.00-Musique d'ambiance
2.30-Virtuosité
3.00-Musique de ballet
3.30-Les cordes qui chantent
4.00-Matins du clavier
4.30-SERENADE (en direct) Carl Ballaban et son ensemble
5.00-Les voix les mieux connues
5.30-Musique de scène
6.00-Tour de valve
6.30-Joue l'organe
7.00-Orchestre célèbres
8.00-Les grands concerts
8.30-LES ALBUMS POPULAIRES (en direct) SOCIÉTÉ DES CONCERTS (CKVL), Artistes de renom accompagnés de Roman Ryterband au piano.
8.45-FESTIVAL MOZART A SALZBURG ET CONCERT PROMENADE DE LA BBC
9.00-Montevani et son orchestre
10.00-DANSE DU VENDREDI SOIR (en direct) avec l'Orchestre de Bill Kenner
11.30-Concert de jazz
12.00-Fin des émissions

Igor Markévitch dirige la Messe en Ré de Beethoven

par Jean VALLERAND

En décidant de doubler le nombre de concerts de sa saison par l'ajout de concerts populaires intercalés entre les concerts réguliers, la Société des concerts symphoniques de Montréal a eu une heureuse initiative dont les bienfaits se font sentir sur la tenue technique et artistique de l'Orchestre sont évidents. Non moins heureuse a été l'initiative de compléter la saison régulière par un "Gala du printemps" où sont présentées de grandes œuvres qui appartiennent normalement aux cadres d'un festival.

Mardi soir, à l'église Notre-Dame, Igor Markévitch dirigera la Messe en Ré de Beethoven, avec le concours de Frances Yeend, soprano, Maureen Forrester, contralto, Richard Verreault, ténor, Norman Farrow, basse, et du Elgar Choir dont Gifford Mitchell est le directeur musical.

Ce fut une exécution remarquable par son fini et son équilibre. Igor Markévitch a dirigé cette terrible partition avec le souci constant d'en révéler d'abord les richesses musicales; il a apporté à cette tâche une compréhension très profonde de la forme et de l'écriture de l'œuvre ainsi qu'une sensibilité très vive et très noble à en reconstituer les climats compositionnels. Il n'a pas essayé de mettre au premier plan les quelques éléments dramatiques que le texte liturgique a suggérés à Beethoven, mais il a plutôt laissé cette physiologie de la partition se révéler spontanément d'elle-même à partir d'une interprétation conçue en fonction de la substance musicale.

Atlas-Film a un an

C'est pour fêter le premier anniversaire d'Atlas-Film que M. Jo Oupcher recevait mercredi les membres de la presse, de la radio et de la télévision à un coquetel. À la même époque, l'an dernier, la jeune compagnie de distribution annonçait son programme de films pour l'année qui vient de s'écouler. Fidèles à la tradition, les animateurs d'Atlas n'ont pas voulu que la saison s'achève sans fournir la liste de leurs nouveaux titres pour 1959-60.

En tête de cette liste, deux des films qui furent présentés à la Semaine du Film français de novembre: "Les Grandes Familles", le film le plus éblouissant de l'année, avec Jean Gabin et Pierre Brasseur, et "La loi est la loi", où sont réunis pour la première fois, sous la direction de Christian-Jaque, les deux célèbres comiques Fernandel et Toto. Deux œuvres de grande qualité.

On se souvient de l'extraordinaire succès du "Triporteur" à Montréal. Trois nouveaux Darry Cowi: "Robinson et le triporteur", "Chéri, fais-moi peur" et "Vous n'avez rien à déclarer", seront présentés au public montréalais, ainsi que le dernier Eddie Constantine, "Inco-

Première du "Crest Theatre", lundi

C'est lundi soir à 8 h. 30 qu'aura lieu à la Comédie-canadienne la première de "Summer of the Seventeenth Doll", comédie de Ray Lawler présentée par le Crest Theatre de Toronto. Les représentations se poursuivront tous les soirs de la semaine prochaine avec, en plus, une matinée samedi prochain.

Comme on le sait, cette pièce est mise en scène par George McGowan. La distribution comprend Max Helpmann, Barbara Chilcote, Katharine Blake, Hugh Webster, Ruth Springfield et Jim Beggs. Lors de la création de la pièce au théâtre Crest de Toronto, le spectacle s'avéra si populaire qu'on dut le transporter, après plusieurs semaines, au théâtre Alexandra. C'est donc avec un spectacle qui a déjà fait ses preuves que le Crest Theatre vient à Montréal pour une première visite officielle.

Les membres du Club des spectateurs pourront bénéficier, pour la représentation de lundi seulement, d'une diminution très appréciable sur présentation de leur carte.

UN SOIR SEULEMENT

MARDI 28 AVRIL A 8.45

LE BALLET NATIONAL

présente

LES SYLPHIDES - BALLAD - OFFENBACH

PRUX: Orch. 3.75 - 3.25 - Bal. 3.25 - 2.50 - 90

LA COMEDIE CANADIENNE

RESERVATIONS UN. 1-3339

LES GRANDS BALLETS CANADIENS

nous reviennent avec de nouvelles créations

à la COMEDIE CANADIENNE

Soirées de Gala: jeudi, vendredi, samedi, les 17 et 18 avril, à 8.30 heures p.m.
Initiation à la Danse: dimanche, 19 avril à 7.30 h. p.m.
Billets: \$3.00 - \$2.50 - \$2.00 - \$1.50 - \$1.00
Matinées pour enfants: samedi, dimanche, les 18 et 19 avril, à 2.30 heures p.m. - \$1.00

Billets à la Comédie Canadienne

UN. 1-3339



TONY RANDALL et DEBBIE REYNOLDS dans une scène du film "The Mating Game", à l'affiche des cinémas Palace et Capitol.

Horaires des cinémas

CHAMPLAIN et CREMAZIE: Portrait d'une aventure: 12.20 - 4.15 - 7.56
Tu seras un homme, mon fils: 2.08 - 5.31 - 9.24
CINEMA DE PARIS: Adam et Eve: 10.50 - 1.00 - 3.22 - 5.38 - 7.54 - 10.10
SAINT-DENIS: L'irrésistible Catherine: 12.20 - 3.15 - 5.50 - 8.45
Adam et Eve: 1.10 - 4.35 - 7.10 - 10.00
BIJOU: Adam et Eve: 12.20 - 3.15 - 5.50 - 8.45
L'irrésistible Catherine: 1.25 - 4.20 - 7.05 - 10.00
PIGALLE: Le long des trottoirs: 11.30 - 4.53 - 7.36
Un soir de joie: 1.24 - 6.27
La Rivière des trois jonques: 7.58 - 8.29
CAPITOL: Atlas Jesse James: 10.15 - 12.35 - 2.55 - 5.15 - 7.35 - 9.55
LOREWS: Some Came Running: 9.45 - 12.05 - 2.25 - 4.45 - 7.05 - 9.30
ALOUETTE: The Mating Game: 10.30 - 12.35 - 2.55 - 5.10 - 7.30 - 9.50
PALACE: The Mating Game: 10.00 - 12.20 - 2.45 - 5.05 - 7.20 - 9.55
PRINCESS: When Hell Broke Loose: 11.20 - 2.00 - 4.40 - 7.25 - 10.05
Nad Angel: 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.00
CANADIAN: Le plus beau moment: 12.10 - 3.30 - 6.50 - 10.10
Filles perdues: 1.40 - 5.00 - 8.20
PLAZA: Le plus beau moment: 1.45 - 5.05 - 8.25
Filles perdues: 12.00 - 3.30 - 6.40 - 10.00
IMPERIAL: Search for Paradise: Samedi, 2.00, 8.40, dimanche 2.00, 7.20, 8.40

Dubé, Thériault et Giroux à la Société Royale

OTTAWA. — L'élection de 28 Canadiens au poste de membre de la Société royale du Canada a été annoncée hier.

Elle porte à 514 le nombre des membres de la Société fondée en 1882.

Les nouveaux membres dans la catégorie des humanités françaises sont MM:

Marcel Dubé, dramaturge de Montréal; André Giroux, romancier de Québec; Léopold Lamontagne, professeur de langues au Collège militaire royal de Kingston, Ont.; Gérard Parizeau, professeur à l'École des hautes études commerciales, de Montréal; Yves Thériault, romancier de Montréal; Arthur Tremblay, de l'Université Laval de Québec.

À "L'ANJOU"

Le souper gastronomique du dimanche soir

Le couvert \$2.90 tout inclus • Stationnement gratuit
1204, RUE DUMOND — Réservations: UN. 6-0668

Ce soir à l'Anjou "OSCAR"

En vedette: Monique Leyrac, Pierre Thériault, J. Dalmain

TOUS LES SOIRS, SAUF LUNDI

Reservez dès maintenant UN. 1-7495 - 4

Encore quelques places pour samedi

FRANK SINATRA DEAN SHIRLEY MARTIN M^{rs} LAINE
"SOME CAME RUNNING"
CINEMASCOPE • WITH COLOR
LOEW'S
2^e SEM.

DEBBIE REYNOLDS TONY RANDALL PAUL DOUGLAS
"The Mating Game"
Now Showing
ALOUETTE PALACE

BOB HOPE RHONDA FLEMING
WENDELL COREY
"ALIAS JESSE JAMES"
COLOR
CAPITOL
2^e SEMAINE

WHEN HELL BROKE LOOSE
HOT ANGEL
Now Showing
PRINCESS
JACK LUGARY

LA SOCIÉTÉ BEL ART
PRESENTE
LES CONCERTS CLASSIQUES MOLSON
AVEC
RAYMONDE & CLERMONT
PÉPIN
PIANISTES-DUETTISTES
DIMANCHE, LE 19 AVRIL — 9.00 P.M.
HOTEL RITZ CARLTON

BILLET EN VENTE:
Société Bel Art, C. P. 127, Outremont
Ed. Archambault, 500 est, rue St-Catherine, Montréal
International Music Store, 1334 ouest, St-Catherine
Au contrôle du Ritz des 8.00 P.M.
Tous billets: \$1.00 taxe incl.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Gala du Printemps 1959
EGLISE NOTRE-DAME
Mardi et merc. prochains, 21 et 22 avril, 8 h. 30 p.m.
Deux auditions de l'œuvre monumentale de JEAN SEBASTIEN BACH
LA MESSE EN SI MINEUR
Lois MARSHALL, Nell RANKIN, Nicola GEDDA, Norman FARROW
Le chœur mixte des J.M.C. de 200 voix
Orchestre, orgue et clavecin
Au pupitre IGOR MARKEVITCH
Billets réservés
Nof: \$4., \$3., \$2., 1^{er} jubé: \$2., 2^e jubé: \$1. (taxe incl.)
En vente à 1476 ouest, rue Sherbrooke.
Renseignements WE. 2-7184

Le fardeau de l'industrie manufacturière, pilier de notre économie, alourdi

POTINS FINANCIERS

La demande paraissait selective hier, sur la Bourse de Londres. Wall Street avait plutôt l'allure vigoureuse hier après-midi, au point que les industriels touchèrent un sommet: le Dow Jones s'éleva à 301,32, le plus haut depuis le 15 mars.

12.000 personnes assistèrent hier à l'assemblée de l'American T & T N.Y. battant ainsi le record de 4.000 tenu par la General Electric. Si nos entreprises canadiennes pouvaient réunir dixième de ce nombre, ce serait beau.

La Cie minière du Haut Katanga, dans le Congo belge, vient de baisser le prix du cuivre de 1 ct et le livre. Sur le marché de Londres, le prix a baissé au plus bas niveau vu pour le cuivre depuis le 2 janvier 1959. Il cotait à 281,16 cts la livre vs 301,32 la semaine dernière. Aux E.U. les fondrières à façon paient 32 cts et les gros producteurs 31 1/2 cts. Au Canada, le prix est de 30 1/2 cts. Rien d'étonnant que des actions cuprifères soient hésitantes à la bourse.

Tout indiquerait que la liste mobilière rencontrerait de la résistance, aujourd'hui, vu l'approche du congé de fin de semaine.

COMMENTAIRES SUR

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

1959 a fort bien débuté pour la Johns-Manville Corporation

Les bénéfices consolidés de Johns-Manville Corporation et de ses filiales pour le premier trimestre de 1959 furent de \$4.646.000 en comparaison de \$2.192.000 pour la même période l'an dernier, suivant le rapport rendu public hier par A. R. Fisher, président du conseil d'administration et président de la corporation. Les ventes pour le premier trimestre de 1959 furent de \$74.742.000, en comparaison de \$64.909.000 pour le troisième trimestre de 1958. Les bénéfices par action commune pour le premier trimestre furent de 56 cents en comparaison de 27 cents pour la même période l'an dernier. Les chiffres pour 1959 ont été ajustés afin d'inclure ceux de L.O.F. Glass Fibers Company.

"L'amélioration dans les ventes et bénéfices cette année en comparaison de la même période l'an dernier, déclara M. Fisher, indique non seulement de meilleures conditions dans les affaires et des gains substantiels réalisés par notre nouvelle division de fibre de verre mais encore la continuation des économies faites en 1958."

Les 3 premiers mois de 1959 ont été favorables à Texaco Canada Limited

Texaco Canada Limited a vu son revenu net augmenter de 19 pour cent durant le premier trimestre de 1959, a-t-il été dit par M. A. N. Lillie, président. En effet, le rapport du message, prononcé par ce dernier lors de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue hier dans notre ville, que le revenu net s'est élevé à \$2.634.493 vs \$2.213.669 durant le 1er trimestre en 1958, soit l'équivalent de 80 cents l'action vs 67 cents. La tendance à la hausse, évidente durant les derniers trois mois de l'an dernier, a paru encore plus brillante depuis le début de 1959. Il ne faut pas perdre de vue que la compagnie avait en un revenu net consolidé de \$2.86 l'action en 1958, au regard de \$4.25 l'année précédente. Durant les 3 premiers mois de cette année, les ventes ont augmenté de 15% sur celles pour la même période en 1957. Par rapport aux activités pétrolières de la compagnie, son président fit remarquer que 2 puits sont entrés en production depuis le début de 1959, à Deer Mountain, à 145 milles au nord-ouest de Vancouver. M. Lillie déclara que l'entreprise détenait 3.000.000 d'acres dans les territoires du nord-ouest, près de l'océan Arctique. A la fin de 1958, les réserves de pétrole brut de l'entreprise et ses réserves de gaz liquide représentaient 81.000.000 de barils, soit 31 pour cent de plus qu'à la fin de 1957. Il a été raffiné 28.896.000 barils dans ses 3 raffineries et ses ventes atteignirent 29.000.000 de barils, soit 3,8 pour cent de plus qu'à la fin de 1957. Il a été raffiné 28.896.000 barils dans ses 3 raffineries et ses ventes atteignirent 29.000.000 de barils, soit 3,8 pour cent de plus qu'en 1957. En terminant M. Lillie déclara que la compagnie a un contrôle obligatoire de l'industrie de la part des Etats-Unis ou du Canada.

La Compagnie des ciments du St-Laurent a vu son profit augmenter de 145% en 1958

Il ressort du message du président de la Compagnie des ciments du St-Laurent, M. Robert Koch, transmis aux actionnaires en même temps que le bilan inséré dans le rapport annuel rendu public ce matin, que le profit net de l'année 1958 est de \$846.104 après déduction de \$610.000 pour provision d'impôts sur le revenu imputable aux années futures, alors que la dépréciation admissible pour l'impôt sur le revenu sera moindre que le montant prévu par la compagnie. Ce profit représente un pourcentage d'augmentation de 145% ou \$301,113 sur le profit net de l'année précédente. Pendant l'année, votre compagnie a construit et mis en opération une station de distribution à Port William, Ontario. Cette expansion a ouvert un nouveau marché pour nos produits et les résultats sont très satisfaisants. Nous avons acheté et commencé à développer une carrière au bord du Lac Ontario, qui sera mise en opération en 1959 et qui nous permettra de faire des économies considérables dans le coût de notre principale matière première. Ces deux développements profitent du transport par eau et soulignent la location stratégique des propriétés de votre compagnie. Durant l'année, nous avons achevé la consolidation de nos crédits de construction par une émission privée d'obligations, première hypothèque, pour un montant de \$12.250.000. Ces obligations ont été achetées par une banque canadienne et une grande compagnie d'assurance. Nous avons été capable de financer nous-mêmes les investissements en immobilisations mentionnés plus haut, nous avons réduit notre dette à long terme d'un montant de \$600.000 et, de plus, nous avons augmenté notre fonds de roulement de \$1.973.450. Depuis 1953 nous avons investi \$42.000.000 pour atteindre une capacité de production annuelle de 24.000.000 de sacs de ciment Portland de toute première qualité. Bien que la situation dans l'industrie du ciment soit extrêmement compétitive, nous prévoyons que nos usines opéreront efficacement pendant toute l'année.

Recettes et surplus de Bowater Paper Corporation, grandement accrues en 1958

The Bowater Paper Corporation Ltd. of London et ses filiales affichent des recettes consolidées de \$59.806.000 pour 1958, soit \$2.730.000 de plus qu'en 1957, selon ce qui ressort du rapport rendu public hier après-midi par The Bowater Corporation of North America Ltd., voyant à la gestion des intérêts Bowater sur notre continent. Le solde des profits attribuables à la Corporation s'éleva à \$16.310.000, contre \$14.894.000 en 1957 — la livre sterling a été convertie sur la base de \$2,50 — et, cela, après avoir affecté \$14.892.000 pour la dépréciation et \$11.922.000 pour les taxes, etc. Le revenu net figure à \$8.585.000 à rapprocher de \$7.532.000 l'année précédente; ce qui sera d'autant bien vu de ses détenteurs d'actions que le dernier exercice a clôturé avec un surplus réalisé de \$46.992.000, contre \$38.606.000 l'année précédente. Il est mentionné dans le rapport que la direction a considéré la question du dividende et qu'elle en est venue à la conclusion que "les incertitudes actuelles dans maintes lignes de produits dans lesquels l'organisation est engagée présentement ne justifient pas un accroissement du dividende". C'est pourquoi, les administrateurs ont autorisé une distribution finale de 22 1/2 cents l'action, portant le dividende global pour 1958 à 35 cents l'action, avant déduction de l'impôt sur le revenu. The Bowater Corporation of North America Ltd. accuse, de son côté, des recettes consolidées de \$30.398.000 pour 1958 vs \$31.845.000 en 1957. Quant à son profit net, il s'éleva à \$5.707.000 vs \$9.951.000. Quant au surplus, il figure à \$30.587.000 au regard de \$26.903.000 antérieurement. On notera, ici, que Bowater's Newfoundland Pulp and Paper Mills, une filiale de BCNA, a eu \$6.512.000 de recettes l'an dernier vs \$7.233.000 précédemment. Après la dépréciation, les intérêts, les taxes, le dividende net figure à \$2.938.000, à rapprocher de \$3.621.000 durant les 12 mois précédents. Bowaters Mersey Paper Co. laisse voir, de son côté, des recettes consolidées de \$6.378.000 vs \$6.546.000 en 1957 et un profit net de \$2.007.000 vs \$2.275.000 en 1957. Comme on sait, les actions privilégiées des deux dernières entreprises sont détenues par le public et elles sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. L'excellence des activités de Bowater Paper Corporation, en dépit des conditions défavorables qui ont sévi dans l'industrie du papier en 1958, ne permet pas d'entretenir de doute sur l'adoption du rapport par les actionnaires lorsqu'il leur sera soumis à l'assemblée annuelle qui aura lieu le 3 juin.

Marcel CLEMENT

Bourse de Toronto

Tous les groupes étaient soutenus

TORONTO — La Bourse de Toronto a été de nouveau gagnée du terrain hier. Elle est en hausse depuis vendredi dernier. Les valeurs industrielles sont celles qui ont le plus monté hier, leur indice enregistrant un gain de près d'un point.

Le virement a été de 3.645.000 actions, contre 3.569.000 la veille. New Kelore a été la valeur de spéculation la plus active, 539.000 de ses actions ayant été négociées. Elle a monté d'un cent, ce qui lui donne la cote de 25 cts.

Can-Ein a été le plus gros gagnant dans le secteur des mines de spéculation. Elle a enregistré une hausse de 7 cents, ce qui la place à \$1.96.

Bourse de Montréal

La place locale est mieux soutenue

MONTREAL — Les cours ont monté légèrement et la Bourse de Montréal et la Bourse canadienne. Par ailleurs, le virement industriel y a été le plus faible depuis le début du mois.

Les transactions ont été minimes également dans le secteur des mines de spéculation.

Le virement industriel a été de 150.000 actions, le virement minier et pétrolier, de 591.500 et le nombre de valeurs négociées, de 273, dont 78 ont avancé, 66 ont reculé et 127 sont restées stationnaires.

A noter...

M. Jack Lush, directeur du Service des relations extérieures de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne, a adressé la parole hier soir à Valleyfield devant les membres de The Upper St-Laurent Valley Foremen's Club. Il a parlé "des rouages de la bourse et de l'importance du placement mobilier", soit deux sujets trop méconnus du public en général et il est heureux qu'il se fasse de plus en plus de publicité sur ce sujet.

Notre production de papier journal a atteint 511.864 tonnes en mars, contre 521.763 tonnes durant le même mois l'an dernier, selon le rapport de la Canadian Newspaper Association of Canada, rendu public hier; ce qui porte le total pour le 1er trimestre à 1.468.976 tonnes vs 1.493.837 tonnes durant la même période l'an dernier.

Les titres de Jaguar se vendent à \$1,89 sur la Bourse de Londres il y a 3 mois et hier, ils cotaient \$9,80. Cette hausse sensationnelle serait due aux rumeurs que 3 gros fabricants d'automobiles, aux E.U., s'intéresseraient à l'entreprise, vu la vogue des petites voitures.

Quebec Smelting & Refining offre à ses actionnaires le droit de souscrire 1 action à 20 cts, pour chaque 10 actions détenues.

Canadian Industries réunira ses actionnaires dans notre ville aujourd'hui pour la tenue de son assemblée annuelle. Central Patricia et Pamoun Porcupine Mines en feront autant, mais à Toronto.

C'est ce matin à 10h30 que Quebec Lithium Corporation réunira ses actionnaires à l'Hôtel Windsor pour la tenue de l'assemblée annuelle.

Le syndicat dirigé par Demers, Adam Limitée et comprenant une dizaine de maisons de valeurs de placement (nous les avons énumérées) ont obtenu hier matin l'émission de \$6.909.999 d'obligations de la Corporation Métropolitaine de Montréal. Il lui en coûtera \$7.999 p.c., puisque l'offre était de 96,539 pour une tranche à 5 p.c., échéant de 1960 à 1968 et de 5 1/2 p.c. pour les échéances de 1969 à 1988. Une partie de ces obligations seront offertes privément, mais le monde des épargnants aura l'opportunité de souscrire aux échéances de 10% à 19% ans, apparemment. Nous en ferons ressortir les modalités au début de la semaine prochaine.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a été haussé cette semaine pour la 5ème semaine consécutive, atteignant 4,86%, contre 4,30 p.c. le 12 mars.

L'agent de transfert pour la Ford Motor Company a avisé la Bourse de Montréal à l'effet que 3.300 actions ordinaires viennent d'être émises, à la suite de l'exercice d'options en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise. Il y a donc 14.373.904 actions ordinaires, émises et en circulation présentement.

Goulds Pumps Inc., a laissé savoir à la Bourse de Montréal qu'elle a acheté 4.347 actions privilégiées additionnelles. Il n'en reste donc plus que 40.141 en circulation.

Interprovincial Pipe Line Company a notifié la Bourse de Montréal que 45 actions de capital-actions viennent d'être émises à la suite de l'exercice d'une option consentie en vertu des clauses du plan stimulateur d'option sur des actions de l'entreprise; ce qui porte donc le total des actions, émises en vertu de ce plan, à 20.351 actions. Il reste 27.599 actions couvertes actuellement par des options. Le total des actions émises et en circulation est donc maintenant de 5.060.183.

Selon le président de la CMA

Commentant le budget présenté aux Communes récemment, M. McRae déclare qu'il reflète sagement le résultat d'un programme de dépenses gouvernementales excessives. "Il ne pouvait pas en être autrement", dit-il. "Bien que la hausse des impôts ne soit pas désirable, elle sert tout de même à rappeler au citoyen le simple fait que le gouvernement doit taxer et le citoyen doit payer en proportion de ce que le gouvernement dépense" continua M. McRae.

"En d'autres mots, le gouvernement, pour racheter ses promesses électorales, a dû dépenser beaucoup plus qu'il a reçu en taxes au cours du dernier

exercice, et ce soir, il ne fait que nous en présenter le compte." "Face à un déficit de plus de \$600 millions, le Ministre des finances était dans une mauvaise posture. Tout de même, c'est regrettable qu'il ait cru bon d'alourdir le fardeau qui portait déjà l'industrie manufacturière au pilier de l'économie canadienne."

"Même si les conditions actuelles justifient l'optimisme de M. Fleming que l'expansion du pays amortira d'elle-même une grande partie de la dette encourue l'an dernier, il ne fait aucun doute que la contribution de l'industrie manufacturière à la reprise des affaires aurait été plus forte s'il n'avait pas succombé à la tentation de grever davantage les revenus des sociétés commerciales. Ce n'est sûrement pas le moyen de stimuler l'expansion, encore moins de créer des emplois."

"Il est tout de même réconfortant de noter que le ministre des finances reconnaît l'importance de rétablir au plus tôt l'équilibre dans la position financière du pays. Il est à souhaiter que l'on ne tarde pas à adopter une ligne de compte qui prévoit les mesures nécessaires à cette fin et que le revenu que produiront ces augmentations d'impôts ne servira pas à donner lieu à des dépenses encore plus grandes. "L'inflation est un fléau toujours menaçant, et l'on ne parviendra à la contrôler que si le gouvernement lui-même prend les devants et donne l'exemple. "Pour résumer, disons que la hausse des impôts est forte, mais non écrasante, et que les prévisions budgétaires dans l'ensemble, bien que regrettables, n'entraînent pas dans les circonstances tout à fait inattendues."

Bourse de New-York

Les industriels ont touché un sommet à Wall Street

NEW-YORK — Aiguillonnée par American Telephone, la Bourse de New-York a battu hier tous ses records précédents.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a monté de \$1,50, ce qui la place au niveau sans précédent de \$226.

American Motors a enregistré un gain de 2 3/8. Elle dit qu'elle a vendu depuis le début de l'année plus de Ramblers qu'il y avait eu d'années précédentes.

Les fluctuations des valeurs canadiennes ont été minimes. L'allure a été mixte à la Bourse Américaine.

Denrées alimentaires

MONTREAL — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix du gros, caisses en bois, extra-gros et gros 42 moyens 3, 7 poulettes 34, B 30, C 23. Caisse requise: 80.

Beurre: arrivages courants, admissibles 63-14, non admissibles 63, crèmeure, enveloppe, de première qualité 65-66; frais, prix du gros 64.

Fromage: livré à Montréal, blanc et coloré du Québec 34%; prix du gros 35%; arrivages courants, blanc de l'Ontario, FAB centre de classification 35%, coloré 35-14; prix du gros, coloré de l'Ontario 36-34.

Pommes de terre: N.B. les 75 livres, 1.40-1.45; les 50 livres, 1.35-1.40; les 10 livres, 1.21-1.23; le Prince-Edouard, les 75 livres, 1.50-1.75; les 50 livres, 1.40-1.45; les 10 livres, 1.23-1.30; nouvelles de Floride, rouges, les 50 livres, 2.50; blanches de Californie, les 100 livres, 5.50-6.00.

Obligations canadiennes

Gouvernement du Canada

2 1/2 1960 97 1/2 98 1/2
3 1/2 1961 94 1/2 95 1/2
4 1/2 1962 91 1/2 92 1/2
5 1963 88 1/2 89 1/2
6 1964 85 1/2 86 1/2
7 1965 82 1/2 83 1/2
8 1966 79 1/2 80 1/2
9 1967 76 1/2 77 1/2
10 1968 73 1/2 74 1/2
11 1969 70 1/2 71 1/2
12 1970 67 1/2 68 1/2
13 1971 64 1/2 65 1/2
14 1972 61 1/2 62 1/2
15 1973 58 1/2 59 1/2
16 1974 55 1/2 56 1/2
17 1975 52 1/2 53 1/2
18 1976 49 1/2 50 1/2
19 1977 46 1/2 47 1/2
20 1978 43 1/2 44 1/2
21 1979 40 1/2 41 1/2
22 1980 37 1/2 38 1/2
23 1981 34 1/2 35 1/2
24 1982 31 1/2 32 1/2
25 1983 28 1/2 29 1/2
26 1984 25 1/2 26 1/2
27 1985 22 1/2 23 1/2
28 1986 19 1/2 20 1/2
29 1987 16 1/2 17 1/2
30 1988 13 1/2 14 1/2
31 1989 10 1/2 11 1/2
32 1990 7 1/2 8 1/2
33 1991 4 1/2 5 1/2
34 1992 1 1/2 2 1/2
35 1993 0 1/2 1 1/2
36 1994 0 1/2 1 1/2
37 1995 0 1/2 1 1/2
38 1996 0 1/2 1 1/2
39 1997 0 1/2 1 1/2
40 1998 0 1/2 1 1/2
41 1999 0 1/2 1 1/2
42 2000 0 1/2 1 1/2
43 2001 0 1/2 1 1/2
44 2002 0 1/2 1 1/2
45 2003 0 1/2 1 1/2
46 2004 0 1/2 1 1/2
47 2005 0 1/2 1 1/2
48 2006 0 1/2 1 1/2
49 2007 0 1/2 1 1/2
50 2008 0 1/2 1 1/2
51 2009 0 1/2 1 1/2
52 2010 0 1/2 1 1/2
53 2011 0 1/2 1 1/2
54 2012 0 1/2 1 1/2
55 2013 0 1/2 1 1/2
56 2014 0 1/2 1 1/2
57 2015 0 1/2 1 1/2
58 2016 0 1/2 1 1/2
59 2017 0 1/2 1 1/2
60 2018 0 1/2 1 1/2
61 2019 0 1/2 1 1/2
62 2020 0 1/2 1 1/2
63 2021 0 1/2 1 1/2
64 2022 0 1/2 1 1/2
65 2023 0 1/2 1 1/2
66 2024 0 1/2 1 1/2
67 2025 0 1/2 1 1/2
68 2026 0 1/2 1 1/2
69 2027 0 1/2 1 1/2
70 2028 0 1/2 1 1/2
71 2029 0 1/2 1 1/2
72 2030 0 1/2 1 1/2
73 2031 0 1/2 1 1/2
74 2032 0 1/2 1 1/2
75 2033 0 1/2 1 1/2
76 2034 0 1/2 1 1/2
77 2035 0 1/2 1 1/2
78 2036 0 1/2 1 1/2
79 2037 0 1/2 1 1/2
80 2038 0 1/2 1 1/2
81 2039 0 1/2 1 1/2
82 2040 0 1/2 1 1/2
83 2041 0 1/2 1 1/2
84 2042 0 1/2 1 1/2
85 2043 0 1/2 1 1/2
86 2044 0 1/2 1 1/2
87 2045 0 1/2 1 1/2
88 2046 0 1/2 1 1/2
89 2047 0 1/2 1 1/2
90 2048 0 1/2 1 1/2
91 2049 0 1/2 1 1/2
92 2050 0 1/2 1 1/2
93 2051 0 1/2 1 1/2
94 2052 0 1/2 1 1/2
95 2053 0 1/2 1 1/2
96 2054 0 1/2 1 1/2
97 2055 0 1/2 1 1/2
98 2056 0 1/2 1 1/2
99 2057 0 1/2 1 1/2
100 2058 0 1/2 1 1/2
101 2059 0 1/2 1 1/2
102 2060 0 1/2 1 1/2
103 2061 0 1/2 1 1/2
104 2062 0 1/2 1 1/2
105 2063 0 1/2 1 1/2
106 2064 0 1/2 1 1/2
107 2065 0 1/2 1 1/2
108 2066 0 1/2 1 1/2
109 2067 0 1/2 1 1/2
110 2068 0 1/2 1 1/2
111 2069 0 1/2 1 1/2
112 2070 0 1/2 1 1/2
113 2071 0 1/2 1 1/2
114 2072 0 1/2 1 1/2
115 2073 0 1/2 1 1/2
116 2074 0 1/2 1 1/2
117 2075 0 1/2 1 1/2
118 2076 0 1/2 1 1/2
119 2077 0 1/2 1 1/2
120 2078 0 1/2 1 1/2
121 2079 0 1/2 1 1/2
122 2080 0 1/2 1 1/2
123 2081 0 1/2 1 1/2
124 2082 0 1/2 1 1/2
125 2083 0 1/2 1 1/2
126 2084 0 1/2 1 1/2
127 2085 0 1/2 1 1/2
128 2086 0 1/2 1 1/2
129 2087 0 1/2 1 1/2
130 2088 0 1/2 1 1/2
131 2089 0 1/2 1 1/2
132 2090 0 1/2 1 1/2
133 2091 0 1/2 1 1/2
134 2092 0 1/2 1 1/2
135 2093 0 1/2 1 1/2
136 2094 0 1/2 1 1/2
137 2095 0 1/2 1 1/2
138 2096 0 1/2 1 1/2
139 2097 0 1/2 1 1/2
140 2098 0 1/2 1 1/2
141 2099 0 1/2 1 1/2
142 2100 0 1/2 1 1/2
143 2101 0 1/2 1 1/2
144 2102 0 1/2 1 1/2
145 2103 0 1/2 1 1/2
146 2104 0 1/2 1 1/2
147 2105 0 1/2 1 1/2
148 2106 0 1/2 1 1/2
149 2107 0 1/2 1 1/2
150 2108 0 1/2 1 1/2
151 2109 0 1/2 1 1/2
152 2110 0 1/2 1 1/2
153 2111 0 1/2 1 1/2
154 2112 0 1/2 1 1/2
155 2113 0 1/2 1 1/2
156 2114 0 1/2 1 1/2
157 2115 0 1/2 1 1/2
158 2116 0 1/2 1 1/2
159 2117 0 1/2 1 1/2
160 2118 0 1/2 1 1/2
161 2119 0 1/2 1 1/2
162 2120 0 1/2 1 1/2
163 2121 0 1/2 1 1/2
164 2122 0 1/2 1 1/2
165 2123 0 1/2 1 1/2
166 2124 0 1/2 1 1/2
167 2125 0 1/2 1 1/2
168 2126 0 1/2 1 1/2
169 2127 0 1/2 1 1/2
170 2128 0 1/2 1 1/2
171 2129 0 1/2 1 1/2
172 2130 0 1/2 1 1/2
173 2131 0 1/2 1 1/2
174 2132 0 1/2 1 1/2
175 2133 0 1/2 1 1/2
176 2134 0 1/2 1 1/2
177 2135 0 1/2 1 1/2
178 2136 0 1/2 1 1/2
179 2137 0 1/2 1 1/2
180 2138 0 1/2 1 1/2
181 2139 0 1/2 1 1/2
182 2140 0 1/2 1 1/2
183 2141 0 1/2 1 1/2
184 2142 0 1/2 1 1/2
185 2143 0 1/2 1 1/2
186 2144 0 1/2 1 1/2
187 2145 0 1/2 1 1/2
188 2146 0 1/2 1 1/2
189 2147 0 1/2 1 1/2
190 2148 0 1/2 1 1/2
191 2149 0 1/2 1 1/2
192 2150 0 1/2 1 1/2
193 2151 0 1/2 1 1/2
194 2152 0 1/2 1 1/2
195 2153 0 1/2 1 1/2
196 2154 0 1/2 1 1/2
197 2155 0 1/2 1 1/2
198 2156 0 1/2 1 1/2
199 2157 0 1/2 1 1/2
200 2158 0 1/2 1 1/2
201 2159 0 1/2 1 1/2
202 2160 0 1/2 1 1/2
203 2161 0 1/2 1 1/2
204 2162 0 1/2 1 1/2
205 2163 0 1/2 1 1/2
206 2164 0 1/2 1 1/2
207 2165 0 1/2 1 1/2
208 2166 0 1/2 1 1/2
209 2167 0 1/2 1 1/2
210 2168 0 1/2 1 1/2
211 2169 0 1/2 1 1/2
212 2170 0 1/2 1 1/2
213 2171 0 1/2 1 1/2
214 2172 0 1/2 1 1/2
215 2173 0 1/2 1 1/2
216 2174 0 1/2 1 1/2
217 2175 0 1/2 1 1/2
218 2176 0 1/2 1 1/2
219 2177 0 1/2 1 1/2
220 2178 0 1/2 1 1/2
221 2179 0 1/2 1 1/2
222 2180 0 1/2 1 1/2
223 2181 0 1/2 1 1/2
224 2182 0 1/2 1 1/2
225 2183 0 1/2 1 1/2
226 2184 0 1/2 1 1/2
227 2185 0 1/2 1 1/2
228 2186 0 1/2 1 1/2
229 2187 0 1/2 1 1/2
230 2188 0 1/2 1 1/2
231 2189 0 1/2 1 1/2
232 2190 0 1/2 1 1/2
233 2191 0 1/2 1 1/2
234 2192 0 1/2 1 1/2
235 2193 0 1/2 1 1/2
236 2194 0 1/2 1 1/2
237 2195 0 1/2 1 1/2
238 2196 0 1/2 1 1/2
239 2197 0 1/2 1 1

BOURSE DE TORONTO

[illegible]

COURS FOURNIS PAR
LA PRESSE CANADIENNE

[illegible]

BOURSE DE MONTRÉAL

[illegible]

BOURSE DE NEW YORK

[illegible]

| Titres au Comptoir

Cours fournis par
Jeasen & Company
467 ouest, St-Jacques

Anglo Can Tel A	42	Offre Dem
Banque d'Emondée de Que	45	41
Banque d'Epargne	56	67
Briquerie St-Laurent	70	90
Can Debi	70	714
Credit Foncier Franco Can	70	21
Cuidat Freres Pch	18	21
La Laurentienne	84	83
Le Prevoyant de l'Ass	70	83
La Sauvegarde Cie Ass	73	—
La Solidarite	405	—
Les Prevoyants du Canada	265	265
Manufacturers Life	245	—
Que Telephone S P	1175	—
Societe d'Assurance et Fiducie	128	135
Trust Gen du Cda Fid	120	—
Westcoast Transmission	1754	101

Ministère des Transports
Ottawa (Ontario)

SOUSSIONS

DES SOUSSIONS CACHETÉES
adressées au sous-signe et portant
la mention "Sousmission pour servi-
ces de nettoyage — Aéroport de
Québec" seront reçues jusqu'à mi-
di, heure avancée de l'Est, le
31 mai 1959, en vue d'assurer pen-
dant une période de deux ans commen-
çant à minuit le 31 mai 1959 le
nettoyage de l'intérieur et de l'ex-
térieur de l'aéroport à l'aéroport de
Québec, Québec, P.Q.

On pourra examiner les devis et
autres documents de soumission
auprès du directeur régional des
Services de l'Air, ministère
des Transports, aéroport Transactian-
nel, aéroport de Montréal, Dorval,
P.Q., et en obtenir des exemplai-
res sur dépôt d'un chèque visé de
\$25 établi à l'ordre du Receveur
général du Canada.

F. T. COLLINS
Secrétaire

15 avril 1959

Dans l'affaire de la
faillite de:
COLLEGIATE MANUFACTU-
RING INC., corps politique
et constitué, ayant dûment
été constitué suivant la loi
ayant son bureau chef et sa
principale place d'affaires
dans la ville et le district de
Montréal, province de Qué-
bec, débiteur

AVIS DE PREMIERE
ASSEMBLEE

AVIS est, par les présentes,
donné qu'une ordonnance de
mise sous séquestre a été émis-
sée contre les biens de Colle-
giate Manufacturing Inc., de
la ville et du district de Mon-
tréal, dans la province de Qué-
bec, ce 31e jour de mars 1959
et que la première assemblée
des créanciers sera tenue le
5e jour de mai 1959, à 10 heu-
res de l'avant-midi, au bureau
du Receveur officiel, chambre
16, Palais de Justice, 155 es-
t rue Notre-Dame, Montréal, Qué-
bec.

DATE à Montréal,
ce 8e jour d'avril 1959.

David Grobstein,
syndic

BUREAU:
David Grobstein &
Henry Pesner,
10 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P. Q.
Tél.: Victor 4-2696

AGRÉÉS

INSTITUTE OF CHARTERED
ACCOUNTANTS OF QUEBEC

McDONALD, CURRIE
& CO.

Comptables agréés

COOPER BROTHERS
& CO.

Comptables agréés

507 Place d'Armes VI, 9-8311

Montréal, Québec, Ottawa, Toronto,
Saint John, Charlotteville, Halifax
Rimouski, Sherbrooke, Hamilton,
Kitchener, Winnipeg, Edmonton,
Calgary, Vancouver

Firme internationale associée à

COOPERS & LYBRAND

MESSIER, JACQUES
& CIE

Comptables agréés

Hubert Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Regent Gauthier, C.A.
Yvon B. Allard, C.A.

455 ouest, rue Craig — UN, 4-6791

NADEAU, PAQUET
& CIE

Comptables agréés

Jacques R. Nadeau, C.A.
Albert Paquet, C.A.
Guy Duimet, C.A.

1290, St-Denis — UN, 4-6881

JACQUELINE PARADIS

Comptable agréée

Edifice de La Sauvegarde
132 est, rue Notre-Dame
Ch. 52-53

UN, 4-2681 — LEU, 1-0111

RENE PROULX,
B.A., C.A.

Comptable agréé

557, Place d'Armes, ch. 708
MONTREAL AV. 8-5321

RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARE & CIE

Comptables agréés

J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. J. Paret, C.A.
C. Caron, C.A. E. Lussier, C.A.
R. Pichard, C.A. P. Rondeau, C.A.
P. Piquin, C.A. L. Lacourse, C.A.
J. Girard, C.A. St-Pierre, C.A.

132 ouest, St-Jacques VI, 3-3611

TROTTEUR, RUFIANE,
LEBLANC & CIE

Comptables agréés

L.J. Trotteur, C.A. E. Lussier, C.A.
J.J. Rufiane, C.A. J.G. Faucher, C.A.

418, St-Sulpice — VI, 2-2703

LUCIEN VIAU & ASSOCIES

Comptables agréés

C. A. Desroches, C.A.
C. Bernard Rhesault, C.A.

159 o., rue Craig, UN, 6-8648

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

L.-D. Viau, C.A., H. Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chadiell, C.A.
Armand-H. Viau, C.A.
Serge Carrière, C.A.

9726 av. Verdun, Verdun
P.Q. 9-3671

Prix des Grains

WINNIPEG				
	OVINE	Haut	Bas	Fer.
Mai	2514	7514	7474	7414
Juin	2514	7514	7514	7314
Jul	302	10214	10114	10114
Aug	10214	10214	10214	10214
Sep	10214	10214	10214	10214
Oct	10214	10214	10214	10214
Nov	10214	10214	10214	10214
Déc	10214	10214	10214	10214
Jan	10214	10214	10214	10214
Feb	10214	10214	10214	10214
Mars	10214	10214	10214	10214
Avril	10214	10214	10214	10214
Mai	10214	10214	10214	10214
Juin	10214	10214	10214	10214
Jul	10214	10214	10214	10214
Aug	10214	10214	10214	10214
Sep	10214	10214	10214	10214
Oct	10214	10214	10214	10214
Nov	10214	10214	10214	10214
Déc	10214	10214	10214	10214
Jan	10214	10214	10214	10214
Feb	10214	10214	10214	10214
Mars	10214	10214	10214	10214
Avril	10214	10214	10214	10214
Mai	10214	10214	10214	10214
Juin	10214	10214	10214	10214
Jul	10214	10214	10214	10214
Aug	10214	10214	10214	10214
Sep	10214	10214	10214	10214
Oct	10214	10214	10214	10214
Nov	10214	10214	10214	10214
Déc	10214	10214	10214	10214
Jan	10214	10214	10214	10214
Feb	10214	10214	10214	10214

CHICAGO				
	OVINE	Haut	Bas	Fer.
Mai	2014	2014	2021	2014
Jul	180	180	1874	180
Aug	180	180	1874	180
Sep	180	180	1874	180
Oct	180	180	1874	180
Nov	180	180	1874	180
Déc	180	180	1874	180
Jan	180	180	1874	180
Feb	180	180	1874	180
Mars	180	180	1874	180
Avril	180	180	1874	180
Mai	180	180	1874	180
Juin	180	180	1874	180
Jul	180	180	1874	180
Aug	180	180	1874	180
Sep	180	180	1874	180
Oct	180	180	1874	180
Nov	180	180	1874	180
Déc	180	180	1874	180
Jan	180	180	1874	180
Feb	180	180	1874	180
Mars	180	180	1874	180
Avril	180	180	1874	180
Mai	180	180	1874	180
Juin	180	180	1874	180
Jul	180	180	1874	180
Aug	180	180	1874	180
Sep	180	180	1874	180
Oct	180	180	1874	180
Nov	180	180	1874	180
Déc	180	180	1874	180
Jan	180	180	1874	180
Feb	180	180	1874	180

WINNIPEG				
	OVINE	Haut	Bas	Fer.
Mai	2514	7514	7474	7414
Juin	2514	7514	7514	7314
Jul	302	10214	10114	10114
Aug	10214	10214	10214	10214
Sep	10214	10214	10214	10214
Oct	10214	10214	10214	10214
Nov	10214	10214	10214	10214
Déc	10214	10214	10214	10214
Jan	10214	10214	10214	10214
Feb	10214	10214	10214	10214
Mars	10214	10214	10214	10214
Avril	10214	10214	10214	10214
Mai	10214	10214	10214	10214
Juin	10214	10214	10214	10214
Jul	10214	10214	10214	10214
Aug	10214	10214	10214	10214
Sep	10214	10214	10214	10214
Oct	10214	10214	10214	10214
Nov	10214	10214	10214	10214
Déc	10214	10214	10214	10214
Jan	10214	10214	10214	10214
Feb	10214	10214	10214	10214

CHICAGO				
	OVINE	Haut	Bas	Fer.
Mai	2014	2014	2021	2014
Jul	180	180	1874	180
Aug	180	180	1874	180
Sep	180	180	1874	180
Oct	180	180	1874	180
Nov	180	180	1874	180
Déc	180	180	1874	180
Jan	180	180	1874	180
Feb	180	180	1874	180
Mars	180	180	1874	180
Avril	180	180	1874	180
Mai	180	180	1874	180
Juin	180	180	1874	180
Jul	180	180	1874	180
Aug	180	180	1874	180
Sep	180	180	1874	180
Oct	180	180	1874	180
Nov	180	180	1874	180
Déc	180	180	1874	180
Jan	180	180	1874	180
Feb	180	180	1874	180

WINNIPEG				
	OVINE	Haut	Bas	Fer.
Mai	2514	7514	7474	7414
Juin	2514	7514	7514	7314
Jul	302	10214	10114	10114
Aug	10214	10214	10214	10214
Sep	10214	10214	10214	10214
Oct	10214	10214	10214	10214
Nov	10214	10214	10214	10214
Déc	10214	10214	10214	10214
Jan	10214	10214	10214	10214
Feb	10214	10214	10214	10214
Mars	10214	10214	10214	10214
Avril	10214	10214	10214	10214
Mai	10214	10214	10214	10214
Juin	10214	10214	10214	10214
Jul	10214	10214	10214	10214
Aug	10214	10214	10214	10214
Sep	10214	10214	10214	10214
Oct	10214	10214	10214	10214
Nov	10214	10214	10214	10214
Déc	10214	10214	10214	10214
Jan	10214	10214	10214	10214
Feb	10214	10214	10214	10214

CHICAGO				
	OVINE	Haut	Bas	Fer.
Mai	2014	2014	2021	2014
Jul	180	180	1874	180
Aug	180	180	1874	180
Sep	180	180	1874	180
Oct	180	180	1874	180
Nov	180	180	1874	180
Déc	180	180	1874	180
Jan	180	180	1874	180
Feb	180	180	1874	180
Mars	180	180	1874	180
Avril	180	180	1874	180
Mai	180	180	1874	180
Juin	180	180	1874	180
Jul	180	180	1874	180
Aug	180	180	1874	180
Sep	180	180	1874	180
Oct	180	180	1874	180
Nov	180	180	1874	180
Déc	180	180	1874	180
Jan	180	180	1874	180
Feb	180	180	1874	180

WINNIPEG				
	OVINE	Haut	Bas	Fer.
Mai	2514	7514	7474	7414
Juin	2514	7514	7514	7314
Jul	302	10214	10114	10114
Aug	10214	10214	10214	10214
Sep	10214	10214	10214	10214
Oct	10214	10214	10214	10214
Nov	10214	10214	10214	10214
Déc	10214	10214	10214	10214
Jan	10214	10214	10214	10214
Feb	10214	10214	10214	10214
Mars	10214	10214	10214	10214
Avril	10214	10214	10214	10214
Mai	10214	10214	10214	10214
Juin	10214	10214	10214	10214
Jul	10214	10214	10214	10214
Aug	10214	10214	10214	10214
Sep	10214	10214	10214	10214
Oct	10214	10214	10214	10214
Nov	10214	10214	10214	10214
Déc	10214	10214	10214	10214
Jan	10214	10214	10214	10214
Feb	10214	10214	10214	10214

CHICAGO				
	OVINE	Haut	Bas	Fer.
Mai	2014	2014	2021	2014
Jul	180	180	1874	180
Aug	180	180	1874	180
Sep	180	180	1874	180
Oct	180	180	1874	180
Nov	180	180	1874	180
Déc	180	180	1874	180
Jan	180	180	1874	180
Feb	180	180	1874	180
Mars	180	180	1874	180
Avril	180	180	1874	180
Mai	180	180	1874	180
Juin	180	180	1874	180
Jul	180	180	1874	180
Aug	180	180	1874	180
Sep	180	180	1874	180
Oct	180	180	1874	180
Nov	180	180	1874	180
Déc	180	180	1874	180
Jan	180	180	1874	180
Feb	180	180	1874	180

WINNIPEG				
	OVINE	Haut	Bas	Fer.
Mai	2514	7514	7474	7414
Juin	2514	7514	7514	7314
Jul	302	10214	10114	10114
Aug	10214	10214	10214	10214
Sep	10214	10214	10214	10214
Oct	10214	10214	10214	10214
Nov	10214	10214	10214	10214
Déc	10214	10214	10214	10214
Jan	10214	10214	10214	10214
Feb	10214	10214	10214	10214
Mars	10214	10214	10214	10214
Avril	10214	10214	10214	10214
Mai	10214	10214	10214	10214
Juin	10214	10214	10214	10214
Jul	10214	10214	10214	10214
Aug	10214	10214	10214	10214
Sep	10214	10214	10214	10214
Oct	10214	10214	10214	10214
Nov	10214	10214	10214	10214
Déc	10214	10214	10214	10214
Jan	10214	10214	10214	10214
Feb	10214	10214	10214	10214

CHICAGO				
	OVINE	Haut	Bas	Fer.
Mai	2014	2014	2021	2014
Jul	180	180	1874	180
Aug	180	180	1874	180
Sep	180	180	1874	180
Oct	180	180	1874	180
Nov	180	180	1874	180
Déc	180	180	1874	180
Jan	180	180	1874	180
Feb	180	180	1874	180
Mars	180	180	1874	180
Avril	180	180	1874	180
Mai	180	180	1874	180
Juin	180	180	1874	180
Jul	180	180	1874	180
Aug	180	180	1874	180
Sep	180	180	1874	180
Oct	180	180	1874	180
Nov	180	180	1874	180
Déc	180	180	1874	180
Jan	180	180	1874	180
Feb	180	180	1874	180

WINNIPEG				
	OVINE	Haut	Bas	Fer.
Mai	2514	7514	7474	7414
Juin	2514	7514	7514	7314
Jul	302	10214	10114	10114
Aug	10214	10214	10214	10214
Sep	10214	10214	10214	10214
Oct	10214	10214	10214	10214
Nov	10214	10214	10214	10214
Déc	10214	10214	10214	10214
Jan	10214	10214	10214	10214
Feb	10214	10214	10214	10214
Mars	10214	10214	10214	10214
Avril	10214	10214	10214	10214
Mai	10214	10214	10214	10214
Juin	10214	10214	10214	10214
Jul	10214			

du Pont	4470	233	230 1/2	232 1/2
Eaton Mfg	1000	71 1/2	70 1/2	71 1/2
El Auto L	6700	42 3/4	42 1/4	42 1/2
E Paso NG	10760	34	33 1/2	33 3/4
Firestone	1200	145	144	144 1/2

Ford	29800	6130	4576	41
Gen Dyn	6700	1100	970	14
Gen Elec	11800	8276	8116	68
Gen Motors	2600	8014	80	3
Gen Atlys	1100	300	970	14
Gen Fuel	41400	4750	4610	47
Gen Title	80	700	70	1
Gen Tire	1400	1400	1400	14
Goodrich	1200	8476	86	84
Grain	100	100	100	100
Gr Paige	7300	30	3	3
Grand Un	500	550	550	550
Gr Ind	100	100	100	100
Gr Nor Ry	2400	1994	558	558
Gulf Oil	14500	14500	14500	14500
Gulf	4200	401	3998	401
Hud Ray	600	5876	588	588
Hud Ray	100	100	100	100
Int Bus	2400	603	595	595
Int Harp	2700	40	40	40
Int Nick	6700	12	12	12
Int Pan	1400	1100	1185	1185
Int West	100	100	100	100
Johns Man	4800	59	57	57
Kennecott	8400	11474	11212	11212
Kennecott	100	100	100	100
Lowes Inc	13500	33	33	33
Lowes Inc	100	100	100	100
Martin Co	19400	474	466	466
Merck	3000	844	81	81
Mesa MSA	100	100	100	100
Monsan Ch	15900	474	466	466
Montreal	5400	44	44	44
Montreal	1500	1500	1500	1500
Nat Cash	4500	4500	4500	4500
Nat Cash	100	100	100	100
Nat Cash	100	100	100	100
Nat Cyn	1160	466	476	476
Nat Cyn	100	100	100	100
NV Cent	12000	298	298	298
NV Cent	100	100	100	100
Nor Pac	2900	511	511	511
Nor Pac	100	100	100	100
Outb Mar	2700	466	34	34
Parke Da	10600	450	431	431
Parke Da	100	100	100	100
Pharms D	39800	176	176	176
Pharms D	100	100	100	100
Phillips Mor	600	634	634	634
PHR Plate	26200	78	75	75

28 du lot No 6 de la division
trale village incorporé de
St-Louis, quartier Saint-
arrière de 5757 rue Boyer, e

100 rons des Carrières et de Pier
 101 Toute opposition à la dé
 102 doit être communiquée au
 103 gné dans les quinze jours
 104 Charles-Edouard
 105 Hôtel de ville.
 106 Montréal, le 17 avril 1959.

107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200

BOURSE CANADIENNE

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

valeurs	Ventes	Haut	Bas	Par. Net	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Par. Net	Cow
Ang. Ind	7400	89	85	—	1/2	10000	17	16 1/2	16 1/2	— 1/2
Ang. Nid	215	34	33	—	Fidelity	5000	76	70	70	—
C. Dom. Sug	235	52 1/2	49	—	Gas. Oil	5700	70	70	70	—
C. Drexel	235	123 1/2	123 1/2	—	Gold Age	5700	72	70	72	—
C. Marconi	225	54 1/2	51	—	Gunnar	2500	184 1/2	184 1/2	184 1/2	—
C. Silk A	250	200	200	200	Hollinger	120	323	323	323	—
C. Westing	210	51 1/2	51 1/2	—	Imperial	200	25	25	25	—
Cons. Pac	750	54 1/2	49	—	Is. Iran	9000	45	45	45	—
Cons. Gas	200	318	318	318	Is. Iran Cont	1000	19	19	19	—
Cons. Gas B	50	102 1/2	102 1/2	102 1/2	Lingard	200	5	5	5	—
D. Eng	250	117 1/2	117 1/2	117 1/2	L. P. S.	5000	20 1/2	20 1/2	20 1/2	—
D. Oilcloth	25	44	41	—	Maritime	1200	152	150	150	—
F. Steel Mfg	3000	100	96	—	Marpic	2000	17	16	16	—
F. Ford A	120	128	128	128	McIntosh	100	54 1/2	54 1/2	54 1/2	—
Fin. A	115	21 1/2	21 1/2	21 1/2	M. L.	100	120	120	120	—
Levee	200	52	50	—	M. Chib	250	45	45	45	—
MacLaren	215	38	38	38	Molby	800	120	113	120	—
Melchers pr	210	51 1/2	51 1/2	51 1/2	M. C.	30	30	30	30	—
MO Paper	100	32 1/2	32 1/2	32 1/2	Montguy	7000	87	83	83	—
Orange	210	51 1/2	51 1/2	51 1/2	N. Forman	2300	19	19	19	—
Pow C 1 pr	120	34 1/2	34	—	N. L.	1000	21 1/2	21 1/2	21 1/2	—
Pow C 2 pr	222	17 1/2	17	—	N. San Diego	400	8 1/2	8 1/2	8 1/2	—
R. Phone	200	32	32	32	N. V. S.	200	15	15	15	—
G. Phon. vis	100	13 1/2	13 1/2	13 1/2	N. V. S. 2	200	3	3	3	—
S. Maurice	100	90	90	90	N. Amul	1500	105	102	105	—
Sh. Sav. pr	120	32 1/2	32 1/2	32 1/2	N. A. B. R.	2400	145	150	145	—
SP. Soc 6 pr	5	25	25	25	Obelisk	500	12	12	12	—
Trans. C. Corp.	50	20 1/2	20 1/2	20 1/2	O. K.	500	12	12	12	—
Trans. M.	200	21 1/2	21 1/2	21 1/2	Opeliska	500	95	95	95	—
Waterman	1005	5	5	5	P. S.	400	151	151	151	—
					P. S. 2	400	70	70	70	—
					P. S. 3	400	40	40	40	—
					P. S. 4	400	40	40	40	—
					P. S. 5	400	40	40	40	—
					P. S. 6	400	40	40	40	—
					P. S. 7	400	40	40	40	—
					P. S. 8	400	40	40	40	—
					P. S. 9	400	40	40	40	—
					P. S. 10	400	40	40	40	—
					P. S. 11	400	40	40	40	—
					P. S. 12	400	40	40	40	—
					P. S. 13	400	40	40	40	—
					P. S. 14	400	40	40	40	—
					P. S. 15	400	40	40	40	—
					P. S. 16	40				

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE	
DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC	THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC
— Établi en 1880 —	
C.-D. Mellor, C.A., Sec. Administratif des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauchetière — Tél.: UN. 1-1891	
ARCHAMBAULT ASSOCIÉS Comptables agréés Archambault, C.A. Archand, C.A. Boivin, C.A. Arbours, C.A. Lafleur, C.A. Craig, UN. 1-1491	LUCIEN DAHME Comptable agréé Édifice de La Sauvegarde 152 est. rue Notre-Dame UN. 6-2681
D & FILLION Comptables agréés Transportation rue St-Jacques 1-2-8476	DENIS, ANDRÉ, HOULE & CIE. Comptables agréés J.-P. Denis, B.A., B.T.A., L.S.C., C.A. Marcel André, L.S.C., C.A. Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A. Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A. J.-Emile Poirier, B.A., L.S.C., C.A. Germain Demarais, C.A. 276 ouest, rue St-Jacques VI. 5-5208
L. BELANGER & CIE Comptables agréés rue St-Hubert 1-4-3412	J. ARTHUR DESCHAMPS Comptable agréé 1411 Crescent, Montréal 25 VI. 5-3244
O BELANGER ASSOCIÉS Comptables agréés City Sherbrooke West Building E. 7-4234	DUCHARME, ROULEAU & CIE Comptables agréés J. Paul Rouleau, C.A. J. Omar Ducharme, C.A. Bernard Dumais, C.A. 178 est. Boul. D'Archer, Ch. 178 UN. 6-8601
E. BONNIER & CIE Comptables agréés Bonnier, C.A. Ducharme, C.A. Mercier, C.A. rue St-Jacques VI. 2-7261	ROGER GAUVIN & CIE Comptables agréés Roger Gauvin, C.A. Aurisque Gauvin, C.A. 1410 ouest, St-Catherine MONTREAL UN. 6-7134
RE, SAMSON, LAIS, BELAIR, MARCEAU ASSOCIÉS Comptables agréés NIGHT & Co. MONTREAL C - RIMOUSKI	GERARD LABELLE Comptable agréé 3414, Avenue du Parc Suite 309 VI. 9-1281
ON, GORDON & Cie Comptables agréés A. L.J. Carrière, C.A. R.R. Poulin, C.A. Keeping, C.A. résidents Place d'Armes Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Vancouver.	GEORGES LAFONTAINE B.A., L.S.C. Comptable agréé 477 rue St-François-Xavier AV. 6-0138
S. FREDETTE & CIE Comptables agréés C.A. R. Courtois, C.A. C.A. R. Poulin, C.A. C.A. R. Poirier, C.A. C.A. Cherrette, C.A. VI. 2-9432	LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, GASCON & ASSOCIÉS Comptables agréés H. Lavallee, C.A. R. Bedard, C.A. R. Lyonnais, C.A. J. Lussier, C.A. P. Nolasco, C.A. D. Crockett, C.A. G. Préfontaine, C.A. M. Damers, C.A. Édifice Kent, 10 est. rue St-Jacques UN. 1-4235 — MONTREAL Sherbrooke — Trois-Rivières
	McDONALD, CURRIE & CO. Comptables agréés COOPER BROTHERS & CO. Comptables agréés 507 Place d'Armes VI. 9-8311 Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Saint John, Charlottetown, Halifax, Rimouski, Sherbrooke, Hamilton, Kitchener, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver Firme Internationale associée : COOPERS & LYBRAND
	MESSIER, JACQUES & CIE Comptables agréés Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. Regent Gauthier, C.A. Yvon B. Allard, C.A. 455 ouest, rue Craig — UN. 4-4791
	NADEAU, PAQUET & CIE Comptables agréés Jacques R. Nadeau, C.A. Albert Paquet, C.A. Guy Guilmet, C.A. 1290, St-Denis — UN. 6-4881
	JACQUELINE PARADIS Comptable agréée Édifice de La Sauvegarde 152 est. rue Notre-Dame Ch. 52-53 UN. 6-2681 — LD. 1-0111
	RENE PROULX, B.A., C.A. Comptable agréé 557, Place d'Armes, ch. 708 MONTREAL AV. 8-5321
	RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE Comptables agréés J. Raymond, C.A. G. Martin, C.A. R. Caron, C.A. McLisac, C.A. P. Poulin, C.A. J. Girard, C.A. G. Chabot, C.A. J. Pare, C.A. J. Brissette, C.A. P. Rousseau, C.A. L. Leclerc, C.A. St-Pierre, C.A. 132 ouest, St-Jacques VI. 2-3611
	TROTTIER, RUFIANCE, LEBLANC & CIE Comptables agréés L.J. Trottier, C.A. F.E. LeBlanc, C.A. J.J. Rufiance, C.A. J.G. Faucher, C.A. 418, St-Sulpice — VI. 2-2703
	LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS Comptables agréés C. A. Desroches, C.A. Fernand Rheault, C.A. 159 o., rue Craig, UN. 6-8458
	VIAU & ROBIN Comptables agréés L.-D. Viau, C.A., H. Lison, Robin, C.A. Jacques R. Chadillon, C.A. Armand-H. Viau, C.A. J. Serge Gervais, C.A. 4712 Av. Vermeil, Verdun PO. 6-3271



Canadien mène la série par 3 à 1

- Il l'emporte sur les Leafs au compte de 3-2, hier soir, dans la 4ème joute
- McDonald, Backstrom et Geoffrion ont compté pour Canadien tandis que Harris et Mahovlich ont marqué les buts des Leafs

PAR GERARD GOSSELIN

La partie d'hier soir passera aux annales du hockey comme l'une des plus belles disputées en finale de la coupe Stanley et les Canadiens en sont sortis vainqueurs, au compte de 3-2, devant 13,329 spectateurs.

Pendant deux périodes, ce fut un va-et-vient spectaculaire, d'un bout à l'autre de la patinoire et les deux gardiens de buts fournirent aux spectateurs une rare performance d'habileté comme on en avait vue depuis longtemps. Bower tout aussi bien que Jacques Plante sauveront la partie à plusieurs reprises pendant ce temps.

Après le but de Bill Harris, Al McDonald égalisa les chances, puis, les joueurs de Blake, continuant la pression, alignèrent de deux autres buts avec Ralph Backstrom et Bernard Geoffrion.

Le Canadien jouait sans les services de Jean Beliveau qui ne reviendra pas au jeu cette saison. C'est ce que le gros Bill nous a déclaré au cours de la journée. Quant à Maurice Richard, il n'était pas en uniforme, se plaignant encore de douleurs à l'aine. On ne sait s'il pourra jouer samedi à Montréal. L'arbitre est Frank Udvari et les juges de lignes sont Bill Morrison et George Hayes.

Première période

Le trio Henri Richard, Bonin, Moore est opposé à Bert Olmstead, Pulford et Gerry Ehman. Henri Richard fait son signe de croix au début de la partie. Jacques Plante fait le premier arrêt de la partie, contre Bert Olmstead. George Armstrong lance aussi sur Plante qui bloque.

Ralph Backstrom a le premier lancer en direction de Johnny Bower, mais le lancer était hors de portée. Les Leafs forcent le jeu et patinent à toute allure.

Puis au cours d'une attaque du tricolore, Bower est chassé d'un boutlet lancé par Phil Goyette. Mais le jeu se place et les Leafs veulent évidemment prendre l'avance dans le pointage car ils bourbonnent dans le territoire du Canadien.

A un moment, le Canadien doit même recourir au déblaiement pour atténuer la pression exercée par les Leafs, qui gardent l'avantage du jeu pendant les sept premières minutes de la première période.

Jacques Plante fait réellement figure de héros dans ce bombardement en règle des Leafs. Frank Mahovlich lance durement et Jacques Plante fait l'arrêt avec son gant et pendant que la rondelle va rouler dans les filets, Plante se jette à temps pour éviter un but.

Ralph Backstrom et Al McDonald donnent un peu de mal à Bower mais l'attaque du Canadien n'est pas soutenue. Le Canadien ne joue pas son jeu habituel et se contente de pousser la rondelle en territoire des Leafs pour se lancer ensuite à sa poursuite.

Geoffrion et Backstrom arrivent seuls devant Bower et Ralph n'étant pas en équilibre ne peut mieux viser et lance à côté de sa cible.

But refusé

Au cours d'une mêlée devant les filets du Canadien, une rondelle alla se loger derrière Jacques Plante, mais il y avait des joueurs dans la zone du gardien de buts et le but ne pouvait être bon. Bert Olmstead, le junior Langlois en vinrent aux coups et furent punis pour deux minutes chacun.

Dickie Moore fut puni vers la fin de la période pour rudesse. Et Carl Brewer alla le rejoindre pour s'en être pris à Bob Turner, amenant ainsi l'avantage numérique du Toronto.

Pendant une minute les joueurs du Canadien gardèrent possession de la rondelle.

Deuxième période
Après que Dickie Moore eut manqué une belle passe de Henri Richard, devant Johnny Bower, il alla s'en prendre à Bob Pulford, derrière les filets de Toronto et fut puni. Quelques secondes plus tard, Doug Harvey fut aussi puni pour avoir fait trébucher Frank Mahovlich. Vingt-deux secondes plus tard, Bob Turner et Mahovlich étaient punis pour rudesse.

Tom Johnson, Don Marshall et Claude Provost tout bien le temps, et les Leafs ne sont pas trop dangereux. Même Tom Johnson vient à un cheveu de déjouer Johnny Bower.

Le jeu fut assez décousu pendant une couple de minutes, les joueurs des deux camps se surveillant étroitement. George Armstrong fit ensuite une montée et lança à bout portant sur Jacques Plante qui sauva la situation, une fois de plus.

Jeu de puissance

Pendant une punition à Tim Horton qui a donné de la jambe à Henri Richard, le Canadien garda la rondelle pendant plus d'une minute et en fit ce qu'il voulait excepté de la faire pénétrer dans les filets des Maple Leafs. Encore une fois, Johnny Bower fut simplement merveilleux.

Les applaudissements recueillis par le gardien de buts des Leafs sont mérités. Les Canadiens à pris goût à l'attaque et garde l'offensive. Claude Provost lance sur Bower qui a du mal à contrôler le retour. Provost et Phil Goyette se font bousculer et le jeu devient plus rude.

Carl Brewer et Tom Johnson se disent de gros mots et il est temps de changer les alignements pour calmer les participants. L'arbitre n'impose toutefois aucune punition.

La partie est devenue un concours d'accrochage et de coups de coude et de jambettes, mais l'officiel ne veut affaiblir aucun club en imposant des sanctions.

La défense du Canadien est simplement sensationnelle au cours d'une charge à l'emporte-pièce des Maple Leafs. Plante sauve ensuite coup sur coup à bout portant, de Allan Stanley et Dickie Duff.

Le jeu est extrêmement rapide et digne des plus belles parties de la classique annuelle.

La période prend fin avec les Leafs à l'attaque.

Au début de la troisième reprise la tension est forte autant chez les joueurs que dans l'assistance.

Le jeu rappelle les meilleures séries de la coupe Stanley et même s'il n'y a encore aucun but, le jeu a été passablement ouvert et d'une rapidité surprenante si l'on considère la chaleur qu'il fait aux Maple Leafs Gardens.

Le trio Bonin, Henri Richard et Moore force le jeu mais sans succès. Pendant une couple de minutes l'action se passe en territoire des Leafs mais George Armstrong va vite forcer Jacques Plante à un bel arrêt.

But de Harris

A la suite d'une sortie du Canadien, Bill Harris s'empara de la rondelle et traversa la patinoire pour lancer durement sur Plante et compter. Gerry Ehman et Dick Duff obtinrent des assistances sur ce but.

Pour protéger leur avance les Leafs ont recourus à une mise en échec très serrée, alignant quatre joueurs à leur ligne bleue, pendant que le Canadien attaque avec furie.

McDonald compte

Les efforts répétés du Canadien devaient vite porter des fruits quand à la suite d'une attaque concertée, Al McDonald déjoua Johnny Bower sur des passes de Ralph Backstrom et Bernard Geoffrion.

Ralph Backstrom, malchanceux toute la soirée porta le compte à 2-1, à la suite d'un bijou de but. A la suite d'une mise au jeu, Bernard Geoffrion s'empara de la rondelle et réussit sa deuxième montée sensationnelle en moins de deux minutes. Backstrom était juste devant Bower qu'il déjoua sur un vrai coup de billard. McDonald obtint aussi une assistance sur ce but.

Les minutes plus tard Henri Richard donna une belle passe à Bernard Geoffrion qui ne manqua pas sa cible. C'était son troisième des séries. Marcel Bonin participa aussi à ce but.

Il restait un peu plus d'une minute à jouer dans la troisième période quand, à la faveur d'une mêlée, les Leafs réussirent leur deuxième but, avec Frank Mahovlich. Punch Imlach sortit son gardien de buts en faveur d'un autre avant. Un hors-jeu rapprochant la rondelle dans le territoire des Leafs, Bower dut revenir dans sa cage avec cinq secondes à faire. Et la partie prit fin au compte de 3-2 pour le Canadien, gagnant la quatrième partie de la finale.

SOMMAIRE
Première période: Langleis, Olmstead 16:07; Moore 18:23; Brewer 18:52.

Deuxième période
Aucun but.
Punitions: Moore 25, Harvey 1:36, Turner et Mahovlich 2:50, Horton 8:26.

Troisième période
(Ehman, Duff) 3:45

2-Montreal: McDonald 13:01

3-Montreal: Backstrom 13:01

4-Montreal: Geoffrion 13:01

5-Montreal: Backstrom 13:01

6-Montreal: Backstrom 13:01

7-Montreal: Backstrom 13:01

8-Montreal: Backstrom 13:01

9-Montreal: Backstrom 13:01

10-Montreal: Backstrom 13:01

11-Montreal: Backstrom 13:01

12-Montreal: Backstrom 13:01

13-Montreal: Backstrom 13:01

14-Montreal: Backstrom 13:01

15-Montreal: Backstrom 13:01

16-Montreal: Backstrom 13:01

17-Montreal: Backstrom 13:01

18-Montreal: Backstrom 13:01

19-Montreal: Backstrom 13:01

20-Montreal: Backstrom 13:01

21-Montreal: Backstrom 13:01

22-Montreal: Backstrom 13:01

23-Montreal: Backstrom 13:01

24-Montreal: Backstrom 13:01

25-Montreal: Backstrom 13:01

26-Montreal: Backstrom 13:01

27-Montreal: Backstrom 13:01

28-Montreal: Backstrom 13:01

29-Montreal: Backstrom 13:01

30-Montreal: Backstrom 13:01

31-Montreal: Backstrom 13:01

32-Montreal: Backstrom 13:01

33-Montreal: Backstrom 13:01

34-Montreal: Backstrom 13:01

35-Montreal: Backstrom 13:01

36-Montreal: Backstrom 13:01

37-Montreal: Backstrom 13:01

38-Montreal: Backstrom 13:01

39-Montreal: Backstrom 13:01

40-Montreal: Backstrom 13:01

41-Montreal: Backstrom 13:01

42-Montreal: Backstrom 13:01

43-Montreal: Backstrom 13:01

44-Montreal: Backstrom 13:01

45-Montreal: Backstrom 13:01

46-Montreal: Backstrom 13:01

47-Montreal: Backstrom 13:01

48-Montreal: Backstrom 13:01

49-Montreal: Backstrom 13:01

50-Montreal: Backstrom 13:01

51-Montreal: Backstrom 13:01

52-Montreal: Backstrom 13:01

53-Montreal: Backstrom 13:01

54-Montreal: Backstrom 13:01

55-Montreal: Backstrom 13:01

56-Montreal: Backstrom 13:01

57-Montreal: Backstrom 13:01

58-Montreal: Backstrom 13:01

59-Montreal: Backstrom 13:01

60-Montreal: Backstrom 13:01

61-Montreal: Backstrom 13:01

62-Montreal: Backstrom 13:01

63-Montreal: Backstrom 13:01

64-Montreal: Backstrom 13:01

65-Montreal: Backstrom 13:01

66-Montreal: Backstrom 13:01

67-Montreal: Backstrom 13:01

68-Montreal: Backstrom 13:01

69-Montreal: Backstrom 13:01

70-Montreal: Backstrom 13:01

71-Montreal: Backstrom 13:01

72-Montreal: Backstrom 13:01

73-Montreal: Backstrom 13:01

74-Montreal: Backstrom 13:01

75-Montreal: Backstrom 13:01

76-Montreal: Backstrom 13:01

77-Montreal: Backstrom 13:01

78-Montreal: Backstrom 13:01

79-Montreal: Backstrom 13:01

80-Montreal: Backstrom 13:01

81-Montreal: Backstrom 13:01

82-Montreal: Backstrom 13:01

83-Montreal: Backstrom 13:01

84-Montreal: Backstrom 13:01

85-Montreal: Backstrom 13:01

86-Montreal: Backstrom 13:01

87-Montreal: Backstrom 13:01

88-Montreal: Backstrom 13:01

89-Montreal: Backstrom 13:01

90-Montreal: Backstrom 13:01

91-Montreal: Backstrom 13:01

92-Montreal: Backstrom 13:01

93-Montreal: Backstrom 13:01

94-Montreal: Backstrom 13:01

95-Montreal: Backstrom 13:01

96-Montreal: Backstrom 13:01

97-Montreal: Backstrom 13:01

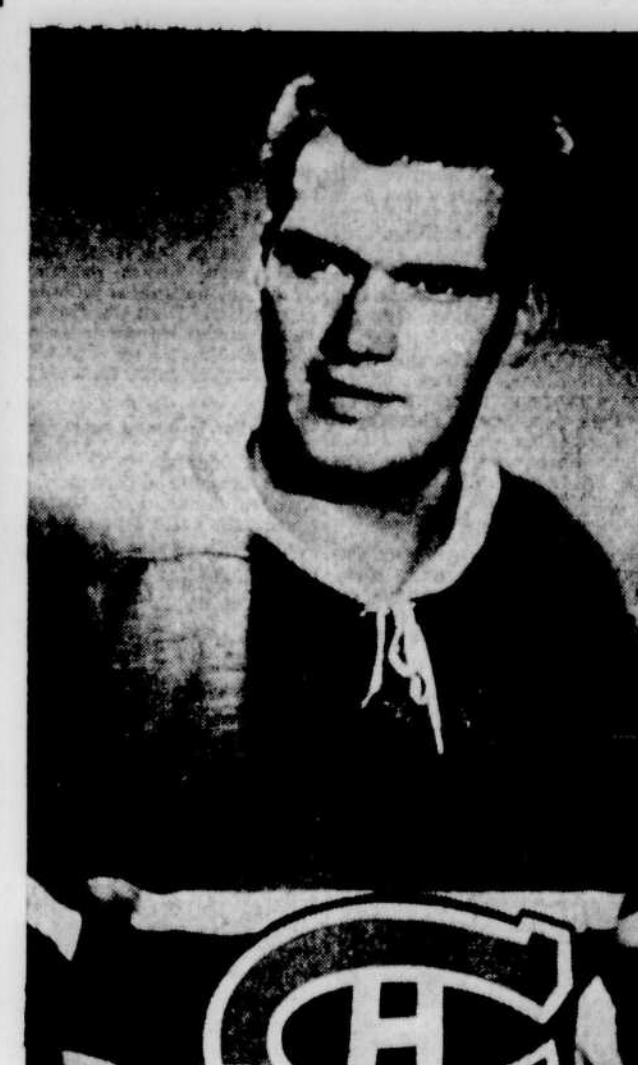
98-Montreal: Backstrom 13:01

99-Montreal: Backstrom 13:01

100-Montreal: Backstrom 13:01



Bernard Geoffrion a retrouvé sa forme, hier soir, et avec lui, ses coéquipiers de ligne, Ralph Backstrom et Al McDonald. Cette ligne a compté les trois buts du Canadien, chaque joueur en obtenant un.



A LA NAGE, MONTREAL-QUEBEC

Lourmais se jettera ce soir dans les eaux du fleuve

Louis Lourmais, homme-grenouille de réputation internationale, se jettera dans les eaux glacées du fleuve St-Laurent, ce soir, à 6 heures, à l'Hotel Ste-Helene, pour franchir à la nage la distance de 150 milles qui sépare la métropole de la vieille capitale.

L'ancien militant de la résistance française, qui espère effectuer son voyage sans arrêt, croit pouvoir arriver à Québec entre 8 et 10 heures p.m. dimanche.

D'après son horaire, le célèbre nageur espère être à Soré à 6 heures a.m. samedi, aux Trois-Rivières à 8 heures p.m., à Donnacona, à 7 heures a.m. et à Québec à 8 heures p.m. dimanche.

Lourmais a tenu à obtenir des informations précises sur les conditions de marée du fleuve, en aval de Trois-Rivières.

"Une erreur de dix minutes pourrait signifier dix heures de plus dans l'eau", dit M. Lourmais. "Voilà pourquoi j'ai essayé d'examiner chaque détail du voyage d'aussi près que possible. Dix heures à la fin d'un tel exploit de nage pourrait bien expliquer un échec au lieu d'un succès".

Il a pleine confiance dans ses possibilités d'accomplir cet exploit, qu'il effectuera sous les auspices de la Brasserie Dow, bien qu'il en soit à la première tentative du genre.

M. L. Lachapelle élu président

M. Lucien Lachapelle a été élu, mercredi soir, président de l'Association des clubs de ski de Montréal. Il succède à M. Jacques Lachance. L'Association groupe une dizaine de clubs récréatifs de la métropole.

Les autres officiers élus sont M. Roger Leclerc, vice-président, M. Michel Sénéchal, secrétaire, M. Louis Doran, trésorier, et M. André Proulx, publiciste.

Vernon et Whitby en finale

REGINA — Les Canadiens de Vernon ont quitté Regina pour Toronto, où ils affronteront les Dinos de Whitby dans la première joute de la série finale pour la coupe Allan, dimanche prochain. Les Canadiens ont défait Regina 4-1 mercredi pour ainsi remporter les honneurs de cette série en cinq parties. Whitby, de son côté, a facilement disposé du Legion de Hull dans la finale de l'Est.

Baseball

WEEK-END
Ligue Internationale: Montréal à Miami (2) soir. Toronto à La Havane, soir.

Ligue Nationale: Philadelphie 3, Milwaukee 7. Chicago 11, San Francisco 3. St-Louis à Los Angeles, soir.

Ligue Américaine: Washington 7, Boston 5. New-York 4, Baltimore 7. Kansas City 6, Chicago 0.

AUJOURD'HUI
Ligue Internationale: Montréal à Miami. Toronto à La Havane. Columbus à Buffalo. Richmond à Rochester.

Ligue Nationale: Philadelphie à Cincinnati. Pittsburgh à Milwaukee. Chicago à Los Angeles. St-Louis à San Francisco.

Ligue Américaine: New-York à Boston. Detroit à Chicago. Kansas City à Cleveland. Washington à Baltimore.

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

G. P. Moy. Diff.

Milwaukee 4 0 1,000 —

Cincinnati 3 1 750 1

Chicago 3 2 600 1 1/2

Los Angeles 2 2 500 2 1/2

Philadelphie 1 2 250 2 1/2

St-Louis 0 3 000 3 1/2

Pittsburgh 0 3 000 4 1/2

LIGUE AMERICAINE

G. P. Moy. Diff.

Cleveland 4 0 1,000 —

New-York 4 0 1,000 —

Chicago 4 0 1,000 —

Boston 4 0 1,000 —

Washington 4 0 1,000 —

St-Louis 4 0 1,000 —

Kansas City 4 0 1,000 —

Baltimore 4 0 1,000 —

Detroit 4 0 1,000 —

5-Montreal: Backstrom 13:01

6-Montreal: Backstrom 13:01

7-Montreal: Backstrom 13:01

8-Montreal: Backstrom 13:01

9-Montreal: Backstrom 13:01

10-Montreal: Backstrom 13:01

11-Montreal: Backstrom 13:01

12-Montreal: Backstrom 13:01

13-Montreal: Backstrom 13:01

14-Montreal: Backstrom 13:01

15-Montreal: Backstrom 13:01

16-Montreal: Backstrom 13:01

17-Montreal: Backstrom 13:01

18-Montreal: Backstrom 13:01

19-Montreal: Backstrom 13:01

20-Montreal: Backstrom 13:01

21-Montreal: Backstrom 13:01

Maurice Richard concédera-t-il un de ses 13 records à Marcel Bonin ?

Harvey bouscule un record de Gordie Howe tandis que Dickie Moore en menace un autre

TORONTO — Maurice Richard, qui symbolise à peu près tout ce qu'il y a en fait de records dans les éliminatoires pour la coupe Stanley, est sur le point de se faire rattraper par le plus grand nombre de ses plus précieux. Mais il lui en restera bien d'autres pour compenser.

Marcel Bonin, l'homme fort des Canadiens, est venu on ne sait d'où pour menacer le record du plus grand nombre de buts comptés dans les séries éliminatoires d'une même saison, un record que détenaient le Rocket et Jean Béliveau. Ce record est de 12 buts.

Bonin, qui est venu aux Canadiens la saison dernière après un début de carrière plus ou moins brillant avec les Red Wings de Detroit et les Bruins

de Boston, est le meilleur compte de francs buts des éliminatoires de cette année.

Dans la semi-finale entre les Canadiens et les Black Hawks de Chicago, l'ailier gauche de 27 ans a marqué sept buts en six parties. Dans la finale en cours entre les Canadiens et les Maple Leafs de Toronto, il en a marqué deux en trois joués.

Sur la bonne voie

Etant donné qu'il restait, avant la joute d'hier soir, encore au moins deux parties à jouer dans cette finale de quatre de sept, Bonin, s'il conserve la même allure, a d'excellentes chances d'abattre le record du Rocket et de Béliveau.

Depuis que Maurice établit son record dans les éliminatoires de 1944, contre Toronto et Chicago, en neuf parties et que Béliveau l'a égalé en 10 parties contre les Rangers de New York et les Red Wings de Detroit, seuls Bernard Geoffrion des Canadiens et le Rocket lui-même sont venus près d'abattre ce record.

Geoffrion a compté 11 buts il y a deux ans et Richard, de retour au jeu dans les éliminatoires après une sérieuse blessure à un pied, en a également compté 11 l'an dernier.

Pour ce qui est de ses autres records, le Rocket n'a guère à s'inquiéter. Il détient en partage avec d'autres joueurs 13 records des éliminatoires pour la coupe Stanley.

Il détient d'abord celui du plus grand nombre de buts comptés dans ces éliminatoires, soit 31, et a recueilli le plus grand nombre de points, 122. Ses plus proches rivaux sont Geoffrion avec 43 buts et Geoffrion et Ted Lindsay, de Chicago, avec 90 points chacun.

Howe défoncé

Et pendant que Bonin émergeait tout le monde avec ses

francs buts, le joueur de défense Doug Harvey, des Canadiens, rayait tranquillement des annales le record de Gordie Howe pour le plus grand nombre d'assistés au cours de sa carrière. L'ailier droit des Wings, qui suit le Rocket pour le plus grand nombre de buts comptés dans toute l'histoire de la ligue Nationale, avait 48 assistés après la saison dernière.

Harvey a profité de l'absence des Red Wings des éliminatoires de cette année pour recueillir neuf assistés dans les neuf parties auxquelles il a pris part jusqu'à date. En 11 ans, Doug a accumulé 56 assistés dans les éliminatoires.

Dickie Moore, le champion compteur de la ligue Nationale depuis deux saisons, a d'excellentes chances d'effacer le nom de Howe d'un autre record. Le prolifique ailier des Canadiens a, depuis le début des éliminatoires, recueilli cinq buts et 11 assistés, pour le total de 16 points, ce qui le laisse à quatre points du record que Howe a établi en 1955 contre les Canadiens et les Maple Leafs, alors qu'il compta neuf buts et obtint 11 assistés en 11 parties.

LES INSCRITS DE CE SOIR

1ère COURSE D'AMBLE \$700.

1. Quik Spangler L. Gagnon
2. Buddy C. Gratton H. Kyer
3. Lee Meadows R. Savignac
4. Meadow Charm P. Robillard
5. Furry R. Grenier
6. Ensign Flash R. Pouton
7. Megantic Y. Poulffe
8. Eddy Castle M. Turcotte

2e COURSE D TROT \$700

1. Grant Triumph W. Kirk
2. Timber E. Bradette
3. Lorida Hanover H. McKinley
4. Old Scrooge G. Hea
5. J. Chip H. Hebert
6. Hot Rod L. Floyd
7. Hugh Maxwell H. R. Savignac
8. Diana Pointer F. Terwilliger
9. Blazing Ann L. Sabourin

3e COURSE C AMBLE \$1,100.

1. Pierrette Eden H. McKinley
2. Sparky G. R. Turcotte
3. Morris Abbe J. Lamarr
4. R. Merry L. Turcotte
5. Success Penny M. Gingras
6. Happy Duke L. Poulson

4e COURSE C TROT \$1,100.

1. Julian Nathan J. Mersky
2. Prince Road E. Bradette
3. Murphy Hanover M. Turcotte
4. Palsans L. Robillard
5. Silver Ann L. Floyd
6. Skinky L. Sabourin
7. Hugo Hanover A. Boucher
8. Jimmy Rita H. Harp

5e COURSE C AMBLE \$1,100.

1. Red Surprise L. Sabourin
2. Mighty Heater E. Bradette
3. Modern Counsel A. McKee
4. Silver Jerry P. Robillard
5. Stoneridge Eddy M. Gingras
6. Nikie Dillon P. Savu
7. Miss Minton A. Boucher
8. Flip Morris H. Pilon

6e COURSE C AMBLE \$1,100.

1. Max Gratton N. Bolduc
2. Roy Phonograph O. Zimis
3. Loretto Cocho W. Niles
4. Delbon A. Gaudin
5. Take Command H. McKinley
6. Flying Princess A. Boucher
7. Breeze Away N. Stump
8. Troublemite J. Vachon

7e COURSE C TROT \$1,100.

1. Cheerful Lad R. Buchanan
2. Defiance Turcotte
3. True Key J. Harp
4. Meadow Bonnie H. McKinley
5. Prudence Darnley P. Floyd
6. Linehan Volo N. Stump
7. Malva Hanover J. Vachon
8. Ann Elgin H. Ingles

8e COURSE C AMBLE \$1,100.

1. Castle Bay L. Wilson Sr.
2. Wee Atom H. McKinley
3. Krimle H. Pilon
4. Royal Pointer E. Bradette
5. Jack Brook G. Harp Jr.
6. Spangler Chief M. Gingras
7. Greentree Jr. L. Sabourin
8. Mighty Lucky A. Boucher

9e COURSE B TROT \$1,500.

1. Anchora Hanover F. Parks
2. Ted Genesee P. Robillard
3. Lyde J. Mersky
4. Blenda Hanover L. Floyd
5. Section Man E. Bradette
6. So Cheerful E. Bradette
7. Homestretch Sandy W. Ridgway
8. Rebel Al C. Hillard

10e COURSE D AMBLE \$700.

1. Grand Manner 7. Grand Manner
2. Grand B Volo 8. Grand B Volo
3. Sampson's Girl 4. Sampson's Girl
5. Homestretch George 6. Homestretch George
7. Bishop's Worthy 8. Bishop's Worthy
9. Star Attorney B. 10. Star Attorney B.
11. Dugger, Song 12. Dugger, Song
13. Theora's Legal Lass 14. Theora's Legal Lass
15. Huron Boy 16. Huron Boy

PREMIER DEPART 8:15 p.m.

Conseil des ports nationaux — Port de Montréal

AVIS

Contrôle de la circulation sur le port

Avec l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent cette année, le port de Montréal connaît un nouveau compétiteur. Pour cette raison il nous est nécessaire d'établir un contrôle rigide de la circulation sur les routes du port de façon à améliorer notre efficacité et à garder à Montréal son titre de premier port du Canada. Les règlements suivants seront mis en force immédiatement:

1. Les camions, taxis et voitures privées qui n'ont pas affaire au port n'auront pas la permission d'utiliser les routes du port comme voie publique.
2. Les camions, taxis et voitures privées qui ont affaire au port devront entrer et quitter le port par la porte la plus près de leur point d'affaires.
3. Les chauffeurs de camions et taxis ne devront pas, en aucun temps, laisser leur voiture lorsque stationnée sur le port.
4. Les voitures privées ayant un permis de stationner au Conseil des ports nationaux devront entrer et sortir du port par la porte la plus près de leur point d'affaires.
5. Les taxis et les voitures privées qui viendront au port pour chercher ou conduire des passagers à bord des paquebots devront entrer et quitter le port par la porte la plus près du quai où sera amarré le paquebot et pourront stationner aux endroits que leur indiqueront les policiers du port.
6. EXCEPTIONS — Le dimanche et les jours de fêtes les voitures privées auront le droit de circuler sur la route du port pour visiter à condition toutefois de ne pas créer d'obstruction aux opérations portuaires et de suivre tous les règlements du port.

Les propriétaires ou conducteurs de véhicules qui enfreindront les règlements ci-dessus seront sujets aux pénalités prévues par la loi.

Directeur du port

Anchora Hanover, ce soir, au Richelieu

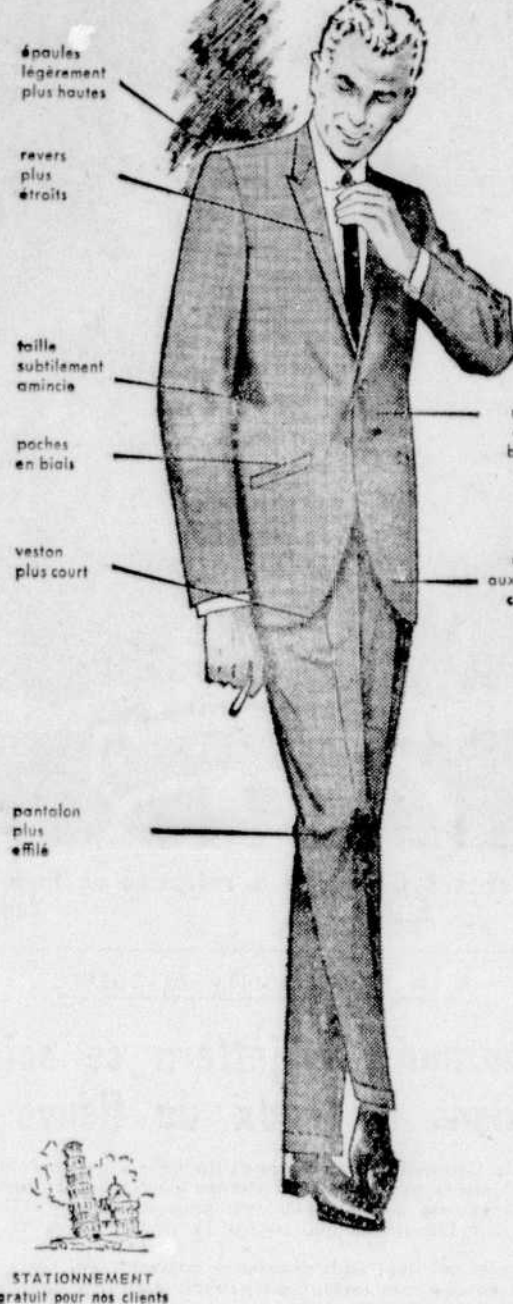
Les nombreux amateurs de trot et amble reverront avec plaisir, ce soir, au parc Richelieu, la célèbre jument trotteuse Anchora Hanover, qui signala en 1955 en établissant un nouveau record de piste pour trotteurs (2:04.1) à la piste du Bout de l'Île.

Il faut dire que cette marque a été fracassée à plusieurs reprises par la suite, notamment par Scott Frost et Darn Safe. Le record actuel de la piste, 2:01.2, est détenu par Darn Safe: c'est aussi un record canadien pour piste d'un demi-mille.

Ce soir, Anchora Hanover sera vraisemblablement le choix des experts pour remporter la victoire dans un B. Trot de \$1,500, devant des adversaires redoutables tels que Ted Genesee, vedette de l'azur de Percy Robillard, Lyde, un trotteur réputé qui fait partie du contingent de Jake Mersky, de New-York et Blenda Hanover, une trotteuse qui sera conduite par Lewis Floyd.

TROT NOTES... Il n'y aura pas de courses demain soir au parc Richelieu... Un excellent programme de dix courses sera présenté dimanche après-midi, avec premier départ à deux heures... Il n'y aura pas de courses lundi soir... Les programmes reprendront pour de bon mardi soir et seront présentés quotidiennement jusqu'au 31 juillet inclusivement... On assistera ce soir aux débuts dans le sulky du plus jeune membre de la famille Turcotte... Il s'agit de Melvin, 19 ans, six pieds un pouce...

parce que... "Nous refuserons de vous le laisser porter à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"



LE COMPLET

Continental

A. Gold & Sons vous présentent le complet nouveau style qui change le cours de la mode masculine d'aujourd'hui.

D'inspiration purement continentale nous y avons ajouté nos retouches personnelles pour arriver à ce que nous croyons être... le plus beau complet que nous ayons jamais stylisé.

Parfait... il va sans dire... pour toutes les occasions.

69.50 et plus

Un compte courant libéral vous permet DE FAIRE VOS PROPRES CONDITIONS



Faconné et Stylisé exclusivement par

A. Gold & Sons

A NOS DEUX MAGASINS

388 STE-CATHERINE OUEST, PRES DE BLEURY
960 STE-CATHERINE OUEST, VOISIN DU LOEWS

SOUS LES AUSPICES DE

Dou

DE MONTRÉAL À QUÉBEC À LA NAGE!

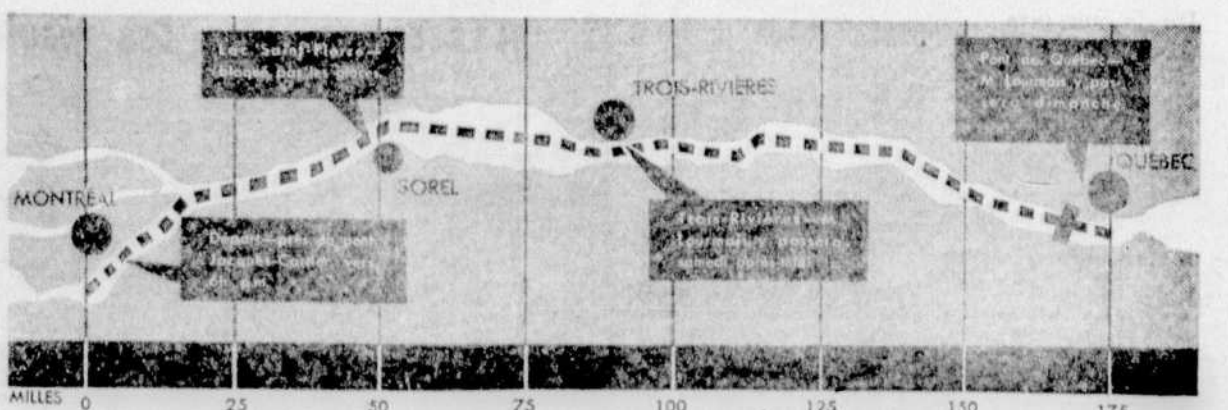
Un célèbre homme-grenouille français tentera aujourd'hui de réaliser cet exploit sans précédent.

La chose semblait impossible! Pourtant aujourd'hui même, à 6 heures, le célèbre homme-grenouille français Louis Lourmais affrontera les eaux glacées du Saint-Laurent. Le départ aura lieu à l'Île Sainte-Hélène, vers 6h. de l'après-midi, et M. Lourmais espère arriver dimanche à Québec, environ 50 heures plus tard.

Ancien champion de natation, M. Lourmais a appris le métier de plongeur avec les fameux plongeurs d'éponges de la Mer Rouge. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, il servit dans l'Armée de l'Air française, puis fit partie des commandos de la France Libre.

En décembre dernier, il fut le premier à traverser le "Fraser River's Hell's Gate". A cette occasion, il nagea plus de 500 milles. Depuis, il s'est occupé de travaux sous-marins pour l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent.

LOUIS LOURMAIS, ancien champion de natation de Paris, mesure 5 pieds 10 pouces et pèse 200 livres. Il est âgé de 38 ans.



Incomparables Deux nobles liqueurs



La Grande Liqueur Française
Benedictine
La liqueur d'après-dîner fabriquée depuis plus de 400 ans à Fécamp, France



En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES



Horace Labrecque et Fils Ltd.
Courtiers d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
1411 rue Crescent
Victor 9-2311

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
**MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN**
1318, rue DUMOND
MONTREAL 35

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
DACTYLOGRAPHES machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.
Canada Dactylographe Inc.
Tél.: VI. 4-3491 R.T. Armand
44 o. rue St-Jacques, Montréal

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois
Electricité médicale - Rayons X
L.G.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10h. à midi, 2 à 6 h. 7 à 8 h., excepté samedi de 10h. à midi, de 2 à 4 h.
L.A. 3-3232 - 816 Sherbrooke est

Dr C. Melillo
gradué d'Europe
Généraliste, pédiatre, sang, glandes. Troubles sexuels, nerveux, impotences, infertilité, anxiété, timidité, dépression, hystérie, alcoolisme, obésité, rhumatismes, cirrhose.
134 ouest Sherbrooke, VI. 3-0336

ASSURANCES



Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

Henri Bourassa toujours vivant grâce à des disques

Une initiative de la Ligue d'action nationale: une collection de 3 disques

La voix d'Henri Bourassa, le plus grand et le plus puissant orateur que le Canada français ait produit, sera conservée à jamais grâce à des disques que la Ligue d'action nationale vient de mettre à la disposition du public.

Hier soir, au cours d'une conférence de presse, le président de la Ligue, M. François-Albert Angers, a annoncé que l'on avait enregistré les meilleurs extraits d'une conférence prononcée en 1943 par M. Bourassa au Plateau et d'un discours politique en faveur de M. Jean Drapeau, qui était alors, en 1942 le "candidat des conscripts" contre le major Leo-Richer Laflèche, dans le comté fédéral d'Outremont-Saint-Jean.

M. Drapeau était là hier soir pour la conférence de presse. Il y avait également le chanoine Lionel Groulx, un contemporain de M. Bourassa, un de ses amis. C'est lui qui présente le fondateur du Devoir sur les trois disques. C'est aussi lui qui fait le lien entre les divers extraits des discours et de la conférence.

Il y avait également M. André Laurendeau, rédacteur en chef du Devoir, qui avait, lui aussi, eu l'honneur et la joie d'être appuyé publiquement par la parole vibrante de M. Bourassa à l'époque du Bloc populaire canadien.

Deux occasions de choix

C'est M. Angers qui a donné la conférence de presse.

En 1943, dit-il, Bourassa, alors septuagénaire, mais d'une vigueur d'esprit étonnante, accepta, à la demande d'André Laurendeau et de Jean Drapeau, alors administrateur de l'Action Nationale, de prononcer une série de conférences, à la salle du Plateau sur les souvenirs de sa vie politique. Nous eûmes alors l'idée d'en profiter pour enregistrer, pour la postérité, la voix de Bourassa.

L'année précédente, le comté d'Outremont avait été ouvert pour assurer l'élection du général Laflèche et permettre son entrée dans le cabinet, à l'occasion de la mise en vigueur de la conscription. Jean Drapeau se porta candidat indépendant, candidat des conscripts contre le général Vens la fin de la campagne, il eut l'idée de faire approcher M. Bourassa et de lui demander s'il consentirait à venir appuyer sa candidature. Loin de montrer la réticence qu'on craignait, Bourassa, outre par la politique du gouvernement, accepta avec enthousiasme. Comme il le déclare lui-même au début du discours: "Je serais venu plus tôt, si on m'avait demandé plus tôt." Autre occasion unique, d'enregistrer Bourassa, non plus seulement dans une conférence, mais dans le domaine où il avait excellé pendant toute sa vie: le discours.

Les plus vieux lecteurs du Devoir n'auront pas de difficulté à comprendre pourquoi nous avons pris une telle initiative, mais peut-être est-il bon de le signaler aux plus jeunes. Nous avions simplement alors le sentiment d'accomplir un devoir patriotique à l'égard des générations futures, en leur permettant d'avoir au moins une idée (Bourassa n'étant évidemment plus dans la pleine ardeur de ses meilleures années) de l'homme qui a été sans contredit le plus grand orateur du Canada français, en fait un grand orateur d'après les standards généraux les plus élevés.

Songez-vous, dès ce moment-là, M. Angers, à en faire une émission destinée au grand public?

Synthèse de ses idées

A la vérité, non. C'est plutôt un travail d'archives que nous préparons. Car, de toute façon, à cette époque, les facilités d'enregistrement et de reproduction n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui.

De plus, nous allions un peu au hasard, car nous ne savions pas d'avance ce que Bourassa dirait. Or il s'est trouvé que ces deux enregistrements réunis constituent non seulement un document historique du point de vue sonore (voix et style de Bourassa, orateur politique ou conféréncier), mais aussi bien un ensemble de considérations et de déclarations, qui forment comme une magnifique et vivante synthèse des idées, des luttes, des attitudes sentimentales et des réactions de Bourassa. C'est donc un document de la plus haute valeur, vu que l'oeuvre écrite de Bourassa est pour toutes fins pratiques épuisée ou dispersée dans des pages de journal. Grâce à ce document, la connaissance de Bourassa, qui est tout de même, ne l'oublions pas, une des très grandes personnalités de l'histoire des Canadiens français, et aussi bien de l'histoire canadienne, peut-être communiquée d'une façon extraordinaire, vivante, connaissance de l'homme aussi bien que connaissance des idées, dans une audition de 3 heures. C'est une présentation qui entre de plein pied dans la collection des disques à la mode actuellement, des anthologies d'auteurs dites par eux-mêmes.

Les sujets abordés

Pourquoi nous donner quelques précisions sur les sujets abordés dans ces disques? — Il y a d'abord la conférence du Plateau. Elle porte sur les événements du voyage que Bourassa fit en Europe, juste à la veille de la guerre de 1914, en juillet de cette année-là. Or Bourassa ne voyageait pas en

Nouvelles religieuses

Décès de Pierre L'Ermite prêtre, journaliste et auteur de quarante romans

PARIS — Pierre L'Ermite, éditeur du journal quotidien catholique "La Croix", doyen de la presse française, auteur d'innombrables ouvrages d'édification morale et curé de la paroisse Saint-François de Sales de Paris, est mort jeudi à l'âge de 96 ans.

Sa longue carrière journalistique ne s'est interrompue que le 4 avril dernier, alors qu'il publiait son dernier billet dans "La Croix". Il y vantait les bienfaits des vacances dans la paix du foyer de préférence à la vie artificielle des villegiatures modernes et des grands hôtels.

Monseigneur Loutil, dont le nom de plume passera à l'histoire comme celui d'un des auteurs prolifiques de la catholique, était aussi une personnalité pittoresque.

Homme d'esprit, nature gaie et communicative, Mgr Loutil comptait des amis par milliers et de toutes les croyances. Il avait son talent d'écrivain au service de l'Eglise et, tout jeune vicaire dans une paroisse de Cliey, il publiait son premier article dans "La Croix", en 1888, il y a donc 71 ans. Ce

premier article ayant fait sensation, ce fut l'inspiration de sa carrière d'auteur. La formule de son reportage d'un meeting socialiste où il avait défendu la doctrine de l'Eglise avait plu au lecteur. Ce devait être le filon qui lui inspirerait un premier roman, "Le grand muffle", et tous les autres, plus d'une quarantaine, qui lui ont succédé.

Comment il faut désirer la paix

CITE DU VATICAN — Le pape Jean a déclaré, hier, que les peuples doivent désirer la paix, la recherche et travailler à son avènement en se basant sur des principes chrétiens.

L'histoire démontre, a dit le Saint-Père à des membres de l'Association italienne des familles des victimes de la guerre, que la guerre est le produit de la haine et des passions.

La guerre, a ajouté le pape, remonte aux premiers jours de l'humanité. Le prince du mal

l'a provoquée. Il était intéressé au désordre et à fomentier tout ce qui vient en opposition à la lumière du Christ, laquelle est toute de douceur, de bonté, de pardon, de fraternité et d'harmonie. La guerre assure la dissolution de tous ces trésors.

Pèlerinage des policiers de Mtl à N.-D. de Bonsecours

Une délégation de la Fraternité des policiers de Montréal, dirigée par son président, M. Jean-Paul Lapointe, fera dimanche un pèlerinage à la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours et visitera ensuite l'hôpital "Porte du Ciel", situé de l'autre côté de la rue (459 Saint-Paul). On sait que cette institution, fondée par des laïques à la demande de S. E. le cardinal Léger, héberge près de 90 femmes âgées au service desquelles travaillent 22 religieuses laïques et 11 médecins, ces derniers à titre bénévole.

Cette manifestation est organisée par l'Association des amis de Notre-Dame-de-Bonsecours et de "Porte du Ciel" dont M. Arthur Bricault est vice-président.

Pèlerinage de législateurs des Etats-Unis

Une imposante représentation du Congrès de l'Etat du Vermont visitera l'Oratoire

Saint-Joseph du Mont-Royal dimanche après-midi. Le groupe, qui comprendra près de 300 personnes, aura à sa tête le gouverneur lui-même et son épouse, M. et Mme Robert T. Stafford. Ils seront reçus au sanctuaire par le R. P. Henri Bernard, c.s.c., directeur des pèlerinages de langue anglaise.

Parmi les autres dignitaires civils, on s'attend à la présence

du gouverneur du New Hampshire, M. Wesley Power; de MM. F. Ray Keyser et Howard Armstrong, respectivement président de la Chambre et secrétaire d'Etat du Vermont; de seize sénateurs, de soixante représentants, la plupart seront accompagnés de leurs épouses.

Les visiteurs américains arriveront dans la métropole ce soir pour en repartir dimanche.

Kénogamie: gratuite des livres au secondaire?
KENOGAMI — La Commission scolaire de Kénogamie étudiera une proposition suggérant l'établissement de la gratuité des manuels scolaires en faveur des élèves du cours secondaire, soit de la 6e à la 12e année. Plusieurs parents retiennent leurs enfants de l'école parce que les manuels coûtent trop cher.

OUVERTS CE SOIR JUSQU'A 9H.30

VI. 2-5151 — Local 300

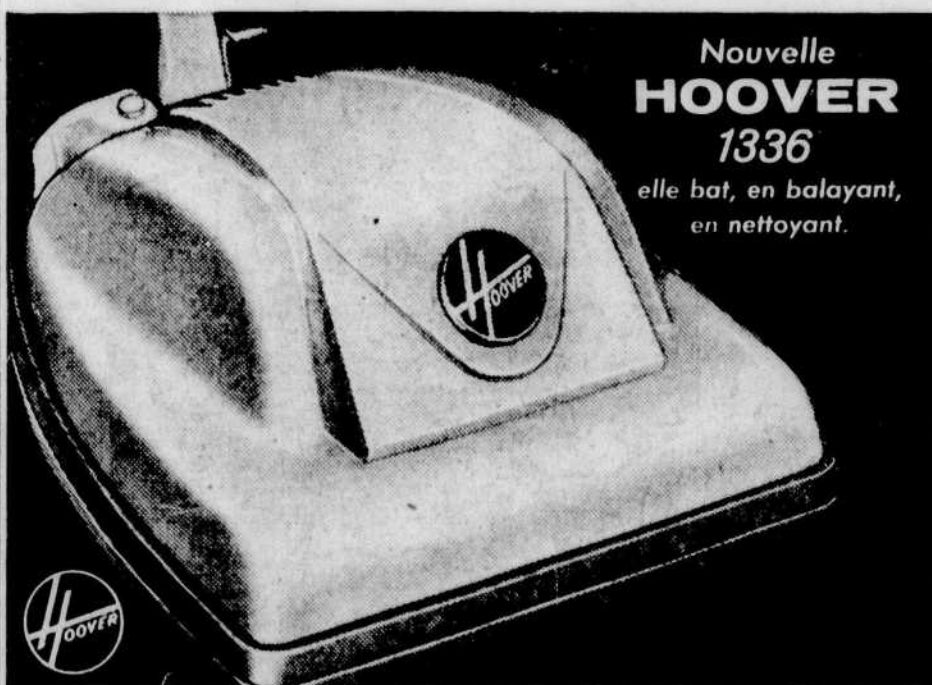
Aubaines Dupuis

\$79.95

outils à léger supplément

LA FAMEUSE BALAYEUSE

HOOVER



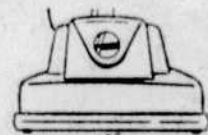
Nouvelle
HOOVER
1336

elle bat, en balayant,
en nettoyant.

Tout le monde sait que seuls les
tapis Hoover nettoyés sont vraiment propres!

Pourquoi accepter autre que la qualité Hoover quand vous pouvez obtenir le fameux Innettoyage triple-action de réputation mondiale pour seulement \$79.95! La nouvelle Hoover 1336 vous offre une efficacité et une commodité que vous n'auriez jamais cru possibles à ce prix étonnant. Voyez bientôt la 1336 chez votre Dépositaire Hoover, ou demandez une démonstration dans votre propre demeure.

Nouvelle lance à tapis plus large qui ramasse poussière et cheveux d'un seul coup. Gardez les tapis plus propres parce qu'elle bat, en balayant, en nettoyant.



Nouveau Convertisseur facile à employer pour le nettoyage par suction des tentures et ameublements. Vite attaché. A réglage automatique.

Le nouveau sac à sautoir amovible géant vous évite de toucher à la sautoir. Facile à enlever et à remplacer.



Nouveaux outils de nettoyage efficaces pour chaque tâche. Le broussin élimine les sautoirs et les sautoirs de retour à la boîte.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 714 (LOCAL 300)

CAMISOLE-CALECONS ATHLETIQUES

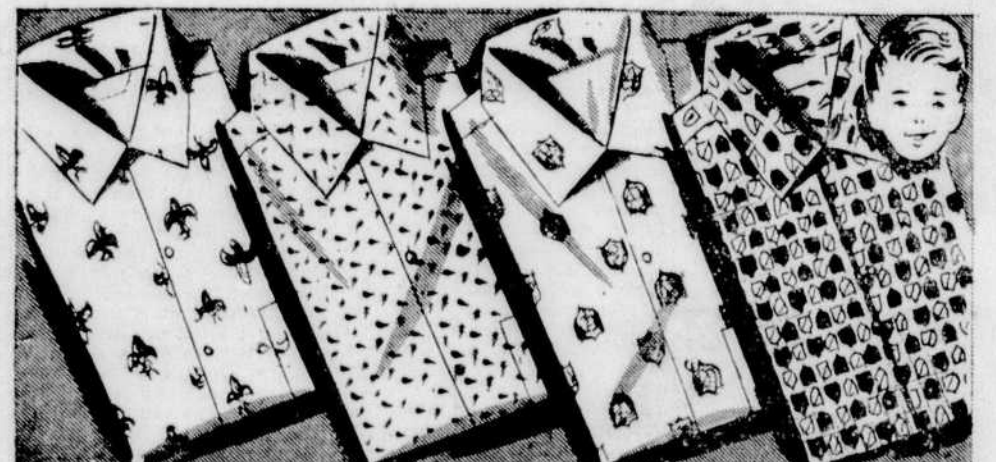
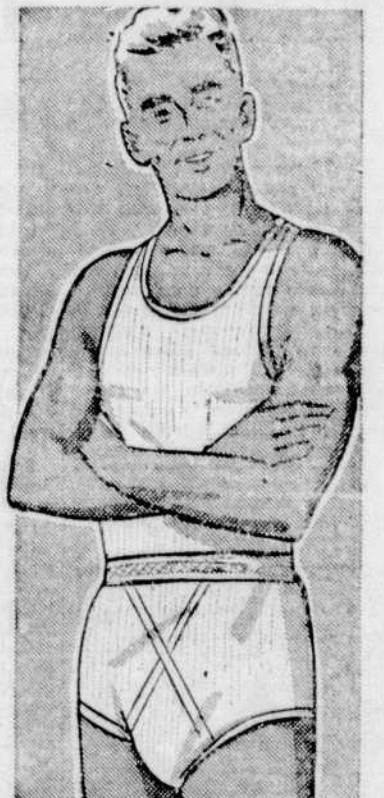
Coton peigné tricot côtelé BLANC

.89 3 PIECES 2.50

CAMISOLE bordures finies renforcées nylon, coutures françaises rabattues. P.M.G. EX.G.

CALECONS taille sur élastique, fond double, meilleure durée, fourche double, meilleur soutien, insertions élastiques aux jambes, coutures françaises. — P. M. G. - EX. G.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 620



CHEMISES SPORT sans repassage

POUR GARÇONS 8-18 ans. Chemises pour le sport, le jeu, manches courtes, collet sport boutonné devant, pochette à mouchoir. COTON "SANFORIZED" sans repassage, motifs fantaisie • Bleu • Gris • Beige sur fond blanc. A ce bas prix faites-en l'achat de trois ou quatre à la fois.

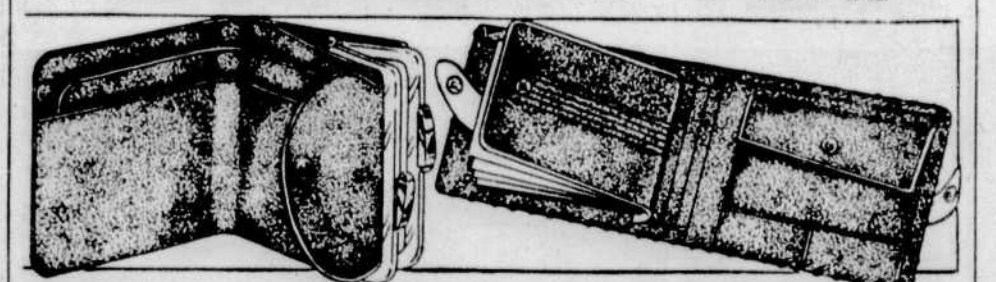
Ord. 1.98

1.59

2 pour 3.00

DUPUIS — MEZZANINE RAYON 601

AUBAINE... 1/2 PRIX



ARTICLES EN CUIR

Porte-monnaie

Ord. 5.00

SPECIAL

2.50

français en cuir maroquin anglais noir, brun, rouge, tan. Monture de métal nuance or. Doublure suédoise.

Porte-billets

dont les bords sont lacés. Véritable maroquin anglais très souple. Noir, brun, rouge, tan.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (RAYON 460)

Café-Thé
Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY L^{re}
MONTREAL

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST. RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

Victor 2-5151